Le Monde

CINQUANTE-TROISIÈME ANNÉE – N° 16152 – 7 F | MARDI 31 DÉCEMBRE 1996 | FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

Hébron : Palestiniens et Israéliens règlent leurs derniers désaccords

LES NÉGOCIATEURS d'Israël et de l'Autorité palestinienne devaient tenter d'éliminer, avant lundi soir 30 décembre, tous les points qui font encore obstacle à la conclusion d'un accord sur le redéploiement de l'armée israélienne dans la ville cisjordanienne d'Hébron. *« Nous espérons trouver d'ici à demain soir des solutions aux questions litigieuses »*, a déclaré, dimanche, le ministre israélien de la défense après un entretien avec Yasser Arafat.

Le président de l'Autorité palestinienne s'est félicité d'avoir *« réussi à faire progresser le processus de paix »*. Il a exprimé l'espoir de pouvoir rencontrer *« très prochainement »* le premier ministre israélien, Benyamin Nétanyahou, actuellement confronté à un large mouvement de grève lancé par la centrale syndicale Histadrout.

Lire page 24

Le chômage frappe un Français actif sur huit

● Le nombre de demandeurs d'emploi a augmenté de 20 700 en novembre ● Il a progressé de 150 000 en un an et s'établit à 3 121 500 personnes
● Une nouvelle dégradation de l'emploi est prévue pour 1997

L'ANNÉE 1996 s'achève sur une nouvelle et brutale hausse du chômage. Selon les statistiques publiées lundi 30 décembre par le ministère du travail, le nombre des demandeurs d'emploi a en effet progressé de 20 700 (0,7 %) au cours du mois de novembre.

An total, la France compte donc désormais 3 121 500 chômeurs, soit 147 700 de plus qu'il y a un an. Si l'on ajoute à cette statistique les demandeurs d'emplois ayant exercé une activité de plus de soixante-dix-huit heures dans le mois, qui ne figurent plus dans le « baromètre » officiel, on dénombre même 3 451 000 chômeurs, soit 195 600 de plus qu'il y a un an. De son côté, le taux de chômage, selon les normes du Bureau international du travail (BIT), a atteint 12,7 % en novembre, soit 0,1 point de plus en un mois et 1,1 point de plus en un an.

Si le marché du travail est aussi mal orienté, c'est d'abord parce que la conjoncture économique est toujours morose et que l'économie française, selon l'Insee, ne crée plus d'emplois. Dans ses dernières prévisions, l'institut estimait que la tendance a peu de chances de se retourner à court terme, et que le taux de chômage pourrait atteindre 13 % à la fin du mois de juin 1997 (*Le Monde* du 18 décembre).



Dans une étude datée du 26 décembre, l'Observatoire français des conjonctures économiques (OFCE) estime, de son côté, que la politique économique du gouvernement est restrictive et qu'elle contribue à aggraver ces évolutions. Prévoyant un fort volet d'économies, le projet de loi de finances pour 1997 serait responsable d'une diminution de la croissance à hauteur de 0,2 point de produit intérieur brut. L'investissement des entreprises serait, lui aussi, affecté. Quant à l'emploi, dont les crédits budgétaires ont été fortement revus à la baisse, ses effectifs diminueraient de 25 000 en 1997. Toutefois, la consommation des ménages serait légèrement soutenue grâce à l'allègement de l'impôt sur le revenu.

Lire page 6

Les tarifs aériens repartent à la hausse en France

LA GUERRE des prix dans le transport aérien est terminée. Les compagnies ont augmenté, depuis novembre, les tarifs des vols en France et à destination des Caraïbes. De nouvelles hausses sont annoncées pour janvier.

Le renchérissement du pétrole et donc du kérosène de 40 % depuis un an explique ce retournement de tendance. Mais la raison majeure est le dépôt de bilan d'Air Liberté fin novembre. Cette compagnie avait adopté une politique de prix très agressive, forçant ses concurrentes à multiplier les campagnes de promotion. Aujourd'hui, les compagnies limitent les rabais et se réorganisent. On ne compte plus que deux compagnies par ligne contre trois ou quatre en début d'année, si l'on ne prend pas en compte la ligne Paris-Nice.

Lire page 16

■ Serbie : réaction des militaires

Des unités de l'armée ont adressé une mise en garde au président Slobodan Milosevic alors que le mouvement de protestation entre dans sa cinquième semaine en Serbie. p. 4

■ Travaux fantômes

La chambre régionale des comptes de l'Ile-de-France dénonce la gestion de la Semidep, chargée de gérer des logements sociaux. p. 8

■ La SNCF se régionalise

A partir du 1er janvier, la région Rhône-Alpes va gérer son réseau ferré. p. 10

■ Les comptes de la République

Dès son rapport annuel publié, on oublie la Cour des comptes pourtant à l'origine de l'affaire de l'ARC, du Carrefour du développement. p. 14

■ « De bons terroristes ? »

L'écrivain Mario Vargas Llosa récuse la distinction entre les « modérés » du mouvement Tupac-Amaru et les fanatiques du Sentier lumineux. p. 15

■ Mireille swingue au ciel

La fondatrice du Petit conservatoire, qui avait introduit le swing dans la chanson française, est décédée le 29 décembre. p. 21

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 850 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 220 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 380 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2900 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 250 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1,2 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

M 0147 - 1231 - 7,00 F



L'an 01 du portable chez les pharaons

LE CAIRE
de notre correspondant

Devant le magasin Contaga, rue Soliman-Pacha, au centre du Caire, les passants admirent la gamme des téléphones portables exposés. Deux camps sont en présence : les partisans des modèles ultra-compacts et ceux des modèles à ordinateur incorporé. La plupart discutent uniquement pour l'amour de l'art étant donné qu'un portable représente plus de deux ans de salaire entre le prix de l'appareil, sa mise en service et l'abonnement annuel.

Pour l'équivalent de 10 000 francs, le portable de la vallée du Nil est sans doute le plus cher au monde, d'autant plus qu'il ne couvre encore que la capitale et ses environs.

Cela n'empêche pas Osman Loutfi el Sayed, patron des télécoms, d'être l'homme le plus adulé d'Egypte. Du député à la star du cinéma en passant par le présentateur de télévision, on se presse à la porte de son bureau, rue Ramsès, dans l'espoir de voir la petite boîte noire enfin sonner. Tant pis si, sur les cinquante mille portables vendus en deux mois, la moitié seulement fonctionnent, faute de personnel technique suffisant... Les heureux propriétaires patientent en exhibant leur nouveau sceptre, montrant avec fierté à leurs parents et amis leur appareil encore muet.

Le *« mahmoul »* est devenu LE phénomène de société à côté duquel l'introduction de la télévision, en 1960, s'efface dans la grisaille. Le portable est devenu un symbole de statut social pour tous ceux qui veulent prouver leur importance dans le monde des affaires, de la politique ou de l'art. Personne ne songe, bien sûr, à mettre l'appareil sur la position vibreur, car tout le plaisir consiste à entendre l'appareil sonner fortement dans les déjeuners d'affaires ou les conseils d'administration. Au Parlement, c'est pire encore. Les députés en arrivent à s'appeler dans l'hémicycle pour se congratuler de la mise en service de leur portable. Personne ne suivant plus les débats, le président a fini par les interdire.

Le petit téléphone a fait aussi son apparition à l'Université américaine, la plus chère d'Egypte. Les étudiants avouent que le *« cellular »* a accru leurs succès féminins, tandis que les étudiantes en communication estiment que c'est un instrument indispensable pour leur futur métier de journaliste. Personne n'a encore été attrapé trichant avec le portable, mais il a déjà sonné durant des examens.

Les maris volages bénissent le portable. Les plus fortunés l'offrent à leur maîtresse. Ils peuvent ainsi répondre, où qu'ils soient, à leur femme et éviter ainsi les soupçons provoqués par la secrétaire qui a répondu : *« Monsieur a une réunion importante et ne veut pas être dérangé. »*

Les fous du volant avertissent leurs amis de la présence d'un radar sur la route Le Caire-Alexandrie. Le prix prohibitif du portable a favorisé l'apparition du faux portable. Même forme et même sonnerie permettant de jeter de la poudre aux yeux pour la modique somme de 100 francs. Certains font même semblant de parler. Voilà qui pourrait donner du travail aux psychiatres, qui estiment que ces monologues peuvent éventuellement se terminer par des cas de dédoublement de la personnalité.

Alexandre Buccianti

La mort d'un juste

DANIEL MAYER

RÉSISTANT, socialiste, ministre, président de la Ligue des droits de l'homme (1958-1975) puis du Conseil constitutionnel (1983-1986), Daniel Mayer a traversé trois Républiques avec *« une rectitude de convictions inébranlables »*, selon la formule de Vercors.

Lire pages 7 et 11

1 0 3 8 2 4 6 5 8 4 6 3

1997
POUR LES LIONS.
NUMÉROSCOPE
EN PAGE CENTRALE.

L'Allemagne se sent plutôt bien

C'ÉTAIT, il y a peu, à Bonn. Vendredi, 15 h 30. Helmut Kohl, seul, quitte son bureau et traverse tranquillement le parc de la chancellerie. Sa semaine de travail est terminée. Le chancelier allemand se rend dans sa villa privée, au fond du jardin, ce que l'on appelle ici le « bungalow ». Là, quelques lectures d'agrément l'attendent – un roman historique ou une biographie, sans doute.

Surprenante image. En dépit des difficultés du pays, le chef du gouvernement de la troisième puissance économique mondiale n'a jamais paru aussi disponible, aussi libre, aussi serein qu'en cette année 1996. La multiplication de ses voyages à l'étranger en est un signe.

Détendue et souveraine, la figure kohlienne finirait par faire croire que l'Allemagne est capable, grâce à sa cohésion maintenue, de se passer d'un chef impliqué quotidiennement dans les affaires. Au-dessus de la mêlée, le chancelier fédéral se contente de représenter, à l'extérieur, les intérêts du pays et de jouer, à l'intérieur, un rôle de modérateur dans les inévitables conflits qui le traversent. Le contraste est grand, en tout cas, avec la France qui, suspendue à la parole de son président, exprime régulièrement et de manière spectaculaire ses angoisses. Une France inquiète, une Allemagne confiante ? De ce côté du Rhin, c'est le sentiment qui domine.

« 1996 : une année plutôt bonne » : tel est par exemple l'avis d'une grande majorité des Allemands, selon un sondage effectué à la mi-décembre pour le compte de la seconde chaîne de télévision publique (ZDF). Interrogés aussi sur ce que leur réservera 1997, ils se disent majoritairement confiants (52 % d'attentes positives contre 29 % d'attentes négatives), eux qu'on ne peut guère suspecter, pourtant, de voir la vie en rose...

« Regardons les choses en face : notre pays s'est rarement aussi bien porté qu'aujourd'hui » : cette formule est régulièrement employée par les dirigeants de la coalition au pouvoir pour redonner du courage à la base. Bien évidemment, peu de citoyens allemands seraient prêts à reprendre à leur compte ce diagnostic excessivement optimiste.

Lucas Delattre

Lire la suite page 15

Le « big-bogue » de l'an 2000

DANS le monde entier, les informaticiens vont devoir faire des heures supplémentaires pour préparer le passage à l'an 2000. Faute d'une mise à jour générale – et extrêmement coûteuse – de leurs logiciels, la plupart des systèmes informatiques vont perdre toute notion du temps le 31 décembre 1999 à 0 heure précise, entraînant des perturbations considérables dans de nombreux domaines. La raison remonte aux années 50.

Afin d'alléger les mémoires des ordinateurs de l'époque, les programmateurs ont indiqué les années par leurs deux derniers chiffres seulement. Résultat : l'an 2000 équivaudra pour eux à un retour à... 1900. Par un hasard malheureux, le passage à l'euro, la monnaie européenne, exigera une seconde mise à jour informatique lourde à la même période.

Lire page 18

PAIX Le gouvernement et les chefs de la guérilla du Guatemala ont signé, dimanche 29 décembre, un traité mettant fin à un conflit long de trente-six ans, qui fut aussi l'un des plus meurtriers d'Amérique latine. Les chefs des quatre principales factions rebelles de l'Union révolutionnaire nationale (URNG) et le président Alvaro Arzu ont signé l'accord lors d'une cérémonie, tandis que des milliers de personnes manifestaient pour la première fois librement leur soutien à la guérilla. ● LE PRÉSIDENT ALVARO ARZU, dans un entretien accordé au *Monde*, récuse les critiques adressées par certains secteurs de l'opinion à l'accord de paix, en expliquant que son but n'est pas *« de satisfaire des vengeances, mais d'éviter que les erreurs du passé ne se reproduisent »*. Le président, comme le chef de la guérilla Rolando Moran, ont souligné que la réconciliation passait par une plus grande justice sociale.

La guérilla et le gouvernement signent la paix au Guatemala

Pour les chefs des rebelles, qui ont été acclamés par une foule de sympathisants lors de la cérémonie officielle, le dimanche 29 décembre, la réconciliation doit passer par la justice sociale

GUATEMALA
de notre envoyé spécial

La guérilla et le gouvernement guatémaltèques ont signé, dimanche 29 décembre, un accord de paix qui met fin au plus long et au plus sanglant conflit d'Amérique centrale. Onze chefs d'Etat et de gouvernement (les cinq pays d'Amérique centrale, la Colombie, l'Espagne, Haïti, le Mexique, la Suède et le Venezuela) ont assisté à la cérémonie qui se déroulait en présence du secrétaire général des Nations unies, Boutros Boutros-Ghali, et d'une centaine de délégations internationales, dont le ministre français de la justice, Jacques Toubon.

« La paix est signée, mais il faut désormais la construire et la protéger contre ceux qui n'en veulent pas » : cette petite phrase prononcée au cours de la cérémonie officielle par le « commandant » Rolando Moran, qui s'exprimait au nom de l'Union révolutionnaire nationale guatémaltèque (URNG), révèle à elle seule le chemin qui reste à parcourir pour parvenir à une *« paix définitive et durable »*. Trente-six ans de guerre ont, en effet, profondément traumatisé les Guatémaltèques, qui hésitent encore à tourner la page et à pardonner les atrocités commises par les deux parties contre la population civile, principale victime du conflit (au moins 100 000 morts, dont « à peine » 5 000 militaires et 800 rebelles).

Répondant à ceux qui lui reprochent d'avoir fait voter par le Parlement une loi d'amnistie trop généreuse à l'égard des responsables de la répression, le président Alvaro Arzu a expliqué que *« pardonner ne signifiait pas oublier »*, mais qu'il ne fallait pas non plus *« rester prisonniers du passé »*. *« Nous ne devons pas oublier*, a-t-il ajouté. *Nous devons au contraire être pleinement conscients de ce que nous avons fait pour ne pas recommencer (...). »* Il a profité de l'occasion pour rappeler qu'il ne s'agissait pas d'une amnistie générale, contrairement aux accords signés dans les autres pays d'Amérique latine au cours des dernières années. *« N'importe quel citoyen pourra recourir aux tribunaux pour démontrer que les abus dont il a été victime n'étaient pas directement liés au conflit armé »*, a-t-il précisé.

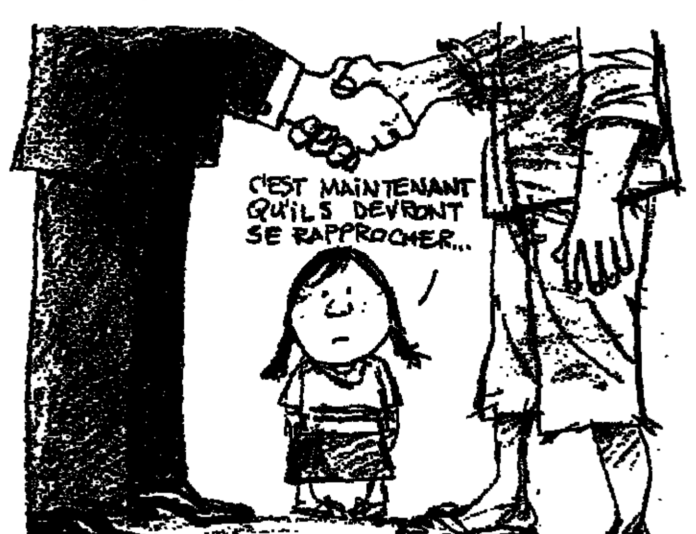
Au-delà des différences politiques, inévitablement profondes, entre les conservateurs néolibéraux au pouvoir et une guérilla d'origine marxiste, Roberto Moran et Alvaro Arzu ont prononcé des discours où les similitudes étaient plus nombreuses que les divergences. Tous deux ont en effet souligné que la réconciliation nationale passait par la justice sociale et que le plus difficile restait à faire pour résoudre les causes du conflit et *« construire une nouvelle nation »* à partir des accords signés par le gouvernement et l'URNG. *« Nous sommes optimistes*, a déclaré Roberto Moran. *Les objectifs sont sans doute ambitieux, mais ils sont réalisables. »*

MOMENT TANT ATTENDU

Des milliers de partisans de l'URNG s'étaient réunis sur la place de la Constitution, qui fait face au Palais national, où se déroulait la cérémonie officielle. Deux écrans avaient été installés pour leur permettre d'assister en direct à la signature de la paix, tandis qu'un interprète traduisait les discours en quiché, à l'intention de l'importante délégation indigène venue de l'intérieur du pays (plus de 50 % des 10 millions de Guatémaltèques sont d'origine maya). Ils avaient attendu toute la journée pour voir et entendre les quatre dirigeants de l'URNG, qui étaient rentrés la veille d'un long exil au Mexique. Le plus célèbre d'entre eux, Rodrigo Asturias, alias « commandant Gaspar Ilom », manquait à l'appel, provisoirement *« indésirable »* au Guatemala à la suite d'une sombre affaire d'enlèvement dans laquelle est impliqué l'un de ses proches collaborateurs.

Le moment tant attendu arriva enfin. Les dirigeants de la guérilla apparurent avec le président Arzu à la tribune installée à l'extérieur du Palais national. Point de discours, si ce n'est quelques phrases de M. Arzu pour annoncer le début d'une *« nouvelle époque sans discrimination »* et demander une minute de silence pour les victimes du conflit. Il ne manquait plus que l'accolade de la réconciliation entre le chef de l'Etat et les rebelles. Elle fut chaleureuse, et la foule, jusqu'alors un peu déçue par le silence de ses dirigeants, se décida finalement à applaudir en scandant *« URNG ! URNG ! »*. Au-delà des belles paroles et des textes signés, c'est désormais le geste qui compte.

B. de la G.



Alvaro Arzu, président de la République

« Il s'agit d'éviter de reproduire les erreurs du passé »

GUATEMALA
de notre envoyé spécial

« L'amnistie signée avec la guérilla a provoqué des réactions hostiles dans certains secteurs de la population. Comptez-vous réagir ?

– L'accord signé exclut les crimes contre l'humanité. Il s'applique seulement aux délits politiques et aux délits de droit commun liés au conflit. L'accord est très clair sur ce point et tout le monde l'a compris ainsi. De plus, beaucoup de ceux qui protestent aujourd'hui l'avaient accepté lorsqu'il avait été annoncé à Madrid par les deux partis. Par ailleurs, la commission pour l'éclaircissement historique des violations des droits de l'homme permettra de ne pas oublier le passé. Il ne s'agit pas de satisfaire des vengeances mais d'éviter de reproduire les erreurs du passé.

– A quelle catégorie de délits les massacres de civils appartiendront-ils ?

– Ce sont des délits de lèse-humanité ; mais il ne faut pas oublier que nous avons déjà eu deux amnisties générales en 1986 et 1988, qui s'appliquent précisément aux années les plus dures du conflit. Je ne me souviens pas que les protestataires d'aujourd'hui aient eu les mêmes réactions hystériques à l'époque. Qui va jeter la pierre au Guatemala ? L'armée ou l'UNRG [l'Union nationale révolutionnaire, rassemblant les mouvements de guérilla], qui durant trente-six ans ont commis toutes sortes d'abus ? Les Etats-Unis ou les Russes, qui ont mené leur guerre froide sur le territoire de nos pauvres petits pays d'Amérique latine ? Ou encore les Eglises qui ont alimenté l'envie et la rancune et soutenu les invasions de propriétés privées ? Les Cubains qui ont entraîné et armé la guérilla durant le conflit ? Ou nous, les Guatémaltèques, qui avons entraîné les Cubains participant à l'invasion de la baie des Cochons ? Certains, qui critiquent aujourd'hui les accords, sont les derniers à pouvoir jeter la pierre.



ALVARO ARZU

– De qui s'agit-il ?

– Ma grande surprise a été de constater que l'opposition la plus vive n'est pas venue des secteurs traditionnels de l'armée et du secteur privé. Je croyais qu'ils allaient protester, en particulier contre les accords socio-économiques et la réforme de l'armée, qui étaient les questions les plus délicates. Pourtant, ce sont eux qui finalement ont apporté l'appui le plus solide au processus de paix. En revanche, ceux dont on attendait le soutien sans faille, comme l'Eglise ou les organisations des droits de l'homme, ont passé leur temps à présenter des objections et à mettre des bâtons dans les roues.

– La guerre a-t-elle eu malgré tout un sens ?

– Elle a mis en évidence les grandes inégalités sociales dans ce pays. Malgré son coût humain très élevé, elle aura révélé les grands problèmes socio-économiques et incité à leur chercher des solutions. »

Propos recueillis par
Bertrand de la Grange

De nouveaux droits pour les Indiens Mayas

L'accord signé dimanche couronne une série de textes préalablement paraphés au cours des derniers mois. Pour la première fois depuis la conquête du pays en 1524 par Pedro de Alvarado, la paix reconnaît les Indiens du Guatemala – plus de 50 % des 10,5 millions d'habitants – comme des citoyens à part entière, avec leur identité et leurs droits. Le Guatemala y est défini comme un pays doté d'*« une unité multi-ethnique, pluriculturelle et multilingue »*. L'accord stipule aussi que *« le respect et l'exercice des droits politiques, culturels, économiques et spirituels de tous les Guatémaltèques est la base d'une nouvelle vie en commun »*. Autrefois responsable de la *« sécurité nationale »* au sens large, ce qui avait conduit aux pires atrocités, l'armée n'aura plus d'autres fonctions que d'assurer *« la défense de la sécurité nationale et de l'intégrité territoriale »*. Ses forces seront redéployées en conséquence et ses effectifs, officiellement de quelque 43 000 hommes, seront réduits de 33 % dès 1997. Son budget sera diminué d'autant d'ici la fin 1999. – *(AFP.)*

Un dialogue entre le pouvoir et les preneurs d'otages est engagé au Pérou

L'amélioration des conditions de détention dans les prisons reste la seule revendication du commando du MRTA

LIMA
de nos envoyés spéciaux

La guerre de position entre le président péruvien Alberto Fujimori et le commando du Mouvement révolutionnaire Tupac Amaru (MRTA) qui a pris d'assaut, le 17 décembre, la résidence de l'ambassadeur du Japon à Lima vient de prendre fin. Quoiqu'en disent les autorités, le dialogue direct entre le président Albero Fujimori et le MRTA est désormais ouvert. Pour la première fois depuis le début de la prise d'otages, le délégué désigné par le président Alberto Fujimori, le ministre de l'éducation, Domingo Palermo, a pénétré dans l'ambassade pour mener des pourparlers en tête à tête avec le chef du commando, Nestor Cerpa. Une demi-heure après la fin de ces conversations, le commando libérait vingt nouveaux otages.

Dimanche 29 décembre, Domingo Palermo expliquait au *Monde* que ses discussions avec le chef du commando ne signifiaient nullement qu'il y avait « *dialogue officiel* » entre le gouvernement et le MRTA. Selon lui, la seule contrepartie jamais accordée par le gouvernement était *« la publication des communiqués du MRTA »*. *« Le chemin de la négociation »*, a-t-il poursuivi, passe par le délégué du Comité international de la Croix-Rouge (CICR), Michel Minnig, *« à l'exclusion de tout autre. Moi, je parle avec Michel, et Michel nous répond, c'est tout »*. Depuis que le président Alberto Fujimori, samedi 21 décembre, a affirmé dans son allocution sa volonté de *« parvenir à une issue qui respecte les droits des otages et ceux des assaillants »*, sa politique, insiste M. Palermo, *« est complètement définie »*. Si le choix d'une option militaire est exclue, le délégué du gouvernement, en revanche, s'interroge sur les dérives possibles de la situation à l'intérieur de l'ambassade. *« A l'intérieur, il y a des gamines de quinze ans bardées de dynamite et de grenades. Comment peut-on contrôler cela ? »*, se demande-t-il.

Le ministre a démenti catégoriquement tout versement de rançon au MRTA. *« Ici, c'est un cas spécial. On n'a pas discuté d'argent »*, nous a-t-il affirmé en réponse aux rumeurs nées notamment de la présence parmi les otages libérés de trois Japonais appartenant à des compagnies (Marubeni, Matsushita, Toyota) qui avaient envoyé à Lima une « équipe de crise ». D'après le délégué du président Fujimori, aucun autre rendez-vous avec Nestor Cerpa n'est prévu. Les discussions sont interrompues, *« le temps que le MRTA étudie tous les éléments que nous lui avons fournis »*.

En dépit de ces premiers contacts directs, le président Fujimori ne semble pour l'instant avoir cédé sur rien, voire même avoir donné certains signes de durcissement. Selon des défenseurs des droits de l'homme, trente-quatre personnes auraient été arrêtées depuis la prise de l'ambassade, soumises à un isolement total, sans aucun défenseur, conformément aux conditions controversées de la législation antiterroriste péruvienne.

La situation dans les prisons, dont l'amélioration demeure la seule revendication exprimée par le MRTA dans son avant-dernier communiqué, fait l'objet d'un black-out total de la part des autorités. Les délégués du CICR sont désormais empêchés de se rendre dans les prisons. Le dernier communiqué du MRTA n'exige plus la libération de ses quatre cents militants emprisonnés. Le premier point déplore, en revanche, que *« quelques personnalités politiques ou journalistiques »* persistent à présenter le MRTA *« comme des terroristes et des tueurs »*, alors que le mouvement n'accepte pas la confusion *« avec le Sentier lumineux, qui, lui, use d'une violence irrationnelle affectant en premier lieu le peuple »*. Comme pour le président Fujimori, l'obsession de l'image est, chez le MRTA, permanente...

« PAS D'AUTRE ISSUE »

Selon le « défenseur du peuple » (médiateur), Jorge Santistevan, il est certain que le gouvernement *« n'a pas d'autre issue que de négocier, bien que la libération des membres du MRTA soit impossible, et rejetée par l'ensemble de la population »*. Quant à la revendication d'un changement de politique économique qui figurait dans le premier communiqué du MRTA, elle serait plutôt du domaine de la *« déclaration lyrique »*. *« La situation dans les prisons*, observe Jorge Santistevan, *est le seul point sur lequel le gouvernement pourrait céder. D'autant qu'avant la prise d'assaut, Alberto Fujimori s'était dit disposé à rendre plus humaines les conditions de détention des prisonniers. »*

A. A. et N. B.

Le chef du commando apprend à jouer de la guitare, selon un otage libéré

LIMA
de nos envoyés spéciaux

Juan Enrique Pendavis, président de l'Association des exportateurs péruviens (ADEX), est l'un des vingt otages relâchés, samedi 28 décembre, par le commando du MRTA qui occupe depuis le 17 décembre les locaux de la résidence de l'ambassadeur du Japon. Voici son témoignage.

« Nestor Cerpa [le chef du commando] *ne renonce à aucun des objectifs qu'il s'est fixés en prenant d'assaut l'ambassade. Il est tranquille, sûr de lui, domine complètement la situation. Samedi, il y a juste eu un moment de flottement lorsque les otages ont décidé d'entamer une grève de la faim si Cerpa refusait de libérer les jeunes diplomates du ministère des affaires étrangères. Avant l'arrivée du ministre Domingo Palermo, venu négocier en début de l'après-midi, nous savions déjà que nous allions être libérés avec une douzaine de chefs d'entreprise japonais. Je ne sais pas si ces derniers ont versé une rançon. En ce qui me concerne, et bien que je sois chef d'entreprise, Nestor Cerpa n'y a même pas fait allusion.*

» Dans la résidence, l'atmosphère était décontractée. Nous pouvions circuler librement, faire un peu d'exercice, mais pas trop parce que les douches sont limitées. La nourriture était bonne. Nous avons même eu droit à un buffet japonais. Les guérilleros – plus exactement les délinquants – jouaient aux cartes. Nous avions une guitare arrivée un jour dans un sac de la Croix-Rouge. Cerpa apprend à en jouer. On a fait des veillées avec elle. On peut vivre ainsi pendant des années, maintenant qu'il y a de l'eau potable. Tout était très propre. Nous enlevions même nos chaussures avant d'entrer dans les chambres. C'est le système japonais...

» En revanche, dans le jardin de l'ambassade, ce qui reste du buffet garni du mardi 17 décembre est en pleine décomposition. L'odeur est fétide, les pigeons viennent s'y ravitailler ; l'un d'eux a fait exploser une mine et un chien en a fait sauter une autre. Le périmètre intérieur du jardin de l'ambassade est miné et des membres du MRTA veillent sur le chien de l'ambassadeur du Japon ; ils le sifflent dès qu'il s'approche de cette zone.

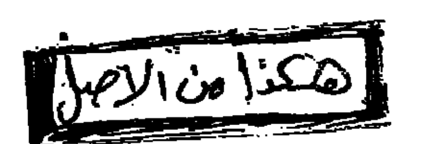
» Tous les otages sont aujourd'hui rassemblés au deuxième étage. Ils sont en bonne santé, n'ont pas subi de torture physique ou psychologique. Les membres du MRTA sont en bas. Depuis deux jours, ils ont pu se reposer. Leur blessé, " El Palestino", va mieux, il marche avec son plâtre ; c'est lui le chef militaire. " El Arabe" est le numéro trois, et Cerpa est le commandant.

» L'évêque Cipriani a un rôle actif, mais tout se joue en réalité entre Nestor Cerpa et Domingo Palermo. Le ministre des affaires étrangères, qui est parmi les otages, Francisco Tudela, a renoncé à intervenir. Je suis convaincu que les membres du commando ne se rendront jamais, et une opération militaire sans risque pour la vie des otages est impossible. La résidence de l'ambassadeur est un véritable bunker. Toutes les fenêtres ont des grilles de sécurité et les preneurs d'otages sont armés jusqu'aux dents. Ils ont même des lance-roquettes.

» Cette épreuve m'a profondément changé. Je suis persuadé que nous devons abandonner notre arrogance parce qu'il n'y a pas d'ennemi négligeable. L'insecte est minuscule mais il peut piquer très fort.

» Mon constat est qu'un groupe d'une quinzaine de personnes a réussi à saborder l'image de pays stable que nous avions restaurée après des années d'efforts. Tout est désormais suspendu à l'issue de cette crise. Nous devons chercher la paix sans orgueil. Aucun groupe ne doit être exclu du dialogue. »

Propos recueillis par
Alain Abellard et Nicole Bonnet



La Corée du Nord présente ses excuses à la Corée du Sud

Une « première » diplomatique de la part de la République populaire démocratique, qui reconnaît sa responsabilité dans l'affaire du sous-marin

TOKYO
de notre correspondant

En exprimant, dimanche 29 décembre, ses *« profonds regrets »* pour l'incursion, en septembre, d'un sous-marin sur les côtes de la Corée du Sud, la République populaire démocratique de Corée (RPDC) a accompli un geste diplomatique exceptionnel à l'égard du gouvernement de Séoul qu'elle considère comme un « fantoche » des Etats-Unis.

Dans un communiqué diffusé par l'Agence centrale de presse, le porte-parole du ministère des affaires étrangères se dit *« autorisé à exprimer ses profonds regrets pour l'incident du sous-marin (...) qui a causé les pertes tragique de vies humaines ».* *« La RPDC,* poursuit le texte, *fera tous ses efforts pour qu'un tel incident ne se reproduise plus et entend travailler de concert avec d'autres pays à la paix et à la stabilité de la péninsule coréenne. »*

En dépit de sa tournure sibylline, cette dernière phrase semble indiquer que Pyongyang serait prêt à entamer les pourparlers quadripartites (deux Corées, Chine et Etats-Unis) proposés en avril par Washington et Séoul pour remédier à la tension permanente de la péninsule coréenne depuis l'armistice de 1953. Jusqu'à présent, Pyongyang n'avait pas répondu à cette proposition. Selon Séoul, les dirigeants de la RPDC seraient prêts à participer à une réunion préliminaire quadripartite à Pékin.

La concession de Pyongyang semble avoir été dictée par la fermeté des Américains

C'est apparemment à la suite d'une fausse manœuvre que le sous-marin en mission d'espionnage dans les eaux territoriales sud-coréennes échoua sur la côte rocheuse de la région de Kangnung. Ses vingt-six occupants débarquèrent. Tous furent tués, à l'exception d'un seul fait prisonnier, ou se suicidèrent. Treize Sud-Coréens trouvèrent la mort au cours de cette chasse à l'homme. Jusqu'à présent, Pyongyang s'était contenté de dénoncer la mort de ses hommes et de réclamer à cor et à cri la restitution du submersible, menaçant même de mesures de rétorsion. C'est au cours des négociations entre Américains et Nord-Coréens, le 9 décembre à New York, qu'a été mis au point le communiqué.

La concession de Pyongyang semble avoir été dictée par la fermeté des Américains, qui, après avoir minimisé l'incident, ont fait valoir que la RPDC ne pouvait espérer la poursuite du projet de construction de deux centrales nucléaires à eau légère et du programme d'aide qui l'accompagne sans exprimer ses regrets pour cet acte d'espionnage à l'égard de la Corée du Sud. Celle-ci est en effet le principal bailleur de fonds dans une opération d'un coût de 5 milliards de dollars qui est le résultat des négociations américano-nord-coréennes de 1994 : aux termes de l'accord, Pyongyang s'engage à renoncer à un programme nucléaire, dont tout donnait à penser qu'il était destiné à des fins militaires, en échange de la fourniture des centrales.

Confronté à une sévère pénurie alimentaire qui, dans certaines régions, a pris des proportions de famine, le régime de Pyongyang a un impérieux besoin d'aide étrangère. A la suite de l'incursion du sous-marin, Séoul, qui, irrité d'avoir été écarté des négociations de 1994, mène une politique erratique à l'égard de Pyongyang alternant souplesse et raidissement, avait suspendu toute aide au Nord.

Les *« regrets »* de Pyongyang ont été accepté favorablement à Séoul où le ministre des affaires étrangères Yoo Chong-ha a déclaré qu'*« en dépit de son caractère indirect »*, le communiqué de Pyongyang *« contient les points essentiels : des excuses et la promesse de ne pas recommencer »*. Le communiqué diffusé en anglais à destination de l'étranger devrait l'être également en coréen pour la population locale, qui n'a pas été tenue au courant de cette affaire. Séoul a aussi décidé, lundi, de rendre à la Corée du Nord les dépouilles des membres de l'équipage du sous-marin tués au cours de l'opération.

Si l'incident du sous-marin paraît clos et si Pyongyang semble décidé à s'engager dans les pourparlers quadripartites qui devraient jeter les bases d'une nouvelle stabilité dans la péninsule coréenne après les équilibres de la guerre froide, il paraît loin d'être certain que le régime de Pyongyang, qui veut avoir pour seul interlocuteur les Etats-Unis et s'est toujours employé dans le passé à placer Séoul dans une position subalterne, ira sans arrière-pensées à la table de négociations.

Philippe Pons

Les syndicats sud-coréens appellent à une reprise provisoire du travail

LE MOUVEMENT DE GRÈVE qui frappe la Corée du Sud donnait des signes d'essoufflement lundi 30 décembre, les conducteurs de métro ayant repris le travail, tandis que les infirmières s'apprêtaient à faire de même. Des leaders syndicaux ont cependant affirmé que leurs adhérents ne reculaient que provisoirement, pour épargner au public une situation chaotique pendant les fêtes de fin d'année, et que les débrayages reprendraient de plus belle au début de l'année nouvelle.

Le gouvernement a publié des statistiques indiquant une baisse du nombre des grévistes, mais précisant que les principaux chantiers navals et usines automobiles restaient paralysés.

Réaffirmant son refus des concessions, le cabinet a approuvé, lundi, une nouvelle législation du travail dont l'adoption, jeudi 26 décembre, par l'Assemblée nationale est à l'origine des grèves. La mesure contestée vise à faciliter les licenciements et à assouplir la durée du temps de travail.

Conducteurs et mécaniciens du métro de Séoul et de Pusan, deuxième ville du pays, ont donc repris leur activité lundi matin après deux jours de débrayage. Infirmières et assistants d'hôpitaux ont accepté d'en faire autant mardi.

MENACES DE SANCTIONS

Mais les leaders syndicaux restaient défiants : *« Nous donnerons plus d'ampleur à nos grèves et les prolongerons après le Nouvel An »*, a dit Kwon Young-kil, dirigeant de la Confédération des syndicats coréens. *« Nous exigerons la démission de tout le cabinet de Lee Soo-sung »*, a-t-il ajouté en se référant au premier ministre.

Des heurts ont opposé la semaine dernière des grévistes aux forces de l'ordre, tandis que le gouvernement condamnait les grèves en les déclarant illégales et menaçait de prendre des *« sanctions »*.

Le mouvement, qui a débuté jeudi, est parmi les plus importants de ces dernières années. Il affecte durement le secteur industriel et pourrait s'étendre au secteur bancaire. Selon le gouvernement, les grèves ont pratiquement gelé la production navale et automobile. Les deux confédérations qui ont appelé à la grève réunissent quelque 1,7 million d'adhérents. – *(Reuter.)*

En deux mois, près de deux cents personnes ont été assassinées en Algérie

Les violences se multiplient à l'approche du ramadan

L'Algérie a connu un week-end particulièrement meurtrier, au cours duquel vingt-huit civils (trente-quatre selon la presse) ont été massacrés dans un village situé à quelque 150 kilomètres au sud-ouest d'Alger, cependant qu'un attentat à la bombe faisait trente et un blessés dans un café d'une banlieue déshéritée de la capitale. Cette recrudescence des actes de violence intervient à quelques jours du début du mois de jeûne du ramadan.

VINGT-HUIT CIVILS (trente-quatre selon la presse) ont été massacrés dans un village au sud-ouest d'Alger dans la nuit du 28 au 29 décembre, et au moins 31 personnes ont été blessées, dimanche, par l'explosion d'une bombe dans un café de la banlieue de la capitale, alimentant la psychose des Algériens à quelques jours du début du ramadan. Le mois de jeûne musulman, qui doit débuter aux alentours du 10 janvier, est en effet marqué depuis quatre ans par une nette recrudescence des violences. Cette période est jugée propice au Djihad (guerre sainte) par les groupes armés islamistes.

Les vingt-huit civils ont été assassinés à Dhamnia, dans la région d'Aïn Defla (150 kilomètres au sud-ouest d'Alger). Les autorités ont accusé des « terroristes » – terminologie officielle désignant les groupes armés –, d'avoir commis ce crime, sans toutefois fournir de précisions sur ce massacre, un des plus importants commis ces dernières semaines. Selon des bilans partiels, près de deux cents personnes ont été tuées en deux mois, le plus souvent égorgées et décapitées, lors de cette série de tueries, qui se sont concentrées dans l'Algérois (centre du pays).

MENACES CONTRE LES FEMMES

La plupart de ces opérations ont été attribuées au Groupe islamique armé (GIA). Quant à l'attentat de dimanche, il a visé un café dans le quartier déshérité d'el Harrach, dans la banlieue de la capitale. L'explosion, la quatrième du genre en une semaine, a fait trente et un blessés, selon des médecins de l'hôpital Zmirli d'el Harrach. Une vingtaine d'autres blessés auraient été transportés vers d'autres établissements de soins. Les services de sécurité ont annoncé un bilan de vingt blessés.

Durant l'été, le GIA avait mené une sanglante campagne d'attentats dans des cafés, faisant plus de quinze morts et des dizaines de blessés. Ces établissements sont apparemment visés en raison de la présence supposée de fonctionnaires de l'Etat, et parce qu'ils détournent les Algériens de l'islam aux yeux des groupes les plus radicaux.

La tension s'est accrue dans la vieille ville – la Casbah – au centre d'Alger, où au moins une dizaine de civils ont été récemment *« exécutés »* par le GIA, parfois en plein jour. Cette tension est aussi alimentée par des tracts placardés de nuit sur les murs de certains quartiers, selon des témoignages d'habitants.

Le quotidien privé *Le Matin* a indiqué samedi qu'à la Casbah ces tracts invitent les hommes à *« une tenue correcte »* – pantalon *loubia* large pantalon bouffant, *kamis* (robe longue) et chéchia (calotte) – et menacent de représailles les femmes non voilées. Des habitants d'autres quartiers, notamment Baraki, les Eucalyptus, Bouzaréa et Bab el Oued, ont aussi vu des tracts islamistes, demandant aux femmes de ne pas travailler, et aux hommes de pratiquer régulièrement la prière.

Les députés algériens ont adopté, dimanche, une loi sur le contrôle des *« matériels de guerre, armes et munitions »*. Cette législation donne au ministère de la défense le contrôle de *« la fabrication, de l'importation et de l'exportation des armes de guerre »*. Toute personne enfreignant la loi est passible de la prison à perpétuité. Les récidivistes risquent la peine de mort. Les armes concernées vont des engins militaires au fusil de chasse et au couteau.

Les signataires d'un « appel pour la paix » ont annoncé avoir été autorisés à tenir un meeting à Alger jeudi prochain, dans un communiqué rendu public dimanche. Le texte indique que l'appel a été signé par des milliers de personnes et que des listes de signataires *« continuent à arriver de toutes les régions du pays »*.

Les autorités avaient interdit, le 6 décembre puis le 26, une marche du Front des forces socialistes (FFS) contre le référendum constitutionnel du 28 novembre. Elles avaient aussi interdit des rassemblements du Parti des travailleurs (PT, extrême gauche) à Tizi Ouzou, Béjaïa (Kabylie) et Alger.

Cet « appel à la paix » avait été lancé début novembre par une trentaine de personnalités politiques, dont le chef du FFS, Hocine Aït-Ahmed, le porte-parole du PT, Louisa Hannoune, l'ex-président Ahmed Ben Bella, le chef de file du courant rénovateur du Front de libération nationale (FLN, ex-parti unique), Mouloud Hamrouche.

Le responsable islamiste algérien Anouar Haddam, détenu depuis plus de trois semaines aux Etats-Unis, a été informé qu'il faisait l'objet d'une plainte, a affirmé dimanche un communiqué de son organisation publié à Paris. M. Haddam, qui se présente comme le président de la délégation parlementaire de l'ex-Front islamique du salut (FIS, dissous) à l'étranger, a reçu le 17 décembre un *« accusé de réception »* d'une plainte déposée par le Centre des droits constitutionnels, selon ce texte, signé par le vice-président de la délégation parlementaire du FIS, Saïd Lahlali.

PROCÉDURE « MANIPULÉE »

Cette plainte lui a été transmise par l'administration pénitentiaire américaine, selon le texte, qui précise que M. Haddam est détenu en Virginie. Le FIS estime que cette procédure est *« manipulée en sous-main par le pouvoir militaire d'Alger »* et affirme qu'un *« grand nombre »* de membres de ce *« type d'associations »* appartiennent à *« l'establishment militaire d'Alger »*.

M. Haddam avait été arrêté le 6 décembre, après qu'une demande d'asile politique, qu'il avait déposée en avril 1993, auprès d'un tribunal de l'émigration eut été rejetée, le 3 octobre, selon les Services de naturalisation et d'immigration (INS) américains. M. Haddam risque l'expulsion. – *(AFP.)*

Avec l'Irak, « la France court derrière un mirage », estime le PC irakien

« EN TENTANT de se concilier l'Irak, la France court derrière un mirage. Le seul et unique souci de Saddam Hussein est de se réhabiliter aux yeux des Etats-Unis et il use de ses relations avec l'Europe comme moyen de pression sur Washington. » Ce jugement sans appel d'un haut responsable du Parti communiste irakien (PCI), Labid Majid, de passage à Paris à la fin de la semaine dernière, concerne la décision de la France de ne pas participer au nouveau dispositif de surveillance du nord de l'Irak qui entrera en vigueur le 1er janvier 1997 (*Le Monde* daté 29-30 décembre).

Pour M. Majid, membre du bureau politique du PCI, l'initiative française *« est conforme à l'attitude de Paris envers le régime irakien »* qu'elle veut réhabiliter. Elle vise aussi à favoriser les entreprises françaises dans la perspective d'une telle réintégration de Bagdad dans la communauté internationale. Il faut dire que pour l'opposition irakienne, toutes tendances confondues, toute initiative française à l'égard de l'Irak porte le sceau d'un péché originel : son « amitié » pour Bagdad dans les années 70-80, « amitié » dont Jacques Chirac, lorsqu'il était premier ministre, fut le principal artisan.

C'est la Turquie, affirme-t-il, qui est le principal bénéficiaire du changement de dispositif de surveillance du nord de l'Irak, dans la mesure où le précédent, « Provide Comfort », échappait totalement à son contrôle. Désormais, le centre terrestre de coordination militaire de la surveillance de l'Irak est en Turquie, les appareils assurant cette surveillance demeurent basés en territoire turc, et le Parlement demeure libre de reconduire ou non leur présence sur le territoire.

Ankara, rappelle M. Majid, s'était déjà assuré début novembre un accord pratiquement taillé à sa mesure de cessez-le-feu entre les factions kurdes irakiennes. En vertu de cet accord, rappelle-t-il, non seulement les Turcs se sont érigés en protecteurs de la minorité turcomane irakienne – qui fera partie de la « Force de surveillance de la paix » dans le Kurdistan irakien –, mais elle a obtenu que lui soient reconnus, noir sur blanc, par les deux factions sœurs ennemies kurdes irakiennes, *« des droits de sécurité légitimes »*.

Le PDK et l'UPK se sont aussi engagés à *« empêcher les activités* [dans le Kurdistan irakien] *d'éléments terroristes, en particulier le Parti des travailleurs du Kurdistan »* (PKK). Ankara abritera par ailleurs, toujours en vertu de cet accord, le Groupe de supervision de la paix, dont il est membre aux côtés des Etats-Unis, de la Grande-Bretagne, de l'UPK, du PDK et des Turcomans.

« PAS DE VRAIE NÉGOCIATION »

D'après lui, la situation est pratiquement gelée dans le Kurdistan irakien après la reprise, en octobre, par l'UPK *« avec l'assistance de l'Iran »*, de *« la quasi-totalité »* des positions qu'il occupait avant l'offensive conjugée du PDK et des forces armées de Bagdad. Le PDK, affirme-t-il, fait l'objet de très vives pressions de la part des autres formations kurdes, et même au sein de ses propres rangs, pour ne pas engager un dialogue avec le régime irakien, qui aboutirait au retour en fanfare de ce dernier dans le Kurdistan. *« Des rencontres et des échanges de visites »*, affirme-t-il, ont lieu entre les deux parties *« aussi bien dans le Kurdistan qu'à Bagdad, mais il n'y a pas de véritable négociation »*. Le PCI est farouchement hostile à un dialogue avec le régime et œuvre à une réconciliation entre le PDK et l'UPK.

Aux yeux du responsable communiste, de nombreuses inconnues ne permettent pas de prévoir dans quel sens évoluera la situation dans cette région. Dans la foulée du changement du dispositif de surveillance, les Etats-Unis modifieront-ils leur attitude envers l'Irak ?, se demande-t-il. Accepteront-ils, voire, encourageront-ils comme le fait Ankara, des négociations kurdes avec Bagdad, ou se contenteront-ils d'autoriser le retour progressif des institutions officielles irakiennes dans le Kurdistan ?

Mouna Naïm

Les autorités de Belgrade déploient un important dispositif policier

Des unités de l'armée ont adressé une mise en garde à Slobodan Milosevic

Alors que le mouvement de protestation entre dans sa cinquième semaine en Serbie, les autorités de Belgrade ont déployé, dimanche 29 décembre, un important dispositif policier pour empêcher le défilé de l'opposition. Plusieurs unités de l'armée yougoslave ont, pour leur part, lancé une mise en garde au président Slobodan Milosevic en l'accusant de conduire le pays « à la ruine ».

LA POLICE SERBE a empêché, dimanche 29 décembre, quelque 50 000 personnes de défiler dans les rues de Belgrade au 42e jour du mouvement de protestation de l'opposition. Les manifestants ont été bloqués par la police anti-émeutes alors qu'ils empruntaient la principale voie piétonne de la capitale. Plus de deux mille policiers casqués et munis de matraques, un nombre sensiblement plus important que ces derniers jours, sont arrivés dans le centre de la capitale au moment où devait commencer la manifestation.

L'un des trois dirigeants de l'opposition, Vuk Draskovic, a accusé le président Slobodan Milosevic de vouloir « *instaurer l'état d'urgence et un état policier* » en Serbie. « *Ils peuvent interdire nos manifestations, ils peuvent nous empêcher de manger*, a poursuivi Vuk Draskovic à l'attention de la foule, *mais ils ne peuvent réprimer notre désir qui est de libérer la Serbie. Nous devons rester sages, déterminés, et ils* [les socialistes au pouvoir] *tomberont, peut-être dans un mois ou deux, mais ils tomberont.* »

Les dirigeants de la coalition Ensemble ont aussi invité les habitants de Belgrade à un réveillon du Jour de l'An qu'elle entend organiser dans le centre de la capitale. Selon le programme, la fête débutera par un bal masqué et se poursuivra par un programme artistique avec la participation de nombreux comédiens et musiciens célèbres. Un grand sapin sera installé sur la place de la République, au pied duquel les Belgradois pourront déposer leurs vœux inscrits sur des bouts de papier. L'opposition a invité ses sympathisants à se munir de bougies et de réveils avec une sonnerie réglée sur minuit précise.

Un peu plus tôt dans la journée une dizaine de milliers d'étudiants ont nargué plusieurs centaines de policiers anti-émeutes, en les forçant à courrir, afin de boucler tout le quartier autour de la zone piétonne et de la place des Etudiants voisine. Sur cette esplanade deux groupes, symbolisant les partisans du président serbe et ceux de l'opposition, se sont livrés à un simulacre d'échauffourée en s'attaquant à coups de ballons et de matraques en carton. Les « combattants » reprenaient à tue-tête les slogans favoris de ces deux groupes, « *Slobo, nous t'aimons* » et « *Bandits rouges* », sous les regards des policiers anti-émeutes.

Samedi, les obsèques d'un sympathisant de l'opposition, mort après avoir été frappé par des partisans du régime, ont donné lieu à une cérémonie au cimetière qui a été suivie par une dizaine de milliers de personnes. Vuk Draskovic a affirmé à cette occasion que « *d'après toutes les informations que nous possédons, il a été tué par la police, et c'est pour cette raison que l'on a caché sa mort pendant deux jours* ». Le prêtre qui a prononcé l'éloge funèbre de Predrag Starcevic n'a pas hésité à demander le départ du président serbe : « *Nous vengerons Predrag, notre disparu, quand en Serbie régnera la liberté* [« sloboda » en serbe] *et non Slobodan.* » « *La police*, a poursuivi le Père Zarko Gavrilovic, *doit avoir pour mission de protéger les citoyens contre la mafia et non la mafia contre les citoyens* », dans une allusion aux charges de police contre des manifestants qui a fait plus de trente blessés vendredi à Belgrade.

SILENCE ROMPU

L'armée yougoslave, considérée comme un pilier du régime de Slobodan Milosevic, a pour sa part rompu son silence, dimanche, en adressant une sévère mise en garde au président serbe. Une dizaine d'unités de l'armée l'ont implicitement accusé de conduire la Serbie « *à la ruine* ». « *S'il le faut, nous nous mettrons à la tête du peuple serbe pour faire triompher la vérité* », déclarent ces militaires dans une lettre à M. Milosevic citée par le Parti démocrate (DS, opposition) et qui a été diffusée par une télévision privée de Nis, la deuxième ville du pays, située à 220 kilomètres au sud de Belgrade. En même temps, dans une lettre aux étudiants contestataires de Nis, ils demandent à l'opposition de « *ne pas trop promettre* », au risque d'être renversée par l'armée « *dans six mois* » si elle venait au pouvoir. C'est la première fois que la troupe se manifeste depuis le début de la crise. Le chef d'état-major de l'armée, le général Momcilo Perisic, s'était simplement borné, le 12 décembre, à rappeler le « *rôle stabilisateur* » des forces armées.

Le président de la République fédérale de Yougoslavie (RFY, Serbie et Monténégro), Zoran Lilic, a pour sa part appelé ses concitoyens, dimanche, dans un message de Nouvel An à la nation diffusé par l'agence officielle Tanjung, à régler par un « *dialogue politique* » la crise que traverse le pays. Dans ce discours en forme d'appel à l'opposition qui boycotte les Parlements serbe et yougoslave, M. Lilic estime que « *les questions politiques, les désaccords et les divergences de vues ne peuvent être réglés avec succès* (...) *que dans le cadre des institutions issues de la volonté populaire* ». En même temps, le président de la RFY affirme qu'« *aucun pouvoir ne prime la volonté populaire* », et que « *seul un dialogue politique est susceptible de renforcer les institutions* ». M. Lilic a, en conséquence, invité « *les organes de l'Etat à s'acquitter sans délai et avec efficacité de leurs obligations légales* ». – *(AFP, Reuter.)*

Le Parlement russe adopte un budget 1997 jugé « fantaisiste »

MOSCOU
de notre correspondant

Dominée par l'opposition nationale-communiste, la Douma, la Chambre basse du Parlement russe, a adopté, samedi 28 décembre, en troisième et avant-dernière lecture, le budget 1997 de l'Etat russe. Baptisé « *budget de croissance* » par le gouvernement, il est jugé totalement « *irréaliste* » voire « *fantaisiste* » par de nombreux experts économiques. Modifiée par près de 2 000 amendements de l'opposition, qui a rajouté plus de 6 milliards de dollars (plus de 30 milliards de francs) de dépenses supplémentaires (sur un total de 96 milliards), cette loi de finances doit encore être approuvée une quatrième fois par la Douma puis par le Conseil de la Fédération, la Chambre haute du Parlement, avant d'être définitivement entérinée.

Le vote de ce budget marque cependant ce que certains ministres et députés appellent une « *nouvelle ère de coopération* » entre le législatif, aux mains de l'opposition, et l'exécutif. Selon la version officielle, les communistes ont accepté d'adopter ce texte après que le gouvernement eut accepté leurs demandes de dépenses accrues, notamment dans le domaine de la défense. Et ce d'autant plus volontiers que les engagements ne seront sans doute pas respectés. Ainsi, selon le Comité d'Etat aux statistiques, le programme d'investissements du gouvernement pour 1996 n'a été réalisé qu'à hauteur de 4 %... Selon des rumeurs persistantes à Moscou, les communistes auraient en fait accepté de voter le texte après s'être vu promettre quelques postes au gouvernement. Une autre explication est qu'après avoir fait mine de vouloir renverser le gouvernement sur le budget, les communistes seraient revenus à de meilleurs sentiments sous la menace d'une dissolution de la Douma et de nouvelles élections.

UNE UNANIMITÉ EXAGÉRÉMENT OPTIMISTE

Quoi qu'il en soit, le pouvoir et l'opposition ont au moins choisi ensemble d'être exagérément optimistes. Le gouvernement mise ainsi sur une croissance du PIB de 2 %, alors que celui-ci a chuté de 6 % en 1996. Les recettes attendues pour 1997 s'élèvent à 434 000 milliards de roubles (environ 430 milliards de francs), supérieures de 25 % aux prévisions de 1996 (et de 50 % aux recettes fiscales réellement perçues). Les dépenses atteindraient 530 000 milliards de roubles, soit une hausse de 21 % par rapport à 1996.

Dans le même « esprit de coopération », les députés communistes et les ministres se sont mis d'accord sur un déficit prévisionnel de quelque 17 milliards de dollars, soit 3,5 % du PIB. Cependant, pour 1996, le déficit du budget a de loin dépassé cette barrière. Il oscillerait entre 5 % et 13 %, selon le mode de calcul employé. A en croire le quotidien *Sevodnia* de samedi, le Fonds monétaire international, qui avait gelé en 1996 le versement de tranches de son crédit de 10,2 milliards de dollars sur trois ans, voudrait d'ailleurs imposer aux autorités russes de nouvelles règles de calcul du déficit. Il s'agirait d'inclure dans les dépenses les dettes du gouvernement envers les entreprises et organismes d'Etat, les arriérés de retraites et de salaires ainsi que les intérêts des colossaux emprunts d'Etat. Pour 1996, ces intérêts représenteraient à eux seuls 16 milliards de dollars, c'est-à-dire autant que le déficit « officiel »...

Malgré les multiples interrogations suscitées par la nouvelle loi de finances, le premier ministre, Viktor Tchernomyrdine, s'est déclaré « *très content* » de son adoption, estimant que ce « *document important va permettre de commencer l'année normalement* ». Cependant diverses catégories sociales dépendant du budget de l'Etat (mineurs, retraités, militaires, professeurs, etc.) attendent toujours, depuis des mois, le versement de leurs salaires inscrits au budget 1996.

Jean-Baptiste Naudet

Les terroristes protestants ont repris leurs attentats en Irlande du Nord

LONDRES
de notre correspondant

1996 avait commencé avec la rupture du cessez-le-feu en Irlande du Nord par l'IRA avec l'attentat perpétré à Canary Wharf, près de Londres. L'année se termine dans la crainte que les terroristes protestants ne fassent de même. En effet, un responsable du Sinn Fein, la branche politique de l'IRA, a découvert, samedi 29 décembre, à Londonderry, une bombe placée sous sa voiture. Une semaine auparavant, un dirigeant républicain de Belfast avait été blessé aux jambes lors de l'explosion d'une bombe également cachée sous sa voiture ; il bénéficie depuis lors d'une protection rapprochée de ses camarades, qui craignent que les loyalistes ne viennent l'achever sur son lit d'hôpital.

L'attentat de Belfast était sans doute une riposte aux coups de feu tirés contre un policier chargé de protéger un militant loyaliste. L'Irlande du Nord semble donc entrée à nouveau dans la surenchère entre mouvements terroristes, que l'on avait cru stoppée quand l'IRA avait annoncé son cessez-le-feu du 31 août 1994. L'ambiance ne pouvait être plus déplorable à deux semaines de la reprise des pourparlers de paix à Belfast, le 13 janvier, sous la présidence de l'ex-sénateur américain George Mitchell.

Mais ces négociations risquent de perdre un nouveau protagoniste. Le Sinn Fein en est déjà exclu, du moins jusqu'à ce que l'IRA annonce, et respecte de manière crédible un nouveau cessez-le-feu. Ce sont cette fois les représentants des deux petits partis loyalistes, le PUP (Parti unioniste progressiste) de David Ervine et l'UDP (Parti démocratique d'Ulster) de Gary McMichael, qui peuvent faire les frais de la reprise des attentats protestants. Aucun des deux n'a, pour le moment, accepté de condamner l'attentat de Londonderry, attribué au groupe de l'UFF (Combattants pour la liberté de l'Ulster), auquel ils sont liés.

Le Sinn Fein a déjà demandé au gouvernement britannique de « *déclarer en des termes non équivoques que le cessez-le-feu loyaliste a pris fin* », et d'en tirer les conséquences, même si M. McGuinness n'a pas exclu que les deux attentats à la voiture piégée puissent être des « *sales coups* » des services spéciaux de Sa Majesté.

FRAGILE DIALOGUE

L'exclusion des représentants des mouvements extrémistes des deux bords de la négociation risquerait de faire perdre à celle-ci toute signification. A quoi aboutiraient en effet des discussions sur la paix sans la participation de ceux qui se battent ou sur le désarmement en l'absence de ceux qui détiennent armes et explosifs ? D'autant que, jusqu'à présent, les chefs du PUP et de l'UDP ont adopté une attitude plus modérée et accepté d'entamer un dialogue avec l'autre camp.

Paradoxalement, les unionistes modérés se sont toujours montrés opposés à un dialogue avec les terroristes républicains. Les atermoiements du chef du Parti unioniste uni (UUP), David Trimble, et les menaces apocalyptiques du révérend Ian Paisley, leader du Parti démocratique unioniste (DUP), sont en effet pour beaucoup dans l'embourbement du processus de paix.

Or rien ne peut se faire sans eux, car ils tiennent en otage le gouvernement conservateur de John Major depuis que celui-ci a perdu sa majorité parlementaire. Et ils sont prêts à monnayer leur soutien, en particulier l'UUP. Courtisé par le premier ministre, M. Trimble vient de céder aux sirènes du parti eurosceptique de Jimmy Goldsmith. Après avoir reçu une généreuse contribution électorale de ce dernier, l'UUP a retiré son unique député européen du groupe parlementaire tory pour rejoindre celui de MM. Goldsmith et de Villiers.

On voit mal en quoi 1997 pourrait restaurer un peu d'optimisme en Irlande du Nord. La situation politique est bloquée au moins jusqu'aux prochaines élections – prévues ce printemps – et l'on peut craindre le pire de la part des deux mouvements terroristes. D'autant que la position des travaillistes sur la question irlandaise ne paraît guère différente de celle des conservateurs. – *(Intérim.)*

Scrutin serré pour le deuxième tour de la présidentielle à Madagascar

ANTANANARIVO. Les ex-présidents Didier Ratsiraka et Albert Zafy étaient au coude à coude à Antananarivo et le premier avait l'avantage dans les villes de province, selon les résultats partiels du deuxième tour de l'élection présidentielle malgache diffusés lundi 30 décembre dans la matinée. L'amiral Ratsiraka était légèrement en avance sur M. Zafy, avec 51,75 % des voix exprimées contre 48,25 %, après le dépouillement d'environ 20 % des bulletins. Le taux de participation était de 50,17 %, contre 58,41 % au premier tour.
Ces résultats partiels laissent présager un scrutin serré, d'autant qu'Albert Zafy réalise traditionnellement ses meilleurs scores dans les campagnes dont les résultats ne seront connus que peu à peu durant la semaine. Didier Ratsiraka, 62 ans, renversé en 1991 après 16 années au pouvoir et battu à l'élection présidentielle de 1993 par Abert Zafy, 69 ans, faisait figure de favori avec 36,61 % des suffrages exprimés contre 23,39 % à son adversaire au premier tour le 3 novembre. – *(AFP.)*

Les talibans assiègent la base aérienne afghane de Bagram

KABOUL. La milice islamique des talibans assiégeait, dimanche 29 décembre, la grande base aérienne de Bagram, à 50 kilomètres au nord de Kaboul, et échangeait des tirs d'artillerie sporadiques avec les forces de la coalition anti-taliban qui tiennent les lieux. La ligne de front entre les adversaires se trouve sur l'une des deux rives du pont Barikaw, située à environ 5 kilomètres de Bagram. De leurs positions, les miliciens, qui ont regagné du terrain grâce à une offensive lancée vendredi à l'aube, peuvent clairement voir les principaux hangars de la base aérienne. Parmi eux, se trouve un groupe de Pakistanais. Leur présence aux côtés des talibans était connue, mais reste un sujet sensible. Ahmad Shah Massoud, l'homme fort de l'ancien gouvernement du président Burhanuddin Rabbani, renversé le 27 septembre par les talibans, accuse le Pakistan d'ingérence directe dans les affaires intérieures afghanes, ce que dément le gouvernement pakistanais. – *(AFP.)*

Polémique sur la monnaie unique européenne en Allemagne

BONN. La perspective de la monnaie unique européenne continue de troubler les esprits en Allemagne. L'un des adversaires potentiels du chancelier Kohl pour les législatives de 1998, le social-démocrate Gerhard Schroeder, a relancé la polémique dans un entretien publiée lundi 30 décembre par l'hebdomadaire *Focus*, accusant le gouvernement de tromper son monde sur la solidité du futur euro. « *Si vous associez plusieurs monnaies faibles à quelques monnaies très fortes, il ne peut pas en ressortir une monnaie parfaitement forte* ». « *A long terme, l'Union économique et monétaire ne peut réellement fonctionner que si, à côté de la politique monétaire, les politiques fiscales et économiques sont également coordonnées à l'échelon européen* », a également souligné M. Schroeder. Ses propos ont suscité de vives réactions du gouvernement, notamment du ministre fédéral des finances, Theo Waigel, qui les a qualifié de « *populistes* ». Interrogé dans l'hebdomadaire *Der Spiegel*, le numéro deux de la CDU au pouvoir, Wolfgang Schäuble, a estimé que l'Union monétaire démarrera avec une « *très haute probabilité* » à la date prévue en 1999. On peut dire, souligne-t-il, que la monnaie européenne « *marquera la fin de l'histoire couronnée de succès du mark* » ou que cette histoire « *se poursuivra à travers l'Union monétaire européenne* ». – *(AFP, Reuter.)*

Le président Ben Ali souhaite amender la Constitution tunisienne

TUNIS. Le président Zine El Abidine Ben Ali a annoncé, samedi 28 décembre, qu'il présenterait, au cours de 1997, des projets de loi pour renforcer « *le processus démocratique* » et améliorer la participation de l'opposition dans les instances représentatives en Tunisie. Dans un discours devant la Chambre des députés, M. Ben Ali a indiqué qu'il soumettrait un projet d'amendement de la Constitution pour l'extension du champ d'application du référendum, dans le sens de « *la confirmation de notre option démocratique et de nos constantes fondées sur le pluralisme* », a-t-il dit. Le projet affirmera « *le principe de non constitution de partis sur des bases raciales, régionales ou religieuses* ». Cela portera au rang de « *principes constitutionnels* » cette règle déjà prévue dans une loi sur les partis, en vigueur depuis quelques années. M. Ben Ali veut aussi présenter un projet de loi pour la codification du « *financement public* » des partis politiques. Le Code électoral sera modifié pour permettre aux partis de l'opposition légale d'obtenir davantage de sièges au Parlement et dans les conseils municipaux. – *(AFP.)*

ASIE

■ **INDONESIE : quatre personnes ont été tuées** durant les émeutes de jeudi dans la ville de Tasikmalaya, à l'ouest de Java, selon des informations publiées dimanche 29 décembre. Ces émeutes ont été provoquées par des musulmans en colère qui ont saccagé des églises et des commerces appartenant à des Indonésiens de souche chinoise. Quelque trois mille policiers et soldats ont été déployés pour rétablir l'ordre. – *(AFP.)*

EUROPE

■ ***BULGARIE : la démission du gouvernement du parti socialiste*** (PSB, ex-communiste) a été entérinée, samedi 28 décembre, par le Parlement par 211 voix pour, 3 contre et 9 abstentions. M. Videnov, critiqué par l'opposition et au sein de son parti pour la grave crise économique que traverse le pays, avait annoncé sa démission lors d'un congrès extraordinaire du PSB, samedi 21 décembre. – *(AFP.)*

■ **NORVÈGE : Gro Harlem Brundtland, qui avait démissionné** de son poste de premier ministre, au mois d'octobre, a annoncé, samedi 28 décembre à Oslo, qu'elle abandonnerait prochainement son siège de député (travailliste), « *pour des raisons familiales* », et qu'elle ne se représenterait pas aux élections législatives de l'automne 1997. Agée de cinquante-sept ans, Mme Brundtland rédige actuellement ses mémoires. – *(Reuter.)*

■ **GRANDE-BRETAGNE : une Ecossaise âgée de 91 ans est décédée**, samedi 28 décembre, des suites de l'épidémie de la bactérie E. coli, qui a commencé voici un mois en Ecosse, portant ainsi le bilan à seize morts, selon les autorités sanitaires de la région du Lanarkshire. – *(AFP.)*

■ **ITALIE : une quinzaine de tombes juives ont été profanées** dans la nuit de samedi 28 au dimanche 29 décembre dans le carré juif du cimetière de la Prima Porta à Rome. Des étoiles de David ont été arrachées des tombes, et l'une d'entre elles a été entourée de fils de fer sur lesquels ont été accrochées des croix gammées. – *(AFP.)*

هكذا من الاصل



EMPLOI Le ministère du travail a rendu publics, lundi 30 décembre, les chiffres de l'emploi pour novembre, qui révèlent une augmentation de 20 700 chômeurs, portant le nombre officiel à 3 121 500 (3 451 000, selon l'ancien mode de calcul). Le taux de chômage atteint 12,7 % selon les normes du BIT. En un an, de novembre 1995 à novembre 1996, le nombre des demandeurs d'emploi a augmenté de 147 700. ● LES COMPARAISONS européennes pour 1996 et régionales pour 1995 font apparaître de fortes disparités, mais montrent aussi que la France, comme l'Allemagne, se situe tout près de la moyenne du chômage dans les quinze pays de l'Union. ● LES PRÉVISIONS des conjoncturistes pour 1997 sont moroses, l'OFCE, notamment, estimant que la rigueur budgétaire, en dépit de baisses d'impôt favorisant la consommation, aura un effet restrictif.

Le nombre des chômeurs a augmenté de vingt mille en novembre

La dernière statistique, publiée lundi 30 décembre, révèle une nouvelle dégradation du marché du travail, après une amélioration en octobre. En un an, de novembre 1995 à novembre 1996, la masse des demandeurs d'emploi s'est accrue de près de cent cinquante mille personnes

C'EST UNE STATISTIQUE qui, à elle seule, illustre bien la médiocre année 1996 qui s'achève : en novembre, le chômage a de nouveau progressé. Selon le bilan publié lundi 30 décembre par le ministère du travail, le nombre des demandeurs d'emploi a progressé de 20 700 au cours du mois précédent, soit une hausse de 0,7 % par rapport à octobre.

Après les augmentations d'août (+ 39 500) et de septembre (+ 27 700), les résultats d'octobre, en amélioration (– 12 000 demandeurs d'emploi), avaient surpris la plupart des experts, tous plus ou moins pessimistes. Les données qui viennent d'être rendues publiques confirment donc qu'après une brève embellie la tendance du marché du travail reste mal orientée.

En faut-il une preuve, on la trouve dans les évolutions annuelles du chômage. A la fin du mois de novembre 1996, on dénombrait 3 121 500 demandeurs d'emploi, contre 2 973 800 en novembre 1995. D'une année à l'autre, les files d'attente devant les ANPE se sont donc allongées de 147 700 personnes (+ 5 %).

Si l'on ajoute à ce chiffre les demandeurs d'emploi ayant exercé une activité de plus de soixante-dix-huit heures dans le mois et qui, à ce titre, ne figurent plus dans le « baromètre » officiel, le bilan est encore plus préoccupant : au cours de la même période d'un an, le nombre des chômeurs est passé de 3 255 400 à 3 451 000, soit 195 600 demandeurs supplémentaires (+ 6 %). A ce rythme-là, le chômage pourrait dépasser, d'ici deux à trois mois, la barre symbolique des 3,5 millions.

Enfin, puisqu'il existe de multiples manières d'évaluer le chômage, on peut encore se reporter au mode de calcul retenu par le Bureau international du travail (BIT) pour mesurer que la situation se dégrade : la hausse est, dans ce cas-là, de 0,5 % en novembre et de 10,7 % sur un an. De son côté, le taux de chômage atteint 12,7 % en novembre, soit une hausse de 0,1 point sur un mois et de 1,1 point sur un an.

UNE CROISSANCE MOLLE

Cette évolution du chômage est, de fait, bien en phase avec la conjoncture économique. Après une phase de reprise de l'activité au troisième trimestre, au cours de laquelle la croissance a progressé de près de 0,9 %, le quatrième trimestre a sans doute été plus atone : l'Insee n'escompte une croissance que de 0,2 %. Les statistiques du chômage portent donc la trace de cette croissance molle.

La conjoncture actuelle est surtout marquée par un grand attentisme des chefs d'entreprise, qui ont fortement revu à la baisse leurs prévisions d'investissement et qui hésitent à embaucher. L'emploi salarié a ainsi baissé de 0,1 % au cours de la période de douze mois qui s'est achevée en septembre.

Cette baisse a évidemment une forte incidence sur les chiffres du chômage. Si celui-ci progresse, ce n'est pas en effet parce que le nombre des inscriptions à l'ANPE augmente : elles ont diminué, au contraire, de 5,6 % en novembre. Cependant, comme l'économie française ne crée plus d'emplois, les sorties de l'ANPE sont orientées à la baisse : elles ont diminué de 0,5 % en novembre, les reprises d'emploi reculant de 4,1 % par rapport à octobre, et les entrées en stage de 7,3 %.

En clair, l'heure n'est sans doute pas à de grandes vagues de licenciements, mais les employeurs hésitent à embaucher et, par contrecoup, la durée du chômage augmente. Le nombre des demandeurs d'emploi inscrits depuis plus d'un an à l'ANPE atteint 1 084 600 en novembre, soit une progression de 22 400 dans le mois (+ 2,1 %).

PESSIMISME

Pour le court terme, les prévisions de l'Insee ne laissent pas présager de retournement de tendance. L'institut estime que la croissance ne devrait guère excéder 0,2 % au premier trimestre de 1997.

Quant à l'emploi, il ne devrait pas évoluer plus favorablement. En recul de 0,3 % au second semestre de 1996 (pour les secteurs marchands non agricoles), il devrait encore baisser de 0,1 % au premier semestre de 1997. C'est ce qui a conduit l'Insee à estimer que cette tendance, cumulée avec la réduction des effectifs du contingent du service national, pourrait conduire à un taux de chômage de 13 % d'ici à la fin du mois de juin 1997.

L. M.

Une population active inégalement touchée selon les régions et les pays

En France — Demandeurs d'emploi, données CVS en milliers — ANCIENNE COURBE : 3 292,6 … 3 451,0 ; NOUVELLE COURBE : 3 015,9 … 3 121,5 — J F M A M J J A S O N — Source : ministère du travail (DARES) et ANPE

Par région — Taux de chômage en 1995 — moy. nationale : 11,6 % — Source : Insee

En Europe — Taux de chômage en % — 1990, 93, 96, 97*, 98* — * prévisions — Source : OCDE

Un taux deux fois plus élevé en Languedoc-Roussillon qu'en Alsace

ENTRE 1994 ET 1995, en moyenne annuelle, le chômage a baissé dans toutes les régions, selon une étude de l'Insee publiée à la mi-décembre.

Les taux de chômage régionaux ont ainsi retrouvé, en 1995, des niveaux comparables à ceux de 1993, mais les disparités entre régions, autour d'un taux de chômage moyen de 11,6 %, restent toutefois très fortes : près de 9 points séparent le taux le plus faible, en Alsace (7,1 %, en baisse sensible, de surcroît, par rapport à 1993), du niveau le plus élevé, qui est enregistré en Languedoc-Roussillon (15,8 %).

DES ÉCARTS MARQUÉS

La baisse du chômage est à mettre en relation, indique l'Insee, avec la légère hausse de l'emploi salarié, qui, en moyenne annuelle, a progressé dans presque toutes les régions de 1994 à 1995 (1,1 % pour l'ensemble de la France).

Cependant, cet accroissement a été « *partiellement atténué par la baisse de l'emploi non salarié, qui s'est retrouvée dans toutes les régions* », ajoute l'Institut.

Par départements, les écarts sont aussi très marqués. Le Haut-Rhin n'est qu'à 6,8 %, ce qui est probablement dû, en partie, aux emplois que les frontaliers alsaciens trouvent en Suisse ou en Allemagne.

La Lozère détient le record de la faiblesse du chômage avec 5,7 % : dans ce département peu peuplé, la pression des demandeurs d'emploi, de la part des jeunes notamment, est évidemment faible.

On notera aussi que les départements à dominante agricole (Gers, Mayenne, Haute-Loire, Corrèze, Orne, par exemple) ont des taux moins élevés que les zones de tradition industrielle (Nord, Seine-Maritime, Bouches-du-Rhône, Seine-Saint-Denis). Enfin, contrairement à une idée répandue, le taux de chômage à Paris est élevé : 12 %, du même ordre, par exemple, que dans le Calvados.

L'emploi a progressé de 0,1 % en Europe et de 1,4 % aux Etats-Unis

IL EST DEVENU COMMUN, en France, face à l'inexorable progression du chômage, de se lamenter en observant l'amélioration notoire du marché de l'emploi observée outre-Manche. Alors qu'en 1992 encore les deux pays avaient des taux de chômage sensiblement égaux, le nombre de chômeurs n'a cessé de décliner au Royaume-Uni ; il est désormais, en dehors du Japon et des Etats-Unis, le plus faible des grands pays industriels.

Une remarque s'impose à la lecture des statistiques de l'emploi dans les deux pays, sur longue période : l'hétérogénéité des deux courbes. En France et en Grande-Bretagne, le chômage touchait 6 % environ de la population active en 1980.

Depuis, la progression est pratiquement linéaire en France, beaucoup plus heurtée en Grande-Bretagne. C'est ainsi qu'en 1983 le taux de chômage britannique atteignait déjà 10 %, avant de reculer à 6 % environ en 1990 (9 % en France). Au cours des années 90, sous l'effet de la très forte récession subie par Londres, le marché de l'emploi a subi le même coup d'accordéon : plus de 10 % en 1993 au Royaume-Uni (11,7 % en France), 7,4 % aujourd'hui.

Le marché de l'emploi britannique paraît donc beaucoup plus réceptif aux évolutions de la conjoncture.

> A elles deux, la France et l'Allemagne représentent près de 40 % des 18 millions de chômeurs de l'Union

Cette réalité est généralement expliquée, comme aux Etats-Unis, par la flexibilité de ce marché et par l'évolution contrastée entre les régions, qui en est souvent le corolaire. L'OCDE (Organisation de coopération et de développement économiques), connue pour son libéralisme, fustige régulièrement la France pour la rigidité de son marché du travail. L'Organisation n'a cependant pu s'empêcher de dénoncer le recours croissant à des arrangements spécifiques, sur des emplois saisonniers ou annuels, dans certaines sociétés étrangères implantées au Royaume-Uni.

L'Ecosse est ainsi l'une des principales régions européennes visées par les accusations de « dumping social », qui dénoncent les entorses à la protection des travailleurs faites pour attirer les investisseurs étrangers. L'OCDE relève aussi le développement rapide du travail à temps partiel au Royaume-Uni, où la croissance de l'emploi est nettement supérieure à celle des heures travaillées.

L'Allemagne et surtout la France ont abondamment utilisé les différents instruments de lutte contre le chômage, que ce soit le traitement social ou le partage du temps de travail (donc des rémunérations), mais elles n'ont pas réussi à *endiguer* l'augmentation du nombre de sans-emploi. A elles deux, elles représentent près de 40 % des dix-huit millions de chômeurs de l'Union et expliquent que la croissance de l'emploi y atteint 0,1 % à peine, en 1996, contre 1,4 % aux Etats-Unis.

Des Etats plus petits, comme l'Irlande, les Pays-Bas et le Danemark, ont connu pour leur part, ces dernières années, une forte progression de leurs créations nettes d'emplois. Les observateurs s'accordent généralement à admirer les restructurations astucieuses, facilitant le partage du temps de travail aux Pays-Bas, le développement de l'emploi des cadres en Irlande, la généralisation de l'allégement de la fiscalité. Toutefois ces économies, de dimensions modestes, très ouvertes sur l'étranger, sont difficilement comparables aux « poids lourds » de l'Union.

Les comparaisons internationales sont malaisées, en matière d'emploi, en raison de la diversité des pratiques d'indemnisation et des comportements nationaux. *L'Espagne*, en tout état de cause, emporte la triste palme du chômage en Europe : près de 23 % de sa population active est à la recherche d'un emploi, contre 7,2 % seulement dans le Portugal voisin.

Françoise Lazare

La rigueur ne promet pas une amélioration de l'emploi à court terme



ANALYSE

BONNE et heureuse année !... Pour les quelque trois millions de Français qui sont au chômage, les vœux que le chef de l'Etat doit leur adresser mardi soir, lors de son allocution traditionnelle du 31 décembre, auront une curieuse résonance. A un double titre, d'ailleurs : parce que l'année 1996 a été mauvaise dans le domaine de l'emploi ; parce que l'année 1997 risque de l'être tout autant, sinon plus.

Il est, certes, encore trop tôt pour dresser le bilan de l'ensemble de l'année 1996, car on ne dispose que des résultats des onze premiers mois. Ceux-ci indiquent, néanmoins, une tendance qui ne sera plus démentie : au total, le chômage aura augmenté, selon le mode de calcul, de 150 000 à 200 000 personnes.

En d'autres temps, le gouvernement aurait pu plaider les circonstances atténuantes. Alors que l'équipe précédente, dirigée par Edouard Balladur, avait bénéficié d'une forte reprise économique en 1994, ce qui lui avait permis d'afficher dix mois consécutifs de baisse du chômage, l'activité a ensuite marqué le pas.

Pour 1996, la croissance ne devrait guère excéder 1,3 %. Ceci explique donc cela : mécaniquement, et quels qu'aient été les efforts entrepris par Alain Juppé, le nombre des demandeurs d'emploi a repris son irrésistible envolée.

Seulement voilà : durant la campagne présidentielle, Jacques Chirac avait promis monts et merveilles. Commentant les chiffres du chômage de février 1995, qui indiquaient une baisse de 10 200 personnes, il avait fait la fine bouche, estimant que ce recul n'avait « *aucune signification* » et suggérant que, élu président, il engagerait une politique autrement plus efficace pour faire reculer le chômage. Même si, depuis, le chef de l'Etat a changé de discours et si sa priorité n'est plus la réduction du chômage, mais celle des déficits, le bilan, tel qu'il transparaît des statistiques du ministère du travail, apparaît donc « calamiteux », pour reprendre la formule du premier ministre Alain Juppé au sujet des finances publiques dont il avait hérité en 1995.

Plus grave : le gouvernement ne peut pas même arguer que la politique de rigueur, à laquelle il s'est converti depuis un peu plus d'un an, permettra à coup sûr, même si ce n'est qu'à moyen terme, de faire refluer le chômage. Les grands instituts de conjoncture, en effet, même s'ils pensent que l'activité économique devrait progressivement se consolider, estiment que, dans le même temps, le chômage pourrait continuer de progresser.

Dans sa dernière note de prévision (*Le Monde* du 18 décembre), l'Insee laisse entendre que l'activité pourrait avoisiner 2,5 %, en rythme annualisé, à la fin de juin 1997, le taux de chômage atteignant alors le niveau record de 13 %. L'institut national relève qu'au « *début de 1997 l'emploi devrait encore subir les effets décalés du ralentissement économique de 1996* ».

IMPACT NÉGATIF

Dans sa dernière « Lettre » (nº 157, en date du 26 décembre), l'Observatoire français des conjonctures économiques (OFCE) fait un constat voisin. Selon ses simulations, la loi de finances pour 1997 aurait un impact négatif sur l'activité. Certes, le gouvernement a prévu 25 milliards de francs de baisse de l'impôt sur le revenu : le volet « recettes » du budget devrait donc favoriser la consommation des ménages (de 0,2 % en 1997 et 0,3 % en 1998) et stimuler le produit intérieur brut (PIB) exactement dans les mêmes proportions ; mais, prévoyant de nombreuses mesures d'économies, le volet « dépenses » aurait un impact contraire : il serait négatif sur la croissance (à hauteur de 0,4 point en 1997 et 0,5 point en 1998) et sur l'investissement des entreprises (respectivement 0,9 et 1,4 point).

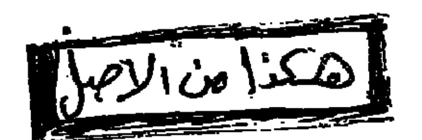
Calculant le solde de ces mesures contradictoires, l'OFCE en arrive à la conclusion que le budget aura un effet plutôt positif sur la consommation (accrue de 0,1 point au cours de chacune des deux années), mais clairement négatif sur la croissance (diminuée de 0,2 point au cours des deux années) et sur l'investissement des entreprises (– 0,5 et – 0,6 point).

Quant à l'emploi, dont les crédits ont été fortement revus à la baisse (redéfinition du contrat initiative-emploi, suppression de l'aide au premier emploi des jeunes, etc.), il en serait, lui aussi, sensiblement affecté, à hauteur de 25 000 personnes en 1997 et 29 000 en 1998. Il faut interpréter avec précaution ces simulations qui, comme tous les modèles économétriques de type keynésien, peuvent surévaluer les effets récessifs des politiques de rigueur. Cependant, dans tous les cas de figure, on peine à imaginer qu'une politique restrictive, dessinée dans le cadre de la marche vers la monnaie unique, puisse avoir un effet expansif sur l'emploi, au moins à court terme.

Alors, quelle nouvelle promesse le chef de l'Etat peut-il faire aux Français pour 1997 ? Quel espoir peut-il donner à l'actuelle majorité, que l'échéance des élections législatives de 1998 commence à sérieusement inquiéter ? Aux uns et aux autres, peut-il assurer, envers et contre tout, que le chômage finira bien par baisser ? Les vœux du Nouvel An ne sont pas toujours un exercice facile.

Laurent Mauduit





La gauche salue Daniel Mayer, résistant, socialiste et défenseur des droits de l'homme

Lionel Jospin s'incline devant son « courage »

LA GAUCHE a rendu hommage à la mémoire de Daniel Mayer, ancien membre du Conseil national de la Résistance, ancien ministre, ancien président de la Ligue des droits de l'homme et ancien président du Conseil constitutionnel, décédé à l'âge de quatre-vingt-sept ans dans la nuit du samedi 28 au dimanche 29 décembre *(lire page 11)*. Lionel Jospin, premier secrétaire du Parti socialiste, a salué une *« figure marquante du socialisme français des cinquante dernières années et* [un] *homme d'une rare qualité ». « Dans son engagement politique, il a choisi le courage, l'honneur et la justice »*, souligne M. Jospin dans un communiqué.

« Comme homme, il a marqué tous ceux qui ont eu la chance, comme moi, de le connaître, par son intelligence, sa passion, sa droiture, le pétillement de son esprit et sa profonde humanité », ajoute le premier secrétaire du PS. Evoquant le parcours politique de Daniel Mayer, qui *« témoigne de son courage et de sa lucidité »*, M. Jospin rend hommage au *« grand résistant »* qui avait travaillé, *« au péril de sa vie, à constituer le mouvement socialiste clandestin »*, avant de devenir le secrétaire général de la SFIO de la Libération.

Roland Dumas, président du Conseil constitutionnel, a affirmé que Daniel Mayer, qui l'avait précédé à la tête de l'assemblée du Palais-Royal de 1983 à 1986, restera pour tous *« une référence morale ». « C'est une grande figure symbole de notre temps qui vient de disparaître, car Daniel Mayer dépassait, et de très loin, les limites du monde de la politique »*, a-t-il déclaré. *« Nous nous connaissions depuis la fin de la guerre* [...]. *Sa mort me remplit de tristesse, il restera pour tous, quelles que soient les orientations des uns ou des autres, une référence morale avant tout, car sa vie fut un exemple admirable de droiture et de fidélité aux valeurs auxquelles il croyait »*, a conclu M. Dumas.

« UNE PERTE DOULOUREUSE »

Enfin Mᵉ Henri Leclerc, président de la Ligue des droits de l'homme, a exprimé son émotion dimanche après la disparition de Daniel Mayer, président d'honneur de la Ligue des droits de l'homme et qui en fut le président de 1958 à 1975. *« Il avait une conception farouche de l'indépendance de la Ligue des droits de l'homme, qui l'amena, dès qu'il fut élu à sa tête, à abandonner son mandat de député socialiste* [...]. *C'est pour tous les militants de la Ligue des droits de l'homme, mais, par-delà, pour tous les hommes de gauche et pour tous les citoyens, une perte particulièrement douloureuse »*, souligne Mᵉ Leclerc.

La hausse de la CSG sera compensée par la baisse des cotisations maladie en 1997

La réforme du financement de la Sécurité sociale entre en application le 1ᵉʳ janvier

Le 1ᵉʳ janvier 1997, la contribution sociale généralisée (CSG) augmente d'un point, qui sera déductible de l'impôt sur le revenu. Cette hausse sera compensée à la même date par une baisse de 1,3 point de la cotisation maladie. A Matignon, les services du premier ministre, Alain Juppé, estiment que les salariés devraient ainsi recevoir 0,45 % de pouvoir d'achat supplémentaire en 1997.

LES NUMÉROS du *Journal officiel* du 28 et du 29 décembre publient les lois et décrets qui modifient les prélèvements fiscaux et sociaux pendant l'année 1997 et qui créent une nouvelle contribution sociale généralisée (CSG) à partir du 1ᵉʳ janvier.

La CSG voit son taux relevé de 2,4 % à 3,4 %, mais ce point supplémentaire sera déductible du revenu imposable et apparaîtra sur les feuilles de paie sur une ligne distincte de celle regroupant les 2,4 % de la CSG non déductible de l'impôt sur le revenu et les 0,5 % du remboursement de la dette sociale (RDS) également non déductible. En contrepartie, le taux de la cotisation maladie baissera de 6,8 % à 5,5 %, sauf pour les retraités du secteur privé imposables et pour les chômeurs rémunérés au-dessus du SMIC, dont le taux de cotisation progressera de 0,2 %.

Les services du premier ministre ont calculé que cette réforme permettra d'augmenter de 0,45 % le pouvoir d'achat des salariés. Elle se traduirait par un gain mensuel de 52,50 francs, soit 630 francs par an, pour un salarié gagnant 15 000 francs brut par mois. Le gain pour un salarié payé au SMIC, soit 6 406,79 francs brut, est évalué à 22,43 francs par mois ou 269,16 francs par an. Si l'on ajoute à ces 0,45 % une réduction des cotisations chômage des salariés de 0,21 % à partir du 1ᵉʳ janvier, c'est plus de deux tiers d'un point de revenu qui seront ainsi rendus aux ménages en 1997.

La hausse de la CSG a pour but de redresser les comptes de la Sécurité sociale de 5,2 milliards de francs. Avec la réduction de la cotisation maladie, elle marque la première étape de la mise en place d'une assurance-maladie vraiment universelle. La hausse du taux s'accompagne d'un élargissement de son assiette. C'est ainsi que de nouveaux revenus du travail seront frappés, et notamment la part des indemnités de licenciement excédant le montant légal ou conventionnel ainsi que les indemnités versées à l'occasion de modifications du contrat de travail, les contributions patronales aux régimes de prévoyance et de retraite complémentaire facultatifs, les primes d'intéressement et de participation, les allocations versées au salarié en congé parental.

Les revenus dits de remplacement seront taxés. Les chômeurs, les retraités et les préretraités imposables ayant une allocation supérieure au SMIC y seront assujettis. Un taux réduit de 1 % leur sera appliqué lorsqu'ils auront été rendus non imposables par le jeu des réductions d'impôts. Les chômeurs bénéficiront d'un abattement de 5 % pour frais professionnels.

L'ÉPARGNE POPULAIRE EXONÉRÉE

La nouvelle CSG frappera les indemnités journalières maladie, maternité, accidents du travail et maladies professionnelles, mais pas l'allocation-logement, le RMI ou l'allocation adultes handicapés. Les allocations familiales qui seront assujetties à partir de 1997 au RDS échapperont à la CSG, tout comme l'allocation parent isolé, l'allocation éducation spéciale et l'allocation de garde d'enfant à domicile.

La CSG concernera les revenus du patrimoine, qu'il s'agisse de revenus fonciers, de rentes viagères, de revenus de valeurs mobilières ou de plus-values réalisées sur les marchés au cours de l'année 1996 et déclarés en février 1997. Seule l'épargne dite « populaire » (livret A et bleu, Codévi, livret d'épargne populaire) sera exonérée de CSG. En revanche, seront taxés les intérêts et primes des comptes et plans d'épargne logement (PEL), les produits des plans d'épargne populaire (PEP) et des contrats d'assurance-vie, les retraits effectués sur les plans d'épargne en actions (PEA), les revenus des plans d'épargne retraite et des plans d'épargne entreprise.

Enfin, la CSG sera appliquée sur 29 % des 33 milliards de francs d'enjeux reversés aux parieurs par la Française des jeux et sur 28 % des 35 milliards de francs pariés au PMU. Le produit des machines à sous sera soumis à une taxe de 3,4 %. Dans les casinos, tous les gains égaux ou supérieurs à 10 000 francs seront imposés de 10 %.

Alain Faujas

Le président de la CNAV s'inquiète du financement des retraites

PRÉSIDENT de la Caisse nationale d'assurance-vieillesse (CNAV), Jean-Luc Cazettes (CFE-CGC), affirme, dans un entretien publié dans le numéro daté de janvier du magazine *Notre temps*, *« qu'on n'échappera pas à une hausse »* des cotisations. *« A échéance 2015, je ne pense pas que l'on puisse rester sur la notion d'une retraite à taux plein à 60 ans »*, ajoute le président de la CNAV. L'équilibre général du régime d'assurance-vieillesse devrait passer *« sans difficulté »* le cap de 2005 *« sauf détérioration économique importante »*. Au-delà, avec l'arrivée à l'âge de la retraite des générations issues du baby-boom, un déficit de financement évalué à 4,5 points de cotisations est prévu. Ce déficit qui *« représente un manque à gagner d'environ 25 % pour l'assurance-vieillesse »*, devra être comblé, selon M. Cazettes, par *« un relèvement de cotisations »* et *« peut-être par une remise en cause »* de l'âge de la retraite.

DÉPÊCHES

■ **RMI : le revenu minimum d'insertion est porté à 2 402,99 francs par mois pour une personne seule,** en France métropolitaine, à dater du 1ᵉʳ janvier, selon un décret paru dimanche 29 décembre au *Journal officiel*. Avant cette date, le RMI s'élevait à 2 374,50 francs.

■ **SÉCURITÉ SOCIALE : le plafond mensuel** de la Sécurité sociale passera de 13 540 francs à 13 720 francs au 1ᵉʳ janvier, soit une hausse de 2,1 %, selon un décret paru dimanche au *Journal officiel*. Le salaire sous le plafond de la Sécurité sociale sert de référence au calcul des cotisations vieillesse et à de nombreuses prestations.

■ **ÉLYSÉE : le président de la République a quitté,** dimanche 29 décembre, la petite station thermale d'Eugénie-les-Bains, dans les Landes, où il était venu passer les fêtes de Noël avec son épouse, pour regagner Paris.

■ **LA RÉUNION : pour la troisième fois consécutive, le budget** du conseil régional de la Réunion n'a pu être voté, lundi 30 décembre, huit élus de Free-DOM, le groupe de la présidente, Margie Sudre, secrétaire d'Etat chargé de la francophonie, ayant annoncé par avance leur refus de vote (*Le Monde* daté 29-30 décembre). Par ailleurs, dix des dix-neuf membres de la commission permanente, dont le premier vice-président, Jasmin Moutoussamy (Free-DOM), ont présenté leur démission.

CORRESPONDANCE

Une lettre de M. Kari

Notre article intitulé « M. Tiberi fils donne le frisson au RPR d'Ile-de-France », paru dans Le Monde *daté 1ᵉʳ-2 décembre et faisant état de l'embarras des responsables de ce parti à l'idée de voir Dominique Tiberi entrer au conseil régional par suite de la démission de l'un de ses membres, nous a valu la lettre suivante d'Embarek Kari, conseiller régional RPR :*

Tout d'abord, je conteste formellement être à l'origine d'une paralysie de la commission des formations, affirmation inexacte, démentie par ma réélection à l'unanimité, le 15 novembre 1996, à la présidence de cette commission.

En revanche, les groupes communiste, socialiste et les Verts, sous le prétexte fallacieux d'un motif tenant à ma personne, ont refusé de siéger à la commission. Devant le risque de paralysie de la commission permanente et du conseil régional, j'ai pris de moi-même l'initiative de présenter ma démission de la présidence à laquelle je venais d'être réélu, et ce dans un souci d'apaisement.

En second lieu, je démens formellement avoir sollicité un siège à la commission permanente sous la menace de donner ma démission du conseil régional. D'ailleurs, je n'ai jamais souhaité postuler à la commission permanente, où j'ai soutenu la candidature de mon ami Hervé Mécheri.

Enfin, mes prétendues *« menaces »* sont contraires à mon souhait d'être réélu et heurtent mes convictions morales, n'ayant point le tempérament d'un maître chanteur.

PARIS Plusieurs responsables et élus de la Ville de Paris ont été entendus, ces dernières semaines, dans le cadre de l'instruction sur la gestion de la Semidep, une société d'économie mixte de la Ville chargée de la construction et de la gestion de logements sociaux. ● PENDANT DES ANNÉES, cette société a facturé des charges fictives à ses locataires et engagé des « *travaux fantômes* » qui n'ont jamais été réalisés dans les immeubles dont elle avait la charge. La chambre régionale des comptes d'Ile-de-France estime également que les appels d'offres passés en 1994 pour les marchés publics violaient la loi Sapin. ● LE PRÉSIDENT de la Semidep, Alain-Michel Grand, a été mis en examen pour abus de biens sociaux. La justice s'interroge également sur le rôle de l'ancienne directrice de la communication de la société, Annette Marchi.

La chambre régionale des comptes dénonce la gestion de la Semidep

Chargée de gérer des logements sociaux, cette société d'économie mixte de la Ville de Paris a engagé des « travaux fantômes » dans ses immeubles et facturé des charges fictives à ses locataires. Son ancien président, aujourd'hui mis en examen, menait grand train

PRÈS D'UNE TRENTAINE de membres de l'administration parisienne et d'élus de la capitale ont été entendus, ces dernières semaines, à titre de témoin, dans le cadre de l'instruction conduite par Evelyne Picard, juge de la section financière de Paris, sur la gestion de la Société d'économie mixte immobilière interdépartementale de la région parisienne (Semidep). Le directeur de cabinet du maire de la capitale, Jean Tiberi, ainsi que le secrétaire général de la Ville, ont été interrogés au sujet d'emplois supposés fictifs, offerts à des élus politiques corréziens et sur la gestion des appels d'offres.

Cette extension de l'enquête vers les plus hauts sommets de l'Hôtel de Ville donne une nouvelle envergure à un dossier qui a déjà été abordé par plusieurs organismes de contrôle. L'inspection générale de la Ville de Paris, puis la direction générale de la consommation, de la concurrence et de répression des fraudes (DGCCRF) ont, tour à tour, mis l'accent sur les nombreux dérapages de la Semidep. L'étrange gestion de cette société d'économie mixte (SEM) vient également de faire l'objet d'une lettre d'observation particulièrement sévère de la chambre régionale des comptes d'Ile-de-France. Adressée, la semaine dernière, au président de la Semidep, Hervé Benessiano, elle pourrait être suivie d'une saisine du parquet de Paris pour « *délit de favoritisme* ».

Chargée de la construction et de la gestion de logements sociaux, la Semidep, qui a offert un train de vie plus que confortable à son ancien président, aujourd'hui mis en examen, a, pendant des années, réalisé des « *travaux-fantômes* » dans les immeubles dont elle avait la charge. Les préjudices portés aux 6 450 locataires, qui sont aujourd'hui réunis au sein d'une Coordination des amicales de locataires de la Semidep (CALS), ont en effet été clairement établis : chose rare dans le monde feutré du contrôle de gestion, le magistrat de la chambre régionale des comptes est allé lui-même effectuer des constatations à Pantin, dans les cages d'escalier de la cité des Courtillières, afin de voir si les travaux soi-disant engagés par la Semidep avaient bien été réalisés.

FACTURES TRAFIQUÉES

En 1988, un constat d'huissier, effectué à la demande de la direction de la société d'économie mixte, prouvait en effet, photos à l'appui, que les soixante-dix cages d'escalier de la cité étaient dans un état d'insalubrité avancée. Si l'on en croit les factures présentées par la Semidep, ces cages ont été repeintes à quatre reprises depuis ce constat. Pourtant, lorsque l'huissier a entrepris le même travail, en 1996, pour le compte des locataires, rien n'avait changé. Dans son rapport, le magistrat souligne ainsi la présence, dans le bâtiment 26, d'un tag comportant une date – « *24-03-80* » – qui était déjà clairement visible sur les clichés de 1988.

Même lorsque les travaux ont bien eu lieu, les factures ont, semble-t-il, été trafiquées. Des documents originaux attestent, par exemple, que 12 tonnes de sable ont été renouvelées par la société BTM dans les trois bacs de la cité des Courtillières alors que le double – 24 tonnes – a été facturé. Le rapport relève également que les locataires de la Semidep ont dû s'acquitter de prestations fictives : de 1992 à 1995, près de 7 millions de francs ont ainsi été perçus indûment.

Enfin, la chambre régionale des comptes, s'appuyant sur une étude préalable de la DGCCRF sur l'application des règles du code des marchés publics, estime que les appels d'offres passés en 1994 par la Semidep violaient la loi Sapin. « *L'entreprise est devenue déficitaire*, résume l'inspection générale de la Ville de Paris, qui a produit un audit de la Semidep, en mai 1995, *en raison de l'absence de politique de loyers et de la détérioration d'un parc immobilier vieillissant et insuffisamment entretenu, et en raison du train de vie somptuaire du président et des initiatives que celui-ci a pu prendre dans la gestion de la société et plus particulièrement en matière de communication et de mécénat.* »



DÉPENSES SOMPTUEUSES

Le président de la Semidep, Alain-Michel Grand, a été mis en examen pour « *abus de biens sociaux* ». Parmi ses frasques, on trouve, en 1994, des achats somptueux tels qu'une statuette chinoise de la dynastie Han achetée 375 000 francs ou une serviette Hermès payée 13 800 francs, rue du Faubourg-Saint-Honoré, à Paris. De nombreuses notes d'hôtel et de restaurant attestent que M. Grand a séjourné une nuit au Royal Monceau pour 2 800 francs, loué un appartement au Méridien Montparnasse pour deux jours – coût : 3 220 francs – et dîné pour 6 910 francs chez Le Doyen. Les rapporteurs s'interrogent également sur les locations de voitures de luxe et les retraits en espèces non justifiés sur le compte de la Semidep. Pour l'année 1994, ils atteignent près de 200 000 francs, alors que le salaire annuel de M. Grand avait été plafonné à 100 000 francs par le Conseil de Paris. L'instruction menée par le juge Picard a fait apparaître environ 200 000 francs de créances douteuses sur quatre années d'exercice.

Le rapport de l'inspection générale de la Ville de Paris, qui dépend directement du maire pour le choix de ses missions comme pour ses conséquences, proposait également de poursuivre une proche collaboratrice de M. Grand, Annette Marchi, pour « *complicité et recel d'abus de biens sociaux* ». Entrée à la mairie de Paris en 1980, elle fut secrétaire de plusieurs élus, dont Jean Tiberi, avant de devenir, en 1991, chargé de mission, puis directrice de la communication de la Semidep. Les rapporteurs, qui soulignent ses origines corréziennes et sa progression salariale sans précédent, estiment « *qu'elle n'a notoirement aucune qualification en matière de communication* ». « *Selon certains membres du siège* [social] *de la Semidep,* ajoute le rapport, *elle exercerait d'autres activités qui occuperaient la majeure partie de son temps. Ainsi, l'intéressée aurait des intérêts (...) en Corrèze.* »

VOYAGES EN CORRÈZE

Saisi de ces faits, le juge Picard a entendu Mme Marchi au sujet des déplacements qu'elle effectuait dans ce département et dont une partie a été prise en charge par la Semidep. Selon elle, ces voyages étaient motivés par un emprunt que la société avait contracté auprès de la Banque populaire du Massif central. Les policiers qui ont procédé à des vérifications sur le patrimoine d'Annette Marchi dans la petite ville de Corrèze où elle est actionnaire d'un restaurant se sont appliqués à recouper ses allégations en ce qui concerne l'établissement financier.

Le juge Picard a également questionné le secrétaire général de la Ville de Paris et plusieurs fonctionnaires municipaux afin de clarifier l'activité de Mme Marchi. Leurs réponses indiquent qu'elle était plus souvent à l'Hôtel de Ville qu'à la Semidep, mais ils n'évoquent pas d'éventuelles activités annexes en Corrèze. A ce jour, l'ancienne collaboratrice d'Alain-Michel Grand n'a pas été mise en examen. Annette Marchi, aujourd'hui au chômage, estime « *être un pion avec lequel on joue depuis le début de cette affaire* ». « *L'inspection générale de la Ville de Paris a chargé la barque et n'a pas hésité à me faire porter un manteau trop grand pour moi parce qu'elle ne veut pas aller plus haut* », conclut-elle.

Jacques Follorou

Les autres affaires qui concernent la Ville de Paris

● **L'instruction du juge Halphen.** Le 4 août 1994, le juge de Créteil Eric Halphen met en examen et écroue Francis Poullain, patron de l'entreprise de bâtiment SAR, dans le cadre d'une enquête sur un réseau de fausses factures en région parisienne. Deux mois plus tard, Jean-Claude Méry, promoteur et ancien membre du comité central du RPR, est à son tour incarcéré. Le 27 juin 1996, le magistrat perquisitionne au domicile du maire de Paris, Jean Tiberi, que l'ancien directeur général adjoint de l'OPAC, chargé de la gestion des HLM de la ville, avait mis en cause au sujet de la passation de marchés publics.

● **L'instruction du juge Desmure.** Dans le cadre d'une information judiciaire ouverte le 30 août 1995 au sujet d'une affaire de fausses factures, le juge Patrick Desmure, à Nanterre, a mis en évidence des anomalies dans la passation de plusieurs marchés publics de la capitale. L'ancienne directrice administrative du RPR, Louise-Yvonne Casetta, soupçonnée d'avoir perçu des « *commissions* » d'entreprises travaillant pour l'Hôtel de Ville, a été mise en examen, le 6 décembre 1996, pour « *recel d'abus de biens sociaux* ».

● **L'instruction du juge Vandigenen.** Le juge d'instruction de Créteil Philippe Vandingenen conduit actuellement une enquête sur les conditions de passation des marchés de la direction de l'architecture de la Ville de Paris. L'ancien directeur de ce service et actuel préfet de la Drôme, Jean Godfroid, ainsi que le chef de bureau des musées ont été mis en examen le 29 novembre. Des sociétés du Val-de-Marne auraient été avantagées dans le cadre d'appels d'offres truqués.

L'île de La Réunion exhorte les pays voisins de l'Océan Indien à lutter contre le sida

SAINT-DENIS-DE-LA-RÉUNION
de notre envoyée spéciale

Dans les îles du sud-ouest de l'océan Indien, le sida est encore difficilement visible. Au regard des autres départements de la métropole, l'île de La Réunion fait figure de privilégiée : selon la Direction départementale des affaires sanitaires et sociales (Ddass), 156 cas de sida ont été déclarés dans l'île depuis 1987 et 430 patients sont actuellement suivis dans ses deux hôpitaux. En 1995, le budget de la prise en charge hospitalière de la Réunion s'est élevé à 15 millions de francs.

Cette année, l'île a vu apparaître les premières trithérapies, ces traitements contre le sida associant plusieurs médicaments antiviraux. « *Si vous en êtes à 20 T4 aux Comores ou à Madagascar, vous n'allez pas tarder à mourir, tandis qu'à la Réunion vous avez une chance de vivre un certain temps* », a résumé le docteur Catherine Gaud, chef du centre d'informations et de soins de l'immunodéficience humaine, lors d'un colloque inter-régional sur le sida organisé récemment à Saint-Denis-de-la-Réunion par la Ddass et l'association Réunion immunodéprimés, vivre et écouter (RIVE).

LE POIDS DES MENTALITÉS

Dans son service, le docteur Catherine Gaud accueille « *une dizaine de Mauriciens vivant pour la plupart à la Réunion, quatre Malgaches, issus de milieux très privilégiés, et un Seychellois* ». Les patients de Mayotte peuvent directement être pris en charge dans le dispositif réunionnais et ils pourront bénéficier de trithérapies à partir du 1er janvier prochain. De son côté, Mayotte, collectivité territoriale à caractère départemental, a disposé en 1996 de 2,4 millions de francs pour lutter contre le sida et les maladies sexuellement transmissibles.

Dans la région, les malades ne jouissent nulle part ailleurs d'un tel accès aux soins. A Madagascar et aux Comores, le seul antibiotique disponible pour prévenir les principales maladies opportunistes, le Bactrim, est souvent prescrit trop tard, une fois que les pathologies associées au sida se sont déclarées. Le poids des mentalités pèse lourd et il semble empêcher, jusqu'au plus haut sommet des Etats, la prise de conscience. « *Pour la population, c'est une maladie inconnue, peu concrète, voire fantasmagorique,* explique le docteur René Randriamanga, qui travaille avec Médecins du monde à Madagascar. *La population doit faire face à d'autres maladies graves : la malaria, la bilharziose, la tuberculose, les infections respiratoires aiguës, la malnutrition et les diarrhées chez les enfants.* »

Au total, l'Organisation mondiale de la santé (OMS) a recensé 170 cas cumulés de sida à la Réunion, 24 à Madagascar, 15 aux Comores, 18 aux Seychelles et 37 à l'île Maurice. Le flou des données épidémiologiques révèle une situation similaire aux débuts de l'épidémie telle qu'elle est apparue en métropole : faiblesse du dépistage volontaire, tabous sur la sexualité, la toxicomanie et la mort, réticence à l'utilisation du préservatif et naissance des associations. À une différence près : les dons de sang sont systématiquement dépistés dans tous les pays concernés.

CONFLITS D'INTÉRÊTS

Le docteur Mohamed Mahmoud Hacen, représentant de l'OMS, admet que les différents pays de la zone n'ont pas les mêmes priorités de santé, mais il exhorte les gouvernements à « *distribuer gratuitement les médicaments, comme cela fut le cas pour la peste et la lèpre* ». Onusida, le programme des Nations unies contre la pandémie, a d'ores et déjà alloué 100 000 dollars à Madagascar et 50 000 dollars chacun aux Comores, à Maurice et aux Seychelles.

A la Réunion, en 1995, l'Etat français a attribué 3 millions de francs aux actions de prévention et au milieu associatif, qui compte déjà cinq organisations différentes. Les associations jouent un rôle essentiel dans la visibilité de la maladie et la lutte contre les préjugés. Chacune revendique une spécificité, mais les conflits d'intérêts sont latents. L'une d'elles, Sida-Solidarité, est d'ailleurs née d'une scission avec RIVE. « *Les associations se professionnalisent,* s'est réjouie Catherine Achminov, chargée de mission Sida à la Ddass. *Au début, elles faisaient leurs comptes sur de petits carnets. Aujourd'hui, elles ont des directeurs exécutifs pour gérer leur budget.* »

Laurence Folléa

Le froid a fait plus de 70 morts en Europe

En France, neuf personnes sont décédées depuis une semaine

LA VAGUE de froid, qui sévit sur l'Europe depuis plusieurs jours, a déjà fait plus de soixante-dix victimes. Seize personnes sont mortes de froid en Pologne, où le thermomètre est descendu dans le sud-est du pays jusqu'à -37 degrés, la température la plus basse dans ce pays depuis dix ans ; En Autriche, où le thermomètre a atteint - 25 degrés, quatre personnes ont trouvé la mort.

La situation était également très difficile en Russie, notamment en Ossétie du Nord, dans le Caucase, où plusieurs dizaines de personnes ont été bloquées, dimanche 29 décembre, par des avalanches dans un tunnel routier. En Moldavie, le gouvernement a décrété l'état d'exception pour faire face à une vague de froid historique (- 30 degrés). Les cours ont été interrompus dans les écoles et lycées, et les habitations étaient chauffées à 11 ou 12 degrés seulement. En Croatie, de violentes tempêtes de neige se sont abattues sur les ports de Zadar et de Split sur la côte adriatique.

A Prague, des milliers de foyers ont été privés d'eau pendant le week-end en raison du froid persistant (- 20 degrés). En Allemagne, la navigation fluviale était paralysée, dimanche, sur plusieurs importantes voies navigables prises dans une couche de glace atteignant 50 centimètres d'épaisseur par endroits. Aux Pays-Bas, la navigation fluviale n'était possible sur certains axes qu'en convoi, avec un brise-glace.

En France, le froid a fait une neuvième victime, dimanche. Un pensionnaire aveugle d'une maison de retraite de l'Ariège est mort pendant sa promenade quotidienne, en chutant sur un talus. En Alsace, un sexagénaire a été retrouvé sans vie, dans la remise d'un presbytère catholique *(lire ci-dessous)*. En Saône-et-Loire, les secouristes ont réussi à ranimer une femme de vingt-neuf ans, retrouvée inconsciente dans un bois de Charolles, alors que la température de son corps était tombée à 29 degrés. La circulation a été difficile sur les routes du nord du pays, où le verglas a provoqué une série de carambolages.

Plusieurs régions ont frôlé les records de froid de 1962 pour un mois de décembre. Dans le nord-est, les thermomètres affichaient -16 degrés par endroits. A Paris et dans sa banlieue, les températures les plus basses jamais recensées ont été approchées avec, respectivement, -8 degrés et -9/-10 degrés (contre -11 et -13/-14, le 28 décembre 1962). A Toulouse, avec -6 degrés le matin et -3 degrés au maximum l'après-midi, les habitants ont vécu le dimanche le plus froid depuis l'ouverture de la station météo de Toulouse-Blagnac, en 1947.

La Corse n'a pas été épargnée. En Haute-Corse, dix mille personnes ont été privées d'électricité, dimanche, en raison de la rupture de câbles et de pylônes. La neige, qui est tombée en abondance (60 centimètres dans la région de Corte), a perturbé la circulation sur l'ensemble de l'île et de nombreux cols ont été fermés. L'aéroport de Bastia-Poretta a été fermé entre 6 heures et 15 heures. Le froid a également été exceptionnel dans l'ouest, où le thermomètre a affiché -8 degrés à Rennes, à deux unités du record. Météo France annonce pour ce début de semaine une accentuation du froid, la légère remontée des températures dans le nord, lundi 30 décembre, n'étant que provisoire.

Acacio Pereira

« Je l'avais dissuadé de dormir là tout l'hiver »

Il s'appelait Charles Ziegler, avait soixante-cinq ans, vivait depuis une quinzaine d'années dans l'Alsace « bossue », cette partie rurale du Bas-Rhin limitrophe de la Moselle. A la belle saison, il travaillait comme journalier dans les fermes et les vergers ; à la mauvaise, il se réfugiait dans l'ancienne gare de Lorentzen – 220 habitants –, chez un fermier ou dans une petite remise à côté du presbytère catholique. C'est là qu'il est mort de froid, sans doute dans la nuit du vendredi 27 au samedi 28 décembre.

« *Il venait souvent manger chez moi et je l'avais dissuadé de dormir là l'hiver,* explique le curé de Lorentzen, Vincent-Marie Meyer. *Il m'avait dit qu'il irait à Sarre-Union, mais il était imprévisible, et parfois il voulait être seul.* » C'est le patron du café de la commune, où Charles Ziegler allait souvent prendre son petit déjeuner, qui s'est inquiété de ne pas le voir et qui a trouvé son corps dimanche matin. Le médecin-légiste a conclu à la mort par hypothermie et le parquet de Saverne a délivré le permis d'inhumer. – *(Corresp.)*

Le Monde des Cadres

TRANSPORTS La région Rhône-Alpes, présidée par Charles Millon (UDF-PR), est la première région à avoir conclu avec la SNCF une convention qui permettra l'expérimentation effective, dès le 1er janvier 1997, de la régionalisation des transports ferrés. ● LES CINQ AUTRES RÉGIONS candidates pour cette expérimentation de trois ans sont l'Alsace, le Centre, le Nord-Pas-de-Calais, les Pays de la Loire et Provence-Alpes-Côte d'Azur. Les conventions organisant le transfert de responsabilité devraient être signées avec ces cinq conseils régionaux d'ici la mi-février 1997. ● LES RÉGIONS DÉTERMINERONT le niveau des services qu'elles souhaitent offrir aux voyageurs, et la SNCF leur présentera les comptes. L'Etat transférera aux six régions les sommes correspondant à cette nouvelle charge soit 2,8 milliards de francs pour 1977.

Rhône-Alpes pionnière de la gestion régionalisée de la SNCF

La première convention prévoit un contrat d'objectif de recettes qui va modifier les comportements de l'entreprise publique. Cinq autres conseils régionaux vont, à partir du début de 1997, assumer la responsabilité financière des chemins de fer locaux

LYON

de notre correspondant régional

Le 1er janvier 1997, les usagers des trains express régionaux (TER) de Rhône-Alpes ne constateront rien de nouveau dans le service proposé par la SNCF : même matériel, mêmes horaires, mêmes tarifications, mêmes chefs de gare. Pourtant, ce changement d'année pourrait bien marquer une *« véritable révolution culturelle »* dans l'histoire des chemins de fer français. Six assemblées étaient candidates à l'expérimentation de la régionalisation des transports régionaux de voyageurs : la convention entre le conseil régional de Rhône-Alpes et la SNCF, la première à être conclue, prend effet ce 1er janvier, et les deux partenaires se félicitent de la qualité de l'accord, fruit d'une *« démarche novatrice »*.

Jusqu'ici, le conseil régional de Rhône-Alpes était resté à la traîne par rapport à d'autres régions qui, dès le milieu des années 80, avaient passé des conventions avec la SNCF dans le cadre de la loi d'orientation des transports intérieurs (Loti), impulsée en 1982 par Charles Fiterman, alors ministre des transports. Le chapitre « transports ferroviaires » de Rhône-Alpes ne s'est étoffé qu'à l'arrivée des écologistes, en 1992 : sans majorité absolue, Charles Millon, président (UDF) de l'assemblée, a dû composer avec ces nouveaux élus, et écouter leur credo pour les voies ferrées.

En 1994, le conseil régional se lance enfin dans une politique plus dynamique et décide d'investir quelque 110 millions de francs par an, principalement dans l'achat de matériel roulant. Commencent alors les premières discussions avec la direction régionale de la SNCF pour tenter d'améliorer le service. Parallèlement, une commission sénatoriale animée par Hubert Haenel (RPR, Haut-Rhin) préconise une réforme en profondeur des relations entre l'Etat, la SNCF et les régions. Enfin, la loi d'orientation sur l'aménagement du territoire, votée en 1995, prévoit une régionalisation, et six régions-pilotes sont retenues.

« AMÉLIORER LES SERVICES »

Cette conjonction d'initiatives aboutit à la convention que le conseil régional adopte en novembre : le PC s'abstient, le Front national vote contre, tous les autres groupes l'approuvent. *« Il existe désormais une vraie conviction pour le chemin de fer dans les partis de droite »*, relève Alain Cabanes, conseiller régional écologiste. L'attitude de l'Etat, qui, en 1997, va transférer 940 millions de francs à la région pour qu'elle exerce sa nouvelle compétence, a aussi rassuré les élus. Cette somme a été fixée sur la base d'un audit réalisé par un cabinet privé : *« C'est la preuve des bonnes intentions de l'Etat »*, explique Pierre Dumas, vice-président (RPR) du conseil régional, chargé des transport. *« Nous ne sommes pas dans la même situation qu'en 1986, où l'Etat a transféré la gestion des lycées aux régions sans compensations financières »*, observe-t-il. *« Notre volonté est d'améliorer les services, d'utiliser au mieux le patrimoine actuel, d'adapter les besoins »*, continue M. Dumas. *« Mais*, tient à préciser le vice-président du conseil régional, *l'assemblée politique ne se mêlera pas des affaires internes à la SNCF. »* A la région, l'autorité sur l'organisation du réseau ferré, à la SNCF la gestion du personnel. Mais une clause de la convention aura des conséquences notables sur le fonctionnement de l'entreprise publique : elle prévoit un contrat d'objectif de recettes qui va modifier, de fait, les comportements. Ainsi, sur le principe du bonus-malus, bénéfices et déficits des lignes seront partagés par les deux partenaires. *« C'est un risque raisonnable »*, assure M. Dumas, qui table sur *« une responsabilisation de la SNCF »*.

« Avec cette économie contractuelle, on nous reconnaît le statut d'entreprise », explique Josiane Beaud, qui a participé, au nom de la SNCF, à l'élaboration de la convention. Pour cet ancien sous-préfet, *« la régionalisation va permettre à la SNCF de sortir des dogmes de la haute technostructure »*. *« Comment peut-on gérer de Paris les besoins des usagers de l'Ouest lyonnais ? »*, se demande-t-elle.

« COHÉRENCE NATIONALE »

Mme Beaud et M. Dumas ont *« confiance »* dans cette gestion de proximité. Les bons résultats obtenus en un an sur le réseau TER, alors que le trafic national stagnait, sont pour eux un excellent indicateur. Ils ne doutent pas que la SNCF trouvera, au bénéfice de l'usager, un nouvel élan dans la régionalisation.

La convention, malgré tout, laisse en suspens quelques questions. Ainsi l'Etat s'est engagé financièrement sur trois ans, soit la durée de l'expérimentation. Que fera-t-il après, s'interroge, en substance, M. Cabanes. L'élu écologiste souligne aussi que la convention n'intègre pas les liaisons périurbaines : or, soutient-il, *« elles sont le véritable enjeu d'une politique des transports. Il faut absolument établir des liens entre la SNCF et les réseaux urbains, qui pour le moment fonctionnent séparément »*. Ces connexions espérées peuvent brouiller les cartes des statuts des personnels et susciter bien des crispations. Enfin, M. Cabanes s'inquiète de certains projets d'autoroute : l'une des principales lignes TER, celle entre Lyon et Saint-Etienne, va être sévèrement concurrencée par la construction de l'A450, un chantier engagé par l'Etat. Sa mise en service fera perdre des recettes importantes à la SNCF et au conseil régional.

Du côté des syndicats de cheminots, la plupart sont favorables à la régionalisation, surtout après des *« décennies d'abandon de lignes »*. Ils regrettent cependant d'avoir été tenus à l'écart des négociations sur la convention et expriment des réserves sur son contenu. Ainsi, pour la CFDT, le contrat d'objectifs de recettes va *« certainement se traduire par des exigences plus fortes de la direction régionale vis-à-vis du personnel et* [par] *des tentatives de recherches d'économies (sous-traitance, emplois hors statuts...) »*. La CGT considère qu'il n'y a pas d'assurance que la dotation de l'Etat soit bien affectée aux transports ferroviaires. Favorable à *« une cohérence nationale »* du service public, elle s'oppose à une possible *« liberté tarifaire de chacune des régions »*. Enfin les syndicats estiment que la mise en place de l'établissement public Réseau ferroviaire national (RFN), qui doit gérer les voies, va encore *« complexifier »* la situation. Ce projet, dont l'examen a été reporté, devrait être discuté en janvier au Sénat.

« Les cheminots ont intérêt à la réussite de la régionalisation », estime pourtant M. Dumas, qui assure, comme Mme Beaud, que *« cette convention fera école »*. Pour M. Cabanes, *« si cet acte de foi régionaliste réussit, ce sera une très belle histoire »*. Dans *Tam-Tam*, son journal interne, la CFDT cheminots pose la question plus crûment : *« Régionalisation, piège à con ? L'avenir nous le dira... »*

Bruno Caussé

Six régions volontaires

● Six régions sont volontaires pour une expérimentation de trois ans : Alsace, Centre, Nord-Pas-de-Calais, Pays de la Loire, Rhône-Alpes, Provence-Alpes-Côte d'Azur. Elles sont invitées à assumer la responsabilité financière du transport régional. Elles fixeront le niveau de service requis sur les lignes régionales, et la SNCF leur présentera chaque année l'addition. L'Etat compensera cette charge nouvelle. Les régions deviendront responsables de la qualité du service offert. Libre à elles de remplacer, par exemple, certains trains par des autocars.

● La seule convention à prendre véritablement effet début janvier sera celle signée avec Rhône-Alpes. 740 Trains express régionaux (TER), qui ont accueilli 60 000 voyageurs par jour en 1995, et 270 cars affrétés par la SNCF circulent chaque jour. Le réseau est constitué de 1 900 lignes et de 308 gares.

● Les autres conventions devraient être signées d'ici à la mi-février. Le Nord-Pas-de-Calais devrait être la deuxième région à conclure l'accord avec l'Etat. Les six régions candidates semblent donc avoir surmonté les craintes – liées aux turbulences traversées par la SNCF et à l'importance des sommes en jeu – parfois apparues lors des discussions (*Le Monde* du 20 mars).

DISPARITIONS

Daniel Mayer

Résistant, socialiste, militant des droits de l'homme

DANIEL MAYER, ancien secrétaire de la SFIO sous l'Occupation, ancien président de la Ligue des droits de l'homme et du Conseil constitutionnel, est décédé dans la nuit du samedi 28 au dimanche 29 décembre à l'âge de quatre-vingt-sept ans.

Sous les IVe et Ve Républiques, Daniel Mayer avait gardé, dans sa manière d'être, quelque chose qui l'apparentait aux acteurs politiques du Front populaire. Peut-être, sûrement même, était-ce la flamme maintenue de sa propre jeunesse, de ses premiers engagements – les droits de l'homme, la gauche –, auxquels il demeura non seulement fidèle, mais, jusque dans son grand âge, passionnément fidèle. Sa carrière est de celles qui ennoblissent la vie politique, non point parce qu'elle aurait pesé sur l'Histoire, simplement parce qu'elle a été, dans des conditions diverses et difficiles, conforme aux idées et aux sentiments dont elle se réclamait. De ce point de vue, ce drôle de petit homme était un grand monsieur.

L'écrivain Vercors l'avait décrit comme *« un lutin farceur »* exprimant *« une rectitude de convictions inébranlables »* et lui-même expliquait avec une belle fraîcheur, en 1986, le sentiment qu'entre morale et politique *« il devrait y avoir une sorte de pléonasme »*. Tel était l'un des principes que lui avait inculqués Léon Blum, dont il fut proche. Né le 29 avril 1909, à Paris, dans une famille d'origine juive, on l'imagine bien, quelques années plus tard, en jeune homme indigné par l'exécution des anarchistes Sacco et Vanzetti aux Etats-Unis, en 1927 : il a dix-huit ans et il s'inscrit à la Ligue des droits de l'homme et, trois mois plus tard, aux Jeunesses socialistes dont il deviendra le délégué à la propagande pour le département de la Seine. En 1933, il entre au *Populaire*, où il prendra la responsabilité de la rubrique sociale, jusqu'en 1939, ce qui lui permit d'être au premier rang du Front populaire et des événements qui suivirent. Parmi lesquels le déclenchement de la seconde guerre mondiale et l'instauration du régime de Vichy.

La SFIO n'échappe pas aux déchirements de l'époque et ils sont suspects ceux qui veulent maintenir le socialisme et qui, comme Daniel Mayer, n'acceptent pas la défaite et l'occupation allemande. Leur combat se poursuivra donc dans la clandestinité, et le journaliste joyeux et plein d'esprit, le frêle militant au regard vif derrière ses lunettes, disparaît de la scène publique pour plonger dans la Résistance.

Secrétaire du parti clandestin pour la zone sud en 1941, il prend la responsabilité de l'ensemble du mouvement en 1943 et il est l'un de ses représentants au Conseil national de la Résistance. Il fait le voyage à Londres pour entrer en contact avec le général de Gaulle.

A la Libération, il est désigné à l'Assemblée consultative provisoire, puis élu du deuxième secteur de Paris aux deux Assemblées constituantes qui suivirent (et à l'Assemblée nationale de 1946 à 1958). En août 1946, il est éliminé du secrétariat général de la SFIO, où il incarnait la sensibilité Jaurès-Blum, par un jeune militant du Pas-de-Calais nommé Guy Mollet, qui conquiert le parti par la gauche ! Daniel Mayer poursuit cependant une brillante carrière de ministre, spécialiste des questions sociales, dans les cabinets Blum (1946), Ramadier (1947), Schuman, Marie (1948), Queuille (1949), et de parlementaire comme président de la prestigieuse commission des affaires étrangères. En 1949, faute de pouvoir mettre en œuvre la politique sociale souhaitée par son parti, il demande à celui-ci de le relever de son mandat de ministre.

En mars 1958, il est élu président de la Ligue des droits de l'homme, ce qui le conduit à se démettre de son mandat de député deux mois plus tard, car il juge les deux fonctions incompatibles. Entre-temps, il était entré en conflit avec la direction de la SFIO, une première fois en 1954, en raison de son hostilité au projet de Communauté européenne de défense (le réarmement de l'Allemagne étant alors très mal reçu par une grande partie de l'opinion française, à telle enseigne que sous cette forme il ne fut pas accepté par le Parlement) ; une deuxième fois, plus durablement, au sujet de la politique algérienne (il avait refusé les pouvoirs spéciaux demandés par les gouvernements Bourgès-Maunoury et Gaillard, auxquels participaient des ministres socialistes).

UN JOURNALISTE PROLIFIQUE

Le retour au pouvoir du général de Gaulle, en mai 1958, divise la SFIO, et Daniel Mayer, qui était un des leaders de la minorité, participe à la scission donnant naissance au Parti socialiste autonome et, plus tard, au PSU : il siègera au comité politique national de cette formation en 1960-1961, mais il la quittera discrètement en 1967. Le président de la Ligue des droits de l'homme se consacre activement à cette charge et, parallèlement, travaille à l'union de la gauche par le passage obligé du programme commun qui scellera les retrouvailles avec le Parti communiste. En mai 1975, il laisse la présidence de la Ligue à Henri Noguères et devient président de la Fédération internationale des droits de l'homme en 1977.

Daniel Mayer a toujours voulu concilier son engagement à gauche et son attachement à l'Etat d'Israël. Aussi cessera-t-il de collaborer en 1967 à l'hebdomadaire *Témoignage chrétien*, qui venait d'approuver la politique gaulliste au Proche-Orient et les mesures d'embargo sur les livraisons d'armes prises à l'encontre des Israéliens, et, en 1977, à la revue sioniste *La Terre retrouvée*, en raison des changements politiques intervenus en Israël.

Après le succès de la gauche en 1981, il est appelé à siéger d'abord au Conseil supérieur de la magistrature, puis, le 21 février 1983, au Conseil constitutionnel, comme président désigné par François Mitterrand. C'est sous son autorité que cette institution range la transparence des entreprises de presse parmi les grands principes de valeur constitutionnelle et écrit pour la première fois dans une décision que *« la loi n'exprime la volonté générale que dans le respect de la Constitution »*.

Il se démet de son poste de président trois ans plus tard, bien avant l'échéance de son mandat de neuf ans : ce n'est point pour marquer un désaccord, cette fois, mais, assure-t-il, en vertu d'un arrangement prévu, compte tenu de son âge, et pour laisser la place à Robert Badinter, ci-devant ministre de la justice, dont il recommande chaleureusement la nomination.

Journaliste prolifique, témoin et acteur de la vie politique sous trois républiques, Daniel Mayer a laissé plusieurs ouvrages de souvenirs et de portraits sur cette partie de l'histoire de la gauche qu'il a vécue et, à sa mesure, honorée.

André Laurens

■ **MIREILLE**, chanteuse française qui avait révélé de nombreux interprètes avec son « Petit conservatoire de la chanson », est morte dans une clinique parisienne, dimanche 29 décembre, à l'âge de quatre-vingt-dix ans. *(Lire p. 21.)*

■ **LE CARDINAL JUBANY**, ancien archevêque de Barcelone, est mort, jeudi 26 décembre, à l'âge de quatre-vingt-trois ans. Né le 12 août 1913 à Santa Coloma de Farnes, ordonné prêtre en 1939, Arnau Narciso Jubany avait été nommé évêque de Gérone (Catalogne) en 1964, puis archevêque de Barcelone en 1971. Créé cardinal par Paul VI en 1973, il avait joué un rôle actif dans la phase de transition démocratique de l'Espagne après la mort de Franco en 1975.

■ **MICHAEL BRUNO**, économiste israélien qui venait de renoncer à ses fonctions de vice-président et d'économiste en chef de la Banque mondiale, qu'il occupait depuis 1993, est mort à Jérusalem, mercredi 25 décembre, à l'âge de soixante-quatre ans. Né à Hambourg en 1932 – ses parents avaient fui l'Allemagne et s'étaient installés en Palestine l'année suivante –, Michael Bruno a effectué l'essentiel de sa carrière à la Banque centrale – il en a été gouverneur de 1986 à 1991 – et au gouvernement d'Israël ; il a ainsi été l'un des principaux auteurs du plan de stabilisation de 1985 qui a permis de mettre fin à l'hyperinflation en Israël.

NOMINATIONS

DIPLOMATIE

Pierre Garrigue-Guyonnaud a été nommé ambassadeur, représentant de la France auprès de la commission du Pacifique sud, en remplacement de Jean Bressot, par décret paru au *Journal officiel* daté 23-24 décembre.

[Né le 2 décembre 1939 à Périgueux (Dordogne), Pierre Garrigue-Guyonnaud est diplômé d'études supérieures de droit public et de l'Institut d'études politiques de Paris, ancien élève de l'ENA (1966-1968). Il a été notamment en poste à Addis-Abeba (1972-1974), à New York auprès des Nations unies (1974-1978), à Rome (1978-1982), avant d'être ambassadeur au Zimbabwe (1986-1992), puis au Nigeria (1992-1996).]

JOURNAL OFFICIEL

Au *Journal officiel* du samedi 21 décembre est publié :

● **Lait** : un décret concernant l'octroi d'une indemnité à l'abandon définitif total ou partiel de la production laitière.

Au *Journal officiel* daté lundi 23-mardi 24 décembre est publié :

● **Polytechnique** : un décret relatif à l'organisation et au régime administratif et financier de l'Ecole polytechnique.

Au *Journal officiel* daté mercredi 25-jeudi 26 décembre sont publiés :

● **Amiante** : un décret et deux arrêtés relatifs à l'interdiction de l'amiante (*Le Monde* du 28 décembre).

● **Aires de jeux** : un décret fixant les prescriptions de sécurité relatives aux aires collectives de jeux.

Au *Journal officiel* du vendredi 27 décembre sont publiés :

● **Equarrissage** : une loi relative à la collecte et à l'élimination des cadavres d'animaux et des déchets d'abattoirs (*Le Monde* daté 1er-2 et 22-23 décembre).

● **Poids lourds** : un arrêté définissant les règles spécifiques aux transports de marchandises dangereuses par route ; un arrêté renforçant les limitations à la circulation des véhicules de transport de marchandises du samedi 22 heures au dimanche 22 heures.

Au *Journal officiel* du samedi 28 décembre sont publiés :

● **Corse** : la loi relative à la zone franche de Corse.

● **Education nationale** : un décret portant création des académies de la Martinique, de la Guadeloupe et de la Guyane.

● **Accord fiscal** : un décret portant publication de l'accord fiscal sous forme d'échange de lettres entre la France et le Panama, signé à Paris le 6 avril 1995 et à Panama le 17 juillet 1995.

AU CARNET DU « MONDE »

Anniversaires de mariage

– Belfort. Menthon-Saint-Bernard.

Denise,

Merci pour ces quarante ans.

Pierre.

Florence, Frédéric, Annie.

Décès

François-Robert BONHOURE,
commandeur de l'ordre
de Saint-Grégoire-le-Grand,

a quitté ses amis, le 2 décembre 1996.

« Qui a trouvé Dieu pour ami
Par Lui devient source de vie. »
Psaume 127.

9, avenue Hoche,
75008 Paris.

– Hélène,
sa sœur,
Gino,
son frère,
Ses neveux et nièces,
Les familles Hayat, Alexandre et Darmon,
font part avec tristesse du décès de

Ada HAYAT.

Les obsèques auront lieu le jeudi 2 janvier 1997, à 14 h 15, au crématorium du Père-Lachaise.

– Mme Marie-Thérèse Lelièvre,
née Nieuwhof,
son épouse,
Les familles Lelièvre et Nieuwhof,
ont la douleur de faire part du décès de

Philippe LELIÈVRE,
ancien élève
de l'Ecole polytechnique,

survenu le 27 décembre, dans sa soixante-treizième année.

Les obsèques auront lieu le jeudi 2 janvier, à 15 heures, en l'église Saint-Léon, 1, place du Cardinal-Amette, Paris-15e, suivies de l'inhumation au cimetière du Montparnasse (sud).

78, avenue de Suffren,
75015 Paris.

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.

– Après une vie généreuse, soutenu par les sacrements de l'Eglise,

Daniel MICHON

nous a quittés, à quatre-vingt-cinq ans, le vendredi 20 décembre 1996.

De la part de
Odile Michon,
son épouse,
Claire Michon,
Marie et Jean-Claude Blaise,
Françoise et Michel Pilot,
Anne Michon,
Cécile Michon,
Alexandre et Christine Pilot,
Elise, François et Aurore Blaise,
ses enfants et petits-enfants,
Jacques Michon,
son frère,
Marie Marchal,
sa belle-sœur,
Catherine Marchal,
sa nièce,
Sa famille et ses amis.

280, avenue du Général-Leclerc,
54000 Nancy.

– Gabriela von Schwerin,
son épouse,
Sa famille,
Et ses amis,

ont la douleur d'annoncer le décès de

Christoph von SCHWERIN,

survenu le 27 décembre 1996.

Un office religieux sera dit ultérieurement en l'église réformée de l'Annonciation, 19, rue Cortambert, Paris-16e.

L'inhumation aura lieu à Göhren (Allemagne).

Avis de messe

– Les officiers et sous-officiers catholiques,

Ainsi que l'ensemble du personnel du diocèse aux armées,

invitent à une messe pour la Paix qui sera célébrée en l'église Saint-Louis des Invalides, le dimanche 5 janvier 1997, à 11 heures. Elle sera présidée par Mgr Dubost.

Messe anniversaire

– A la mémoire de

Michel DARRIGOL,

une messe sera célébrée, le jeudi 2 janvier 1997, à 9 heures, en l'église Saint-Jean-Baptiste de Sceaux.

Anniversaires de décès

– Le 30 décembre 1986,

le colonel Jacques BIFFAUD

nous quittait, à l'âge de quatre-vingt-deux ans.

Sa femme,
Ses enfants,
Ses petits-enfants,
Et ses arrière-petits-enfants,

demandent à ceux qui l'ont connu et aimé d'avoir une pensée affectueuse.

– Il y a dix ans, le 30 décembre 1986,

Raymond CHAMPVILLARD

nous quittait.

Son épouse,
Ses quatre fils,
Toute sa famille,
Et ses amis,
se souviennent.

Heureux les cœurs purs :
ils verront Dieu !

Evangile selon saint Matthieu.

– En ce deuxième anniversaire du décès de

Denis COLBAN,

une affectueuse pensée est demandée à tous ceux qui l'ont connu et aimé.

– Il y a dix ans, le 30 décembre 1986,

Jeanne
RAYMOND-PADOVANI

est morte.

Une pensée est demandée pour elle et pour son fils,

Jérôme,

disparu en 1985, à ceux qui les ont connus et aimés.

1968 - 1970
Une pensée profonde et affectueuse pour

Nicole
et sa maman
Madeleine TAITZ.

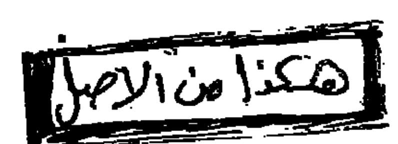
49130 Les Ponts-de-Cé.
06200 Nice.

Soutenances de thèse

– Florence Bancaud-Maënen soutiendra sa thèse de doctorat d'allemand sur le *Journal* de Kafka vendredi 10 janvier 1997, à 14 heures, au centre universitaire du Grand Palais Paris-IV, cours la Reine, Paris-8e (salle 10).



هكذا من الاصل


هكذا من الاصل

La Cour des comptes, une arme pour qui veut s'en servir

Les suites données aux rapports de l'institution de la rue Cambon à Paris dépendent du contrôle que le Parlement veut bien exercer sur le gouvernement. Les élus locaux d'opposition utilisent mieux les observations des chambres régionales pour contester les exécutifs



LA Cour des comptes est-elle de quelque utilité ? Deux mois après la publication de son rapport annuel, les anomalies et les gabegies de l'argent des contribuables ont-elles disparu ? Non. Les contrats emploi-solidarité (CES) sont toujours utilisés dans les préfectures et les greffes, bien que les magistrats de la rue Cambon aient dénoncé l'illégalité de leur utilisation dans les administrations. Les ministères n'ont toujours pas acquitté la dette de 2 milliards de francs qu'ils doivent à France Télécom. Une fois retombé le soufflé médiatique que fait gonfler, chaque année, la dénonciation des errements administratifs, les scandales perdurent. Rien n'oblige en effet l'Etat à suivre les recommandations de la cour.

Pourtant, en déduire que cette institution, plus vieille que la République, ne sert à rien serait oublier que ses magistrats sont, par exemple, à l'origine de l'affaire Carrefour du développement. C'est en contrôlant le ministère de la coopération qu'ils ont déclenché cet incroyable feuilleton, mêlant détournements de fonds à des fins personnelles, fausses factures pour des dépenses électorales, délivrance d'un « vrai-faux » passeport à un personnage recherché par la police et, pour finir, loi d'amnistie sur mesure, catastrophique pour le Parti socialiste !

Ce corps de contrôle financier est aussi à l'origine de l'affaire de l'ARC. Il a fallu attendre que le législateur l'autorise à contrôler l'emploi des fonds des associations faisant appel à la générosité publique pour qu'il confirme, en janvier 1996, les conclusions que l'inspection générale des affaires sociales avait tirées, quelques années plus tôt, sans pouvoir leur donner une valeur juridique : le tiers seulement des recettes de l'Association pour la recherche sur le cancer était consacré à... la recherche. Alors que bien des choses se murmuraient depuis fort longtemps, le conseil d'administration de l'ARC a enfin écarté Jacques Crozemarie de la présidence.

Longtemps, les pouvoirs publics ne se sont guère interrogés sur l'impact des observations de la cour. En 1963, ils ont bien mis sur pied une commission des suites, mais celle-ci a vivoté pendant une vingtaine d'années avant de disparaître pour des raisons de moyens et de rivalités entre grands corps. C'est l'inspection générale des finances qui était chargée de la piloter, et elle appréciait peu de consacrer une partie de son temps à évaluer l'influence des travaux d'un concurrent. De son côté, la Cour des comptes trouvait injustifié que le bien-fondé de ses investigations soit vérifié par l'inspection des finances, forcément moins indépendante du pouvoir que des magistrats inamovibles.

Conscient de cette difficulté, Pierre Gisserot, chef de cette inspection depuis 1987, a proposé que la cour se charge elle-même d'examiner les suites de ses travaux. André Chandernagor, alors premier président de la cour, trouvait l'idée excellente, mais était absorbé par d'autres priorités : rajeunir cette vieille dame et assurer son indépendance. Son successeur, Pierre Arpaillange, s'est à son tour inquiété de l'impact des observations de la cour. En 1991, il a obtenu de François Mitterrand qu'un conseil interministériel se tienne tous les ans, trois mois après la publication du rapport annuel. Ce conseil ne s'est jamais réuni. M. Arpaillange déplore un *« manque de volonté politique »*.

Pierre Joxe, l'actuel premier président, a repris à son compte l'idée que la cour puisse publier, dans son rapport annuel, un chapitre faisant le point sur les redressements obtenus. Mais ce projet implique que les magistrats prennent du temps pour revenir sur le passé, alors qu'ils se soucient surtout du rapport suivant. En outre, l'évaluation des suites n'est pas chose aisée. Tirer les conséquences des remarques de la cour peut être long.

AINSI a-t-il fallu deux ans pour que le Parlement adopte une loi qui prévoit des surloyers pour les locataires de HLM dont les revenus dépassent de 40 % les plafonds de ressources nécessaires ; ce texte est la conséquence d'une observation faite par la cour en 1994.

Avant de disparaître, la commission des suites avait estimé qu'un tiers des observations de la cour était suivi d'effet, qu'un tiers ne l'était que partiellement et qu'un tiers ne l'était pas du tout. L'explication en est simple : les critiques sont rapidement prises en compte lorsqu'elles ne mettent pas en jeu de sommes considérables ou la gestion du personnel.

Pierre Joxe aime à citer l'exemple du service central de protection contre les rayonnements ionisants qui, en 1994, a entamé sa réforme avant même que le ministre de la santé ait reçu la lettre destinée à lui faire part de certaines remarques : il s'agissait seulement de préciser le rôle des tutelles, les statuts étant confus depuis dix ans, d'instaurer un conseil scientifique et de nommer un nouveau directeur.

Les réformes sont très lentes, en revanche, lorsque le ministre doit prendre le temps de la concertation avec les syndicats pour modifier des situations acquises. Bien que Pierre Joxe ne puisse guère être suspecté de laxisme, il admet qu'*« il faut accepter que le temps passe »*. Le premier président a, il est vrai, expérimenté la difficulté de se mettre en règle avec le droit budgétaire, lorsqu'il était de l'autre côté de la barrière.

Nommé ministre de l'intérieur en 1984, M. Joxe découvre que les commissaires de police se servent d'un fonds, destiné aux indicateurs, pour distribuer des primes *« à la tête du client »* et en argent liquide à leurs subordonnés. Il décide de rendre le système légal et transparent.

Les négociations sont longues, très longues : le ministère des finances ne veut pas du doublement de la dépense budgétaire qu'entraînerait l'obligation de verser de nouvelles cotisations sociales. Les policiers refusent de revenir sur un avantage acquis. *« J'ai légué le problème à Pasqua en 1986*, raconte Pierre Joxe. *Quand je suis revenu au ministère de l'intérieur, en 1988, l'affaire en était toujours au même point. Lorsque je suis parti au ministère de la défense, en 1991, elle n'avait pas avancé. J'ai appris qu'elle avait été réglée par un arrêté publié au* Journal officiel *en 1995... »*

Les élus sont aussi responsables de la qualité des suites données aux rapports de la Cour des comptes. Avec le rapport annuel, le rapport sur les comptes de la Sécurité sociale et le rapport sur l'exécution de la loi de finances, le Parlement dispose des instruments nécessaires pour contrôler le gouvernement. *« Après, tout est affaire de politique »*, soupire André Chandernagor, en regrettant que les députés et les sénateurs de la majorité hésitent à se saisir d'informations critiques sur la gestion du gouvernement qu'ils soutiennent.

Nombre de magistrats estiment que les élus d'opposition eux-mêmes n'exploitent pas les conclusions autant qu'ils le pourraient. *« C'est une question de culture »*, jugent-ils : les parlementaires auraient tendance à considérer que leur rôle n'est pas tant de contrôler le gouvernement que de voter la loi, alors qu'en cette matière, leur marge de manœuvre est réduite. Les magistrats, qui aimeraient disposer d'une caisse de résonnance plus forte, trouvent que, cette année encore, les travaux de la cour auraient pu être davantage débattus, en séance publique ou en réunion de commission.

Or, cette année encore, il n'y a eu que trois parlementaires, Raoul Béteille (député RPR), Dominique Bussereau (député UDF), et Philippe Richert (sénateur centriste) pour questionner le gouvernement en s'appuyant sur le rapport de la cour.

Dans les collectivités locales, en revanche, les élus d'opposition se sont saisis de l'arme que leur a donnée une loi de janvier 1990, en supprimant le caractère confidentiel des lettres d'observations définitives des chambres régionales des comptes. Cette loi, d'ailleurs préparée par Pierre Joxe du temps où il était ministre de l'intérieur, prévoit que le maire, le président du conseil général ou du conseil régional doit communiquer le contenu de la lettre à son assemblée dès sa plus proche réunion. Son inscription à l'ordre du jour attire nombre de spectateurs et les séances sont houleuses lorsque les magistrats critiquent la gestion de l'exécutif local.

Cette heure de vérité n'est guère appréciée par le gestionnaire mis en cause. Souvent, il tente de trouver des parades pour éviter tout charivari. Il évoque la lettre à 1 heure du matin ; il en lit une version abrégée ou édulcorée ; il lève la séance aussitôt.

Parfois, il évite même de convoquer le conseil municipal avant une élection : c'est ce qui s'est passé à Sète, où le maire, ayant reçu une lettre en mars 1995, a réussi a tenir bon jusqu'au scrutin de juin. Du coup, l'opposition a fait campagne en affirmant qu'il dissimulait des turpitudes. Une fois le maire réélu, les Sétois ont appris que la lettre critiquait une concession accordée à la Compagnie générale des eaux, ainsi que les conditions d'attribution du marché d'un pont.

La cour et les chambres sont de plus en plus audacieuses dans leurs contrôles. Déchargées de l'examen des petites communes depuis 1987, les chambres s'intéressent à des collectivités toujours plus importantes : Nice, Bordeaux, Rouen, l'Essonne, l'Oise et même Paris, dont la chambre d'Ile-de-France a critiqué le mode d'attribution des appartements du domaine privé pendant la période où Jacques Chirac était le maire de la capitale.

TANDIS que les ministères régaliens ont longtemps été tabous, la cour mène une enquête sur le ministère de la justice et sur le ministère de l'intérieur. Cette série avait été entamée en 1993 avec le Quai d'Orsay. La cour tente aussi de défricher le maquis des primes de la fonction publique.

Un tiers des rapports sont suivis d'effet, un tiers ne le sont que partiellement, un tiers ne le sont pas du tout

Certes, la Cour des comptes n'a pas de pouvoir de sanction. Mais elle juge les comptables publics principaux et les comptables de fait. Lorsque les magistrats constatent que les trésoriers-payeurs généraux ont mandaté irrégulièrement une dépense, ils leur imposent de rembourser la somme qui manque dans les caisses de l'Etat. Les magistrats s'agacent d'ailleurs de voir que le ministère des finances accorde souvent des remises gracieuses aux trésoriers. Ils jugent aussi les élus qui n'ont pas respecté les strictes règles de la comptabilité publique. Le plus fameux exemple est Jacques Médecin, ancien maire de la ville de Nice, qui avait créé des associations paramunicipales pour détourner des fonds publics. En 1995, la cour a prononcé une douzaine de « gestions de fait », condamnation terrible pour un homme politique ainsi déclaré inéligible.

Enfin, la cour dispose de pouvoirs de sanction indirects puisqu'elle doit saisir la justice pénale lorsqu'elle présume qu'un fait est constitutif d'un délit. Ses dénonciations sont de plus en plus fréquentes : soixante-quatre en 1995 contre dix-sept en 1992. Le procureur général près la Cour des comptes, Hélène Gisserot, transmet les dossiers au parquet ; elle compte, depuis peu dans son équipe, un magistrat pénaliste mis à sa disposition par le ministère de la justice.

La Cour des comptes, enfin, doit saisir la Cour de discipline budgétaire et financière lorsqu'elle découvre que des fonctionnaires ont commis des irrégularités graves. Pierre Joxe et Hélène Gisserot ont fait des propositions au gouvernement pour accélérer les procédures d'instruction. Ils souhaitent, surtout, que les ministres et les élus locaux deviennent eux aussi passibles de cette juridiction. Gaston Defferre n'avait pu l'obtenir lors du vote des premières lois de décentralisation. Le développement des « affaires » devrait inciter les parlementaires d'aujourd'hui à mettre fin à cette forme d'immunité.

Rafaële Rivais
Dessin : JY.

هكذا من الأصل

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction : Jean-Yves Lhomeau, Robert Solé
Rédacteurs en chef : Jean-Paul Besset, Bruno de Camas, Pierre Georges, Laurent Greilsamer, Erik Izraelewicz, Michel Kajman, Bertrand Le Gendre,
Directeur artistique : Dominique Roynette
Rédacteur en chef technique : Eric Azan
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment

Médiateur : Thomas Ferenczi

Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Gérard Courtois, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982) André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA Le Monde
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 935 000 F. Actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du *Monde* ». Association Hubert Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du *Monde*, Le Monde Entreprises, Le *Monde* Investisseurs, Le Monde Presse, Iéna Presse, Le Monde Prévoyance
SIÈGE SOCIAL : 21 *bis*, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
TÉL : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21 Télex : 206 806 F

Le Monde

ÉDITORIAL

Guérillas inachevées d'Amérique latine

EN signant, dimanche 29 décembre, un traité de paix en bonne et due forme, le président du Guatemala, Alvaro Arzu, et les dirigeants de l'Union révolutionnaire nationale guatémaltèque (URNG) mettent fin à une douloureuse exception qui faisait du Guatemala le seul pays d'Amérique centrale encore en proie à la guerre civile.

La misère des masses indiennes, le conservatisme têtu des riches familles du café et de la canne à sucre, les intérêts éternels d'une société américaine, la United Fruit Corporation, couplés à l'ambition politique de quelques généraux, avaient rendu inévitable le conflit qui s'arrête aujourd'hui, trente-six ans et quelque cent mille victimes plus tard.

La peur que suscita la révolution castriste dans les classes possédantes latino-américaines comme à Washington avait aiguisé la lutte. Tandis qu'aidés par Castro les révolutionnaires du Guatemala, à l'instar de ceux du sous-continent, trouvaient à Cuba l'exemple à suivre, les Etats-Unis s'employaient à aider par tous les moyens – financiers, militaires, policiers – chaque galonné qui faisait de l'anticommunisme son étendard. Aux revendications sociales et politiques s'ajouta alors la mobilisation contre l'*« impérialisme yankee »*.

La chute du mur de Berlin a retenti jusqu'en Amérique centrale, facilitant des négociations que rien ne permettait plus de différer. Le Nicaragua, en 1990, fut le premier à conclure, suivi, deux ans plus tard, par le Salvador. En paraphant, à son tour, des accords de paix, le Guatemala exprime parfaitement la fin d'une époque où un conflit « chaud » était aussi l'expression locale de la guerre « froide » que se livraient les Deux Grands. Comme dans d'autres pays avant eux, les anciens guérilleros guatémaltèques envisagent, désormais, de construire un parti politique pour atteindre leurs objectifs par d'autres moyens que la lutte armée.

Mais voilà que naissent ou renaissent, en Colombie, au Pérou, au Mexique, des guérillas que l'on croyait en voie de disparition définitive. Chacune a ses raisons historiques et politiques propres… et parfois de douteuses complicités dans le monde de la drogue. Mais toutes s'attribuent comme identique adversaire, non plus l'impérialisme yankee, mais le néolibéralisme, mot qui dépeint la douloureuse mutation économique que vit l'univers latino-américain, où les experts se réjouissent d'indices macro-économiques prometteurs alors que les conditions de vie sont de plus en plus insupportables au plus grand nombre.

Ce néolibéralisme est perçu comme le responsable des énormes difficultés que connaissent l'Argentine, le Chili, le Venezuela. Il serait téméraire d'en déduire que le sous-continent est prêt à se soulever, armes à la main, comme dans les années 60. Mais il serait tout aussi hasardeux de parier sur sa passivité, alors qu'un adversaire unique est en passe de rassembler contre lui les frustations des couches sociales les plus défavorisées.

L'Allemagne se sent plutôt bien

Suite de la première page

Mais il est frappant de constater pourtant qu'avec quatre millions de sans-emplois, un record historique, l'Allemagne n'est pas saisie du même vertige que celui qui est ressenti en France. Sans doute parce que les grands événements de cette fin de siècle, y compris la marche vers la monnaie unique, s'inscrivent assez bien dans la logique allemande telle qu'elle se définit avec constance depuis plus de quarante ans.

En dépit du chômage donc – la préoccupation principale des Allemands devant les problèmes d'environnement et la criminalité –, la solidité des structures politiques et sociales existantes a permis jusqu'à présent à l'Allemagne d'échapper aux scénarios de crise « à la française », aux doutes collectifs vis-à-vis de l'Europe de Bruxelles et de la mondialisation. *« Si les Allemands n'ont pas perdu confiance dans les capacités d'action de la politique, c'est grâce au fédéralisme »*, constate Ernst-Moritz Lipp, membre du directoire de la Dresdner Bank à Francfort. A l'échelon des Länder comme au niveau des communes, les grands dossiers économiques et sociaux sont saisis à bras-le-corps.

Cette décentralisation de la politique au quotidien a permis de canaliser une partie des tensions sociales. Les difficultés des nouveaux Länder issus de l'ex-RDA auraient pu déboucher sur une dramatique « fracture sociale ». Or là-bas, si c'est l'apathie qui domine, il n'y a pas eu dérive du type nord-irlandais ou corse – des hypothèses émises pourtant au moment de la réunification.

LE CONSENSUS PAR EXCELLENCE

Autre facette de ce constat : contrairement à ce qu'elle avait connu dans un passé récent, l'Allemagne n'a pas été, en 1996, le théâtre d'actes de violence. La Fraction armée rouge (RAF) paraît s'être durablement repliée dans le silence, et l'extrémisme de droite comme de gauche n'a fait aucune percée dans l'espace public. Les accès de fièvre xénophobe d'une certaine jeunesse désoeuvrée, qui avaient marqué le début des années 90, semblent quelque peu retombés

En Allemagne finalement, rien ne change… On est toujours dans le pays du consensus par excellence, un pays dont la culture s'oppose foncièrement à la tentation du laissez-faire. *« Les Allemands préfèrent l'ordre à la liberté »*, remarquait déjà Thomas Mann. Malgré un discours néolibéral de plus en plus présent, l'Allemagne sait protéger avec quelque efficacité son *« modèle »* économique et social face à la mondialisation. Ce n'est pas un hasard si le pays a été qualifié, en 1996 toujours, de *« champion des aides publiques »*, par Karel van Miert, le commissaire européen chargé de la concurrence.

1996 fut aussi marquée, outre-Rhin, par l'extraordinaire victoire des syndicats contre le projet du gouvernement et du patronat d'imposer, par voie légale, la réduction des indemnités salariales en cas de maladie. En fin d'année, les salariés de la métallurgie, suivis par d'autres, ont obtenu un report de cette réforme, ô combien symbolique, une réforme contre laquelle trois cent cinquante mille personnes avaient manifesté en juin à Bonn. L'introduction, toujours cette année, d'un salaire minimum dans le secteur du bâtiment, destiné à empêcher le dumping salarial sur les chantiers (la formule classique consistait à avoir recours à des ouvriers irlandais ou portugais sous-payés), n'est qu'une autre illustration du caractère peu libéral du modèle allemand. Le débat, importé des Etats-Unis, sur l'introduction dans les sociétés allemandes des *« valeurs de l'actionnaire »* a, quant à lui, d'ores et déjà tourné court, les patrons redonnant, à l'instar de Jürgen Schrempp. le numéro un de Daimler Benz, la priorité à la cohésion sociale interne à l'entreprise.

Il reste une réalité, inquiétante : les suppressions d'emplois n'ont pas été moins massives en Allemagne qu'ailleurs. Rien que dans l'industrie, le principal pilier traditionnel des exportations et donc de la croissance allemande, plus de un million et demi d'emplois ont été supprimés dans l'Ouest de l'Allemagne depuis 1991. Un emploi sur cinq ! Le groupe Siemens vient d'annoncer qu'il employerait bientôt plus de salariés à l'étranger qu'en Allemagne… La nouvelle réalité économique mondiale n'a pas épargné, loin de là, le territoire allemand.

ADAPTATIONS

Mais alors que sa situation économique n'est pas très éloignée de celle de la France, l'Allemagne cherche à s'adapter aux réalités nouvelles. Cette adaptation n'y conduit pas à alimenter de véritable débat contradictoire sur les grandes orientations macro-économiques du pays. Elle ne provoque pas non plus d'appel à la dévaluation du deutschemark par rapport au dollar, ni ne nourrit une quelconque réflexion autour d'une « autre politique »… Les sociaux-démocrates insistent, certes, davantage sur une politique de la demande alors que la droite mise surtout sur l'amélioration des conditions de l'offre. Mais au fond, tout le monde partage un constat unanime, ici formulé par Horst Siebert, président de l'Institut économique de Kiel : *« Les adaptations que nous devons réaliser sont immenses, et concernent essentiellement deux points : comment baisser le coût du travail, d'une part, comment, d'autre part, assurer le financement de notre protection sociale à long terme ? »*

Toute l'action du gouvernement repose finalement sur un capital de confiance apparemment intact. Son déroulement y fait toujours l'objet d'un large consensus. Des économies budgétaires dès maintenant, une reprise de la croissance en 1997, une baisse des impôts dès que possible et, au bout du chemin, une amélioration de l'emploi. *« Nous réduirons le chômage de moitié d'ici à l'an 2000 »* : a promis Helmut Kohl en 1996. Personne ne croit à cette prophétie, pas même le chancelier. Il avoue déjà qu'il se satisferait d'une réalisation *« aux trois quarts »* de l'objectif. L'Allemagne s'en sortira-t-elle mieux que ses voisins européens, à commencer par la France ? Il est trop tôt pour le dire, mais d'ores et déjà, l'assise psychologique de l'entreprise y paraît relativement solide.

Lucas Delattre

De bons terroristes ? *par Mario Vargas Llosa*

JE me trouvais à Miami, le soleil brillait et j'étais en train de lire les *Solitudes* de Gongora, quand toutes les chaînes de télévision ont annoncé, en ouverture de leur journal, la nouvelle de l'audacieux coup de main, à Lima, du MRTA (Mouvement révolutionnaire Tupac-Amaru) qui avait occupé l'ambassade du Japon avec plus de 400 otages à l'intérieur, et parmi eux des diplomates, des ministres d'Etat, des hommes d'affaires, des hauts fonctionnaires, plus les habituels pique-assiettes, réunis pour la fête de l'empereur.

La première pensée qui m'est venue à l'esprit a été une considération parfaitement frivole : l'extraordinaire coïncidence que constituait le fait d'avoir justement entre les mains, au moment où éclatait ce haut fait terroriste, un livre que j'avais lu passionnément à tous mes instants de liberté durant la campagne électorale 1989-1990, à l'époque où le MRTA perpétrait ses opérations les plus spectaculaires. Depuis ce temps, la beauté froide et parfaite de la poésie de Gongora reste indissociablement liée dans ma mémoire aux explosions de la violence terroriste qui a marqué cette campagne. Et je suis convaincu que cette mystérieuse parenté entre le plus adroit faiseur de métaphores de la langue espagnole et la sauvagerie de la pratique politique dans mon pays continuera, sans que la mort (les morts) les sépare.

J'écris ces lignes au quatrième jour de la prise de l'ambassade, alors qu'aucune solution n'est en vue, et en formant des voeux, cependant, pour qu'il en soit trouvé une, pacifique, qui rende sains et saufs à leurs foyers tous les otages, parmi lesquels je compte de nombreuses connaissances et quelques amis. Mais, même en faisant tous les efforts voulus pour ne pas paraître imprudent et pour ne pas jeter de l'huile sur le feu, je ne peux m'empêcher de commenter la manière dont les grands médias qui sont à ma portée nous informent de ces événements.

J'entends à la télévision des Etats-Unis et je lis dans leur presse qu'il y a deux organisations terroristes au Pérou : l'une extrémiste et fanatique, Sentier lumineux, et l'autre modérée et plus politique, le MRTA. Les premiers seraient plus cruels et plus intransigeants du fait de leur filiation maoïste et parce qu'ils ont pour modèle de société celui auquel aspiraient la Chine de la révolution culturelle et le Cambodge des Khmers rouges ; les seconds seraient plus souples et plus pragmatiques pour l'unique raison qu'ils sont castristes, et ils pourraient éventuellement se transformer – comme leurs homologues colombiens du M 19 avec lesquels ils ont collaboré dans le passé en qualité de volontaires péruviens du « bataillon América » de la guérilla de ce pays – en un parti politique qui opérerait dans la légalité. Comme preuve de la modération des hommes du MRTA, on cite le bon traitement qu'ils ont réservé à leurs otages, les conversations cordiales que les geôliers ont pu avoir avec leur victimes pour les éclairer sur leur idéal révolutionnaire.

La distinction entre terroristes « extrémistes » et « modérés » m'a toujours semblé fallacieuse – et aujourd'hui plus que jamais, à en juger par les événements en cours au Pérou

En vérité, cette distinction entre terroristes « extrémistes » et « modérés » m'a toujours semblé fallacieuse – et aujourd'hui plus que jamais, à en juger par les événements en cours. S'il est exact qu'il existe, entre Sentier lumineux et le MRTA, des différences idéologiques importantes, ces différences sont pratiquement invisibles dans ce qui compte réellement – c'est-à-dire leurs méthodes, puisque c'est ce qui définit un mouvement politique.

Il est vrai que les hommes de Sentier lumineux ont tué beaucoup de monde : cela ne signifie pas pour autant que ceux de Tupac Amaru sont plus doux, mais plutôt que, de tout temps, ils ont été moins nombreux et leur capacité de destruction plus limitée. Cela n'empêche pas que la trajectoire du MRTA, depuis sa fondation en 1983, soit semée de sang innocent et de cadavres, de hold-up et d'enlèvements contre rançon, d'exactions en tout genre, auxquels s'ajoute une alliance avec les narcotrafiquants de l'Huallaga qui lui versent régulièrement des millions en échange d'une protection armée.

Il est possible que mon jugement soit empreint de subjectivité – un commando du MRTA a tenté de me liquider, avec toute ma famille, dans l'aéroport de Pucallpa, au cours de ma campagne électorale. Comme il n'y est pas arrivé, il s'est contenté de cribler de balles une poignée de paysans qui l'avait découvert. En tout cas, je trouve aberrant l'emploi de l'adjectif « modéré », s'agissant d'un mouvement qui, au nom du futur paradis socialiste, a assassiné d'innombrables personnes et fait de l'enlèvement contre rançon sa spécialité.

Tous les maux majeurs dont le Pérou a souffert au cours de ces dix dernières années figurent à son actif, et ils se sont traduits par un colossal paquet de dollars, investis vraisemblablement dans des armes et des munitions permettant de nouvelles opérations, lesquelles viennent à leur tour remplir ses coffres et laissent de nouvelles séquelles de souffrance et d'horreur.

Un de mes amis très proches a été de leurs victimes. Ils l'ont gardé six mois enterré dans une cave minuscule où il ne pouvait pas se tenir debout et où – c'était l'époque des pannes de courant – il a passé de longues périodes dans le noir, avec pour unique compagnie les grattements des cafards qu'il a appris à tuer à une vitesse astronomique, guidé seulement par le bruit.

Pendant ce temps, sa famille était soumise à une torture psychologique quotidienne, à coups d'appels téléphoniques et de cassettes aux messages machiavéliquement conçus pour détruire les nerfs. Cet homme s'est bien tiré de cette effroyable épreuve, mais d'autres n'y ont pas survécu ou en sont restés psychiquement détruits. Si ces gens-là sont des modérés de la terreur, que sont alors les extrémistes !

Un compatriote devant qui je faisais cette réflexion m'a répondu : *« Sentier lumineux a fait sauter un appartement de la rue Tarata, à Miraflores, pour la seule raison que plusieurs banques se trouvaient dans le voisinage. Comparé à un crime collectif de ce calibre, les enlèvements et les bombettes du MRTA ne sont-ils pas des jeux mineurs ? »*. Mon opinion est que non, et que le nombre des victimes et l'échelle à laquelle on pratique la terreur n'atténuent en rien l'iniquité éthique du crime.

Telle est la raison pour laquelle j'ai, dès le premier jour, combattu avec la même conviction et la même sévérité Sentier lumineux et le MRTA, en soutenant que l'identité qui existe entre les deux, du fait de la bassesse de leur conduite, est plus importante que leurs divergences idéologiques, car l'un et l'autre considèrent qu'il est parfaitement légitime, pour arriver à leurs fins politiques, de pratiquer l'extermination des adversaires et de gens innocents, de même que le vol, les hold-up et les enlèvements ou les alliances avec les narcotrafiquants.

C'est pour cette même raison que j'ai critiqué l'égarement de tous les Péruviens qui ont applaudi le régime de Fujimori lorsque, pour combattre les terroristes avec plus d'« efficacité », il leur a emprunté leurs méthodes et généralisé l'emploi de la torture, des disparitions ou des assassinats à visage découvert.

Le Pérou se réveille du rêve autoritaire qu'il avait embrassé avec tant d'enthousiasme : un régime fort, sans la médiation de partis politiques ni celle d'une presse libre, de juges indépendants, d'une représentation parlementaire, qui frapperait sans pitié le terrorisme et en finirait avec la « politicaille » de la pseudo démocratie. Car, quatre ans après le coup d'Etat qui a liquidé la démocratie au Pérou, on voit bien que le terrorisme n'a pas été foudroyé, comme le disait la propagande du gouvernement. Le MRTA, en tout cas, a donné la preuve la plus spectaculaire qui soit de son existence, en monopolisant les premières pages des journaux et les heures de grande écoute des télévisions du monde entier.

Quant à ce prétendu « modèle péruvien » qui a tant fait rêver les candidats aux coups d'Etat au cours de ces dernières années dans toute l'Amérique latine, il apparaît de plus en plus, depuis quelque temps, comme une version à peine maquillée des traditionnelles dictatures du continent : corrompu, avec des chefs militaires liés organiquement aux narcotrafic, des médias mis à genoux par l'argent ou par l'intimidation, une économie qui commence à faire eau de toute part, un conflit social accru par l'aggravation du chômage et de la pauvreté, et, conséquence inévitable, le détachement progressif du régime autoritaire de la part d'une opinion publique qui semble redécouvrir peu à peu les bienfaits de la liberté et de la légalité disparues.

Je veux terminer par où j'ai commencé : en formant des voeux pour que tous les otages de l'ambassade du Japon sortent de là sains et saufs, même si le prix doit en être le voyage du camarade Nestor Cerpa et de ses vingt-quatre compagnons « modérés » à La Havane – où ils pourront aller se faire bronzer sur les plages dorées de Varadero avec la conscience du devoir accompli et les poches bourrées de dollars.

Mario Vargas Llosa *est écrivain.*
© El Païs.
(Traduit de l'espagnol par François Maspero.)

DANS LA PRESSE

THE NEW YORK TIMES

■ Chaque pas en direction du retour de Hongkong à la Chine nous rappelle tristement qu'après la libération récente de tant de pays du communisme, une société palpitante de vie et relativement libre va être avalée par une dictature communiste. La désignation truquée par la Chine, ce mois-ci, du futur chef de l'exécutif et de la future assemblée législative de Hongkong montre clairement que les libertés politiques seront sévèrement limitées, sinon totalement suprimées, lorsque la Chine prendra le contrôle de Hongkong le 1er juillet 1997. La question en suspens est de savoir si la Chine écrasera également l'économie florissante de Hongkong et son système judiciaire indépendant.

Le président Bill Clinton et sa nouvelle équipe de sécurité nationale devraient s'intéresser un peu au destin de Hongkong avant de se jeter tête baissée dans la politique d'amélioration des relations avec la Chine et dans les deux rencontres au sommet avec le président Jiang Zemin. Le spectacle de M. Clinton accueillant M. Jiang à la Maison Blanche au moment même où la Chine prive Hongkong de ses libertés n'est pas de ceux que les Américains sont susceptibles d'applaudir.

EL PAIS

■ L'année 1996 a été positive pour l'économie latino-américaine. Pendant cette période, elle a connu une croissance moyenne de 3,5 %, ce qui signifie, en premier lieu, que le cauchemar d'une récession résultant de ce qu'on a appelé l'« effet tequila » s'est évanoui. En décembre 1994, au moment où l'Amérique latine paraissait oublier définitivement la « décennie perdue » (celle des années 80, au cours de laquelle elle ne s'est pas développée, en raison, avant tout, d'un surendettement extérieur), le Mexique est entré dans une crise d'une profondeur insoupçonnée entraînant à sa suite les autres pays de la zone et les privant de leurs possibilités de croissance. Deux années plus tard, il semble que la situation soit revenue à la normale et que l'Amérique latine ait récupéré la force suffisante pour retrouver le chemin du développement.

TRANSPORT AÉRIEN Les compagnies aériennes françaises ont fait la trêve dans la guerre des prix : en novembre, elles ont quasiment toutes augmenté leurs tarifs sur les vols intérieurs et à destination des Caraïbes. En janvier, une seconde vague d'augmentation est prévue. ● LE RENCHÉRISSEMENT du kérosène, de 40 % sur les cinq derniers mois, est la première cause de ce retournement. ● LE DÉPÔT de bilan, le 26 septembre, d'Air Liberté, dont la politique de prix très agressive avait forcé ses concurrentes à suivre, a redonné une marge de manœuvre aux compagnies du ciel français. ● LES PROMOTIONS forcées sont supprimées tandis que les tarifs de base sont revus à la hausse. La concurrence se simplifie : là où, auparavant, il y avait trois ou quatre compagnies, on n'en compte aujourd'hui plus que deux, voire une seule. Seule exception, la ligne Paris-Nice, où l'on compte encore trois acteurs.

Le prix des billets d'avion est reparti à la hausse en France

Le kérosène, en augmentation de 40 % depuis cinq mois, est la première cause de la progression des tarifs. Mais la vraie raison est le dépôt de bilan d'Air Liberté, qui limite désormais la concurrence à deux compagnies par ligne

« NOUS AVONS aujourd'hui retrouvé les niveaux tarifaires d'il y a trois ans. » Patrice Decourt, directeur moyen-courrier de la compagnie aérienne AOM, parle clair. Les prix des billets d'avion pour des vols en France ou en direction des Caraïbes sont repartis à la hausse depuis le mois de novembre. Que ce soit sur Air France Europe, AOM, Air Liberté, TAT, ou même sur Air France. Le temps où Air Liberté ouvrait des lignes en cassant les prix, forçant ses concurrents à s'aligner, est bel et bien terminé. La compagnie dirigée par Lotfi Belhassine n'a pas survécu à la guerre des prix qu'elle avait déclarée en France : Air Liberté a déposé son bilan le 26 septembre et devrait être rachetée par British Airways.

Le 18 novembre, l'ex-Air Inter augmentait ses tarifs de 2,5 %. Une nouvelle hausse de 1,8 % est annoncée pour janvier. Les prix de TAT sur ses lignes au départ de Paris ont augmenté de 2,5 %, également le 18 novembre, et doivent connaître la même évolution en janvier. Sur les Antilles, les billets aller-retour d'Air France coûtent 200 francs de plus depuis le 12 novembre. AOM a choisi une hausse en deux fois (au 15 novembre et au 6 janvier) de 4 % sur ses vols intérieurs et de 7 % sur les Caraïbes. Les tarifs d'Air Liberté en janvier seront également plus élevés que ceux d'avant le dépôt de bilan, de 2 % à 15 %, selon les destinations et les classes tarifaires. Corsair (Nouvelles Frontières) est la seule compagnie à n'avoir pas augmenté ses tarifs, qui sont pourtant les plus bas sur les DOM-TOM. *« Nous préférons améliorer notre taux de remplissage qui est de 94 % sur les Antilles depuis le 1er octobre, plutôt que de modifier nos tarifs »*, explique Jacques Maillot, président de Corsair. *« Notre part de marché sur les Antilles est actuellement de 36 %, derrière Air France (40 %), contre 27 % il y a un an. »*

NOUVELLES GRILLES

Première cause du renchérissement : le baril de pétrole qui a vu son prix gagner 44 % depuis le début de l'année. Le kérosène, qui représente en moyenne 11 % des coûts d'exploitation d'une compagnie aérienne, a suivi. Dans le monde entier, les transporteurs ont répercuté tout ou partie de cet alourdissement de leurs charges. Le 15 novembre, les 250 membres de l'Association du transport aérien international (IATA) ont adopté le principe d'une augmentation de 3 % de leurs tarifs à partir du 15 décembre 1996.

Au-delà de la répercussion de la hausse du carburant, les compagnies ont aussi fait la trêve dans la guerre des prix qu'elles se livraient depuis deux ans. Et c'est sans aucun doute la convalescence d'Air Liberté qui les autorise à cette pause. Celle-ci se manifeste de deux façons. Dans la constitution de nouvelles grilles tarifaires d'abord. La hausse des tarifs de référence s'est accompagnée de promotions moins agressives et mieux distribuées. *« Air Liberté faisait des promotions sur les tarifs affaires, qui, dans certains cas, étaient inférieurs de plus de 50 % aux tarifs abonnés d'Air France Europe et d'AOM »*, développe Patrice Decourt. La concurrence avait, une fois de plus, suivi. La clientèle affaires devenait de moins en moins rentable. En mars 1996, au plus fort de la guerre des prix, la recette unitaire de la clientèle d'affaires d'AOM enregistrait une baisse de 25 % par rapport à mars 1995.

Second axe de rationalisation : les compagnies aériennes ont réorganisé la concurrence. Le dépôt de bilan d'Air Liberté a provoqué un partage des lignes beaucoup plus pacifique. *« A l'exception de Paris-Nice et de Paris-Toulouse, les principales lignes intérieures sont désormais exploitées par une ou deux compagnies »*, constate Bernard Lalanne, directeur commercial de TAT. Contre trois, voire quatre, il y a moins de six mois.

Air France Europe a décidé de concentrer ses efforts sur les trois premières lignes françaises – Orly-Nice (2,8 millions de passagers en 1995) ; Orly-Toulouse (2,5 millions de passagers) ; Orly-Marseille (2,4 millions de passagers) – sur lesquelles elle a instauré le 27 octobre ses navettes. Il s'agissait pour la compagnie intérieure de regagner une part des 1,3 million de passagers qu'elle avait perdus en 1995 au profit de la concurrence. *« Les navettes nous ont permis de gagner 2 % à 3 % de part de marché sur Nice et 8 % à 10 % sur Toulouse et Marseille »*, affirme-t-on chez Air France Europe. L'offensive de l'ex-Air Inter, qui a multiplié les fréquences sur ces destinations, a fait fuir une partie de la concurrence. TAT s'est retirée de Paris-Nice et de Paris-Marseille.

Seule Orly-Nice est encore le théâtre d'une vraie concurrence à trois : AOM, Air Liberté et Air France Europe. Sur Toulouse, TAT est restée mais elle a conclu un accord de code-sharing avec Air Liberté – qui appartient elle aussi à British Airways – pour mieux affronter Air France Europe. Sur Orly-Marseille, l'ex-Air Inter est en tête à tête avec AOM.

Sur Orly-Bordeaux (1,4 million de passagers en 1995) et Orly-Strasbourg (1,07 million), le passager peut choisir entre l'ex-Air Inter et Air Liberté. Sur Montpellier (1 million de passagers), enfin, Air France Europe est aujourd'hui en situation de monopole après le retrait d'AOM et d'Air Liberté. Cette dernière prévoit cependant de reprendre du service sur cette ligne durant le premier trimestre 1997.

Air France Europe s'est retirée des vols entre Orly et Perpignan, Toulon et Nantes. TAT n'a pas perdu une minute pour annoncer qu'elle reprenait le flambeau sur ces trois lignes. Elle est en concurrence avec AOM sur les deux premières tandis qu'elle est en quasi-monopole sur la dernière. Cette rationalisation du paysage aérien français devrait permettre aux compagnies de limiter leurs pertes dans l'avenir, après une année 1996 pendant laquelle elles auront accumulé de gros déficits. Au premier semestre, la recette unitaire d'AOM avait encore baissé de 15 %. Sur les trois derniers mois, la diminution n'était plus que de 7,5 %.

Virginie Malingre

Nouvelles Frontières crée Aérolyon

Jacques Maillot, PDG de Nouvelles Frontières, a créé une « nouvelle » compagnie aérienne, Aérolyon, basée sur l'aéroport de Lyon-Satolas, qui propose depuis quelques jours des dessertes régulières vers les Antilles et vers l'Afrique. Equipée de deux DC 10 loués, Aérolyon, qui reprend en les amplifiant des liaisons déjà assurées par une autre compagnie, Corsair, filiale du groupe, sera réservée à 90 % à la clientèle de Nouvelles Frontières. Le capital d'Aérolyon, 15 millions de francs, pour le moment détenu à 100 % par des filiales de Nouvelles Frontières, sera ouvert aux soixante-cinq salariés. Pour M. Maillot, cette *« compagnie décentralisée »* doit répondre aux besoins des Français qui préfèrent prendre l'avion à proximité de leur domicile plutôt que de transiter par Paris, et se positionner ainsi sur des créneaux laissés vacants par les compagnies régulières.

Air Littoral organise un réseau de correspondances depuis Nice

NICE
de notre correspondant

Depuis la fin octobre, une nouvelle compagnie française, Air Littoral Riviera, dessert dix-sept destinations au départ de Nice. L'objectif est de créer autour de la Côte d'Azur un réseau de correspondances entre les villes françaises et étrangères.

Air Littoral applique en France à un échelon régional le modèle des « hub ». L'aéroport de Nice est le pivot central entre dix-sept villes, Barcelone, Bologne, Florence, Milan, Naples, Rome, Nice, Vérone, Biarritz, Bordeaux, Lyon, Marseille, Montpellier, Nantes, Pau, Perpignan et Toulouse. Tous les vols arriveront et partiront de Nice en quatre vagues quotidiennes, le matin, à la mi-journée, l'après-midi et le soir. Les horaires et les temps d'escale sont minutieusement calculés pour qu'à l'intérieur de chaque vague un passager n'attende que trente minutes environ entre deux vols. Des avions de petite capacité seront utilisés, des ATR 42-500, quarante places, et des Canadair Regional Jet, de cinquante places.

Air Littoral, propriétaire à 100 % de la compagnie, envisage des augmentations de capital pour accueillir de nouveaux actionnaires, privés ou collectivités locales. La chambre de commerce et d'industrie Nice-Côte d'Azur a été à l'origine du projet afin de conforter la vocation internationale de son aéroport. Classé deuxième de France après Paris, il vient de fêter son cinquantième anniversaire avec, cette année, une augmentation du nombre de passagers de 6,4 %. La concurrence sur la ligne Nice-Paris entre Air France, Air France Europe, AOP et Air Liberté a dynamisé le trafic avec plus de 3 millions de voyageurs. La fréquentation des lignes transversales a beaucoup progressé, + 78 % sur Nice-Bordeaux, + 50 % sur Nice-Lille, + 56 % sur Nice-Strasbourg. La perspective de l'ouverture du ciel européen pousse les cinquante compagnies présentes sur l'aéroport de Nice à développer les fréquences hebdomadaires des liaisons nationales et internationales.

Jean-Pierre Laborde

Charoen Pokphand, le roi sino-thaï du poulet

HÔ-CHI-MINH-VILLE
de notre envoyé spécial

Chester Food, une chaîne de restauration rapide appartenant au conglomérat thaïlandais Charoen Pokphand (CP), vient de former cinq sociétés mixtes à Hô-Chi-Minh-Ville pour y vendre son poulet grillé, le Five Star. Les fournisseurs seront les centres d'élevages que CP, roi asiatique de l'élevage de basse-cour, a aménagés ces dernières années dans la métropole méridionale du Viêtnam. Une opération similaire s'est amorcée, en avril, au Cambodge alors qu'en Thaïlande, après sept années d'opération, les Chester's Grill disputent déjà à Pizza Hut la troisième place de la restauration rapide, derrière les deux grands américains Kentucky Fried Chicken et McDonald's.

D'une certaine façon, la croissance de Charoen Pokphand est typique du succès des conglomérats de Chinois d'outre-mer qui ont fait surface surtout ces deux dernières décennies. Emigrés en Thaïlande en 1920, deux frères d'origine teochew, Chia Ek Chaw et Chia Seow Whoy, y ont établi une petite entreprise commerciale pour importer graines et engrais de Chine et y exporter cochons et œufs. L'un des fils du premier, Dhanin Chearavanont, est aujourd'hui la cheville ouvrière d'un empire de deux cents à trois cents firmes et qui s'est largement diversifié, intervenant de Turquie en Corée du Sud. Mais CP est également un cas un peu à part.

Plus de 80 % des actifs du conglomérat, évalués en dizaines de milliards de dollars, demeurent entre les mains des descendants des deux émigrés chinois. En outre, en dépit d'une nette diversification, notamment dans les télécommunications, l'assemblage de motocyclettes, la pétro-chimie et l'immobilier, le secteur de l'agro-alimentaire, à l'origine du succès du groupe, continue de représenter entre 60 % et 70 % de ses revenus. CP est notamment le premier exportateur de poulets surgelés (Japon, Chine et Brésil). Enfin, contrairement à celle de la plupart des conglomérats de Chinois d'outre-mer, sa structure n'est pas pyramidale : très étalée, elle est le produit d'associations très souples entre les firmes et les entreprises qui le composent.

PROFITS EN AUGMENTATION DE PLUS DE 22 %

CP a été l'un des premiers à parier sur l'ouverture de la Chine et y est peut-être aujourd'hui, avec plusieurs milliards de dollars, le premier investisseur privé étranger. Après plus de quinze ans d'expérience, le groupe s'est taillé la réputation d'y avoir organisé les sociétés mixtes parmi les plus rentables – ce qui est notamment le cas de son usine d'assemblage de motocyclettes à Shanghai (trois cent mille unités produites en 1994) – et de bénéficier, ce qui va de pair, des meilleures introductions à Pékin. Le chiffre d'affaires de CP en Chine doit franchir, en 1996, la barre du milliard de dollars. Pour prendre un exemple, sur les 170 000 tonnes de poulets surgelés exportés en 1995 par la Chine vers le Japon (une augmentation de 60 % par rapport à l'année précédente), la part de CP a été de 42 000 tonnes (auxquelles se sont ajoutées 24 000 tonnes exportées directement de Thaïlande).

Cotée en Bourse à Hongkong et à Londres, CP Pokphand Plc a enregistré, pendant le premier semestre de 1995, des profits de 61 % qui ont reflété, selon le groupe, *« l'excellent progrès en termes de ventes et de profits de la division agro-alimentaire en Chine »*. Pour sa part, la branche commerciale du groupe s'est donné pour objectif, cette année, des profits supérieurs à un milliard de dollars, soit en augmentation de 22,5 % par rapport à 1995, année au cours de laquelle des bureaux ont été ouverts dans cinq nouveaux pays : l'Afrique du Sud, le Chili, l'Inde, Dubaï et la Birmanie.

Quand CP a décroché, en 1990, un contrat pour l'installation de deux millions de lignes de téléphone en Thaïlande, le groupe a formé une filiale, Telecom Asia, qui s'est aussitôt alliée au géant américain Nymex. Cette coopération lui a permis de réussir ainsi sa percée dans un secteur complètement nouveau. Sur ce plan-là, CP a agi comme beaucoup d'autres conglomérats chinois de la région qui, surtout depuis le début des années 90, associent à leur entregent et leur bonne connaissance du terrain le savoir-faire de firmes occidentales, japonaises ou sud-coréennes.

Lorsque le Vietnam s'est ouvert à la fin des années 80, les Thaïlandais avaient espéré, avec Bangkok pour tremplin le mieux placé, remporter une bonne partie de la mise. Ces espoirs ne se sont qu'en partie réalisés. Mais, une fois de plus, CP n'est pas à la traîne, ses élevages de poulet représentant déjà, en 1995, 30 % du marché dans le sud du pays. Cinq années d'approche lui permettent, aujourd'hui, de prendre pied sur un marché supplémentaire.

Jean-Claude Pomonti

Le néerlandais Aegon rachète les assurances de l'américain Providian

LE MOUVEMENT de restructuration du secteur de l'assurance-vie aux Etats-Unis se poursuit. Le groupe néerlandais de services financiers, Aegon, a annoncé, lundi 30 décembre, la conclusion d'un accord définitif avec l'américain Providian Corp. pour le rachat de son activité dans les assurances. La transaction atteindra 3,5 milliards de dollars, soit 18,3 milliards de francs. Aegon, qui contrôle déjà une demi-douzaine de compagnies d'assurances aux Etats-Unis, pesant 32,4 milliards de dollars d'actifs, augmentera son poids de plus de 20 milliards de dollars. Le groupe a également des ambitions en Asie.

La transaction, complexe sur le plan financier, se fera en partie par échange d'actions, avec reprise de dette, et doit être achevée au premier semestre 1997. Elle permettra à Providian de se concentrer sur ses activités bancaires. Les activités d'assurance du groupe, qui représentaient les deux tiers de son résultat courant avant impôt, n'ont pas enregistré de croissance depuis trois ans.

DÉPÊCHES

■ **CRÉDIT LYONNAIS : le *Journal officiel des Communautés européennes* a publié la semaine dernière la lettre de la Commission européenne demandant à l'Etat français de lui fournir des explications sur un éventuel réaménagement du plan de sauvetage de la banque publique. Cette démarche avait déjà été rendue publique par la Commission. Les concurrents disposent désormais d'un délai d'un mois pour faire connaître leurs commentaires.**

■ **CHINE : Pékin a annoncé lundi 30 décembre** que quatre banques étrangères installées à Shanghaï ont été sélectionnées pour démarrer à l'essai des opérations en yuans. Il s'agit des japonaises Bank of Tokyo-Mitsubishi, Industrial Bank of Japan (IBJ), de l'américaine Citibank et de la britannique HongKong and Shanghai Banking Corp (HSBC).

■ **BOEING : le PDG, Philip Condit, a indiqué** à l'hebdomadaire allemand *Der Spiegel* (daté du 30 décembre) que son entreprise *« franchira les haies »* de l'enquête de la Commission européenne après sa fusion avec McDonnell-Douglas. S'il déclare prendre *« au sérieux la concurrence européenne »*, il juge que les estimations d'Airbus Industrie, qui évalue à 1 400 le nombre de très gros porteurs qui pourraient être vendus d'ici à 2014, sont très largement surévaluées.

■ **NTT : le groupe de télécommunications japonais** Nippon Telegraph and Telephone Corp, associé à Sumitomo Corp et Nissho Iwai Corp, va investir 21 milliards de yens (964 millions de francs) dans la réalisation de 240 000 connexions téléphoniques à Hanoï d'ici cinq ans, selon le quotidien japonais *Nihon Keizai Shimbun* du 29 décembre.

■ **MATTEL : Jill Barad, une femme d'affaires de 45 ans,** qui a relancé la poupée Barbie, prendra la tête de la multinationale du jouet (18 milliards de francs de chiffre d'affaires) le 1er janvier 1997.

■ **BVA : le conseil d'administration de Marceau Investissements,** le holding de Georges Pébereau en cours de liquidation, a décidé de suspendre le processus de vente de l'institut de sondage BVA, qui doit donc poursuivre son plan de développement.

■ **ENERGIE : les deux compagnies de gaz et d'électricité de la région de New York,** Brooklyn Union Gas et Long Island Lighting ont annoncé leur fusion le 29 décembre, qui donnera naissance à un groupe de 4 milliards de dollars (21 milliards de francs) de capitalisation boursière.

Wall Street va modifier ses « coupe-circuit » anti-krach

SOUS LA PRESSION du « gendarme » des marchés américains, la SEC (Securities Exchange Commission), la Bourse de New York envisage de modifier les fameux « coupe-circuit » mis en place au lendemain du krach du 19 octobre 1987 et du plongeon sans précédent de 508 points en une journée (22 %) de l'indice Dow Jones. Il avait été décidé au début de l'année 1988, à la suite d'un rapport rédigé par le secrétaire d'Etat au Trésor de l'époque, Nicholas Brady, d'interrompre les cotations pendant une demi-heure à Wall Street, et à Chicago sur les marchés à terme, si l'indice abandonnait 250 points, et pendant une heure si le Dow Jones poursuivait sa baisse et perdait plus de 350 points.

Des niveaux significatifs en 1987 (respectivement 12,5 % et 17,5 %) quand le Dow Jones se trouvait à moins de 2 000 points. Mais, depuis, il a connu neuf années fastes marquées par une hausse presque ininterrompue de 245 % qui a mené vendredi 27 décembre l'indice plus que centenaire à un nouveau record historique... au-delà des 6 560 points. La SEC souhaite donc que les limites pour les suspensions de cotation passent à respectivement 350 et 550 points, soit 5,3 % et 8,4 % aux niveaux actuels. Une mesure qui devrait être adoptée à la fin du mois de janvier 1997. Un troisième niveau de « coupe-circuit » pourrait même être mis en place à partir d'une baisse de 750 points (11,4 %).

L'utilité de ces « coupe-circuit » reste théorique, car ils n'ont jamais été utilisés. Selon les autorités boursières, leur mise en place devrait permettre aux opérateurs de reprendre leurs esprits, en cas de chute brutale des cours. Une hypothèse contestée par un certain nombre de spécialistes, qui considèrent au contraire que la suspension des cotations peut accroître la panique et inciter les investisseurs à liquider le plus vite possible leurs positions à la réouverture du marché. Une querelle qui ne pourra être tranchée que le jour où les « coupe-circuit » entreront en action.

هكذا من الأصل

RÈGLEMENT MENSUEL

LUNDI 30 DÉCEMBRE

Liquidation : 24 janvier
Taux de report : 3,50
Cours relevés à 12 h 30

CAC 40 PARIS ↗ +0,38 % CAC 40 : 2315,78

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% + -	% variation 31/12 (1)
B.N.P. (T.P)	962	[illegible]	- 2,18	[illegible]
Cr.Lyonnais(T.P.)	815	[illegible]	—	[illegible]
Renault (T.P.)	1599	[illegible]	- 0,18	[illegible]
Rhone Poulenc(T.P)	1851	[illegible]	+ 2,10	[illegible]
Saint Gobain(T.P.)	1226	[illegible]	- 0,08	[illegible]
Thomson S.A (T.P)	1025	[illegible]	—	[illegible]
Accor	624	[illegible]	+ 1,76	[illegible]
AGF-Ass.Gen.France	160,40	[illegible]	+ 3,42	[illegible]
Air Liquide	820	[illegible]	- 1,21	[illegible]
Alcatel Alsthom	421	[illegible]	+ 0,61	[illegible]
Axa	329,20	[illegible]	—	[illegible]
Axime	603	[illegible]	- 0,49	[illegible]
Bail Investis	743	[illegible]	- 0,26	[illegible]
Bancaire (Cie)	602	[illegible]	+ 1,16	[illegible]
Bazar Hot. Ville	452	[illegible]	+ 0,66	[illegible]
Bertrand Faure	203	[illegible]	- 0,49	[illegible]
BIC	772	[illegible]	+ 0,64	[illegible]
BIS	533	[illegible]	—	[illegible]
B.N.P.	201,50	[illegible]	- 0,24	[illegible]
Bollore Techno	570	[illegible]	+ 0,35	[illegible]
Bongrain	2011	[illegible]	+ 0,14	[illegible]
Bouygues	528	[illegible]	+ 2,27	[illegible]
Bouygues Offs	131	[illegible]	—	[illegible]
Canal +	1149	[illegible]	+ 0,34	[illegible]
Cap Gemini	249	[illegible]	+ 0,40	[illegible]
Carbone Lorraine	1010	[illegible]	- 0,99	[illegible]
Carrefour	3400	[illegible]	+ 1,02	[illegible]
Casino Guichard	*240,90*	[illegible]	*- 0,24*	[illegible]
Casino Guich.ADP	188,50	[illegible]	+ 1,32	[illegible]
Castorama Dl (Li)	910	[illegible]	- 0,98	[illegible]
C.C.F.	242,70	[illegible]	- 0,70	[illegible]
CCMX(ex.CCMC) Ly	45,50	[illegible]	+ 3,18	[illegible]
Cegid (Ly)	580	[illegible]	—	[illegible]
CEP Communication	364	[illegible]	+ 3,84	[illegible]
Cerus Europ.Reun	131,50	[illegible]	+ 0,07	[illegible]
Cetelem	579	[illegible]	+ 3,10	[illegible]
CGIP	1442	[illegible]	- 2,08	[illegible]
Chargeurs Intl	248	[illegible]	- 0,40	[illegible]
Christian Dior	829	[illegible]	+ 0,12	[illegible]
Ciments Fr.Priv.B	163,50	[illegible]	+ 0,91	[illegible]
Cipe France Ly #	602	[illegible]	- 0,66	[illegible]
Clarins	772	[illegible]	+ 0,51	[illegible]
CLF-Dexia France	444,80	[illegible]	+ 0,04	[illegible]
Club Mediterranee	334,30	[illegible]	+ 0,80	[illegible]
Coflexip	269	[illegible]	+ 2,60	[illegible]
Colas	740	[illegible]	+ 0,94	[illegible]
Comptoir Entrep.	9,75	[illegible]	—	[illegible]
Comptoir Moder.	2860	2790	- 2,44	+ 75,47
CPR	415	416	+ 0,24	+ 4,82
Cred.Fon.France	66,10	67,50	+ 2,11	- 4,66
Credit Lyonnais CI	136,80	133,10	- 2,70	[illegible]
Credit National	298,50	300	+ 0,50	- 16,66
CS Signaux(CSEE)	238	237	- 0,42	+ 10,50
Damart	4150	4155	+ 0,12	[illegible]
Danone	723	726	+ 0,41	[illegible]
Dassault-Aviation	1160	1168	+ 0,68	+ 365,14
Dassault Electro	445	440	- 1,12	+ 171,97
Dassault Systemes	238	238,30	+ 0,12	[illegible]
De Dietrich	198	195,50	- 1,26	+ 0,03
Degremont	392	392	—	- 6,77
Dev.R.N-P.Cal Li #	48,80	46,40	- 4,91	- 17,43
DMC (Dollfus Mi)	127,10	128,30	+ 0,94	- 39,81
Dynaction	121	121,10	+ 0,08	+ 33,07
Eaux (Gle des)	635	639	+ 0,62	+ 30,78
Eiffage	204	208,50	+ 2,20	- 68,57
Elf Aquitaine	474,70	473,30	- 0,29	+ 37,38
Eramet	265	265	—	- 17,18
Eridania Beghin	826	826	—	- 1,66
Essilor Intl	1524	1590	+ 4,33	+ 69,87
Essilor Intl ADP	1275	1300	+ 1,96	+ 90,05
Esso	515	522	+ 1,35	+ 6,53
Eurafrance	2245	2210	- 1,55	+ 41,12
Euro Disney	10,10	10,05	- 0,49	+ 9,86
Europe 1	1100	1105	+ 0,45	+ 11,61
Eurotunnel	6,95	7,20	+ 3,59	+ 8,27
Filipacchi Medias	1129	1159	+ 2,65	+ 47,88
Fimalac SA	478	478	—	+ 48,37
Finextel	79,80	81,10	+ 1,62	+ 14,06
Fives-Lille	492	491,20	- 0,16	+ 33,47
Fromageries Bel	4350	4295	- 1,26	- 7,59
Galeries Lafayette	1880	1846	- 1,80	+ 54,60
GAN	107,40	105,40	- 1,86	- 41,11
Gascogne (B)	453	458	+ 1,10	+ 10,89
Gaumont #	430	435	+ 1,16	+ 38,09
Gaz et Eaux	2125	2120	- 0,23	+ 30,99
Geophysique	342	341	- 0,29	+ 117,46
G.F.C.	474	473	- 0,21	+ 28,53
Groupe Andre S.A.	399,90	401,40	+ 0,37	+ 13,22
Gr.Zannier (Ly) #	117,50	117,50	—	+ 99,15
GTM-Entrepose	235	236	+ 0,42	- 31,29
Guilbert	969	968	- 0,10	+ 18,34
Guyenne Gascogne	*2100*	*2082*	*- 0,85*	+ 53,95
Havas	363,40	359,10	- 1,18	- 7,56
Havas Advertising	568	570	+ 0,35	+ 42,50
Imetal	778	779	+ 0,12	+ 32,16
Immeubl.France	312	312	—	+ 6,84
Infogrames Enter.#	596	600	+ 0,67	+ 10,39
Ingenico	87	86,80	- 0,22	+ 148,35
Interbail	220,50	221	+ 0,22	- 16,28
Intertechnique	837	823	- 1,67	+ 92,28
Jean Lefebvre	268	271	+ 1,11	- 3,90
Klepierre	672	685	+ 1,93	+ 19,73
Labinal	972	988	+ 1,64	+ 87,95
Lafarge	314,50	311,50	- 0,95	- 1,36
Lagardere	142,50	142,50	—	+ 58,38
Lapeyre	298	293,50	- 1,51	+ 20,28
Lebon	169	173	+ 2,36	- 6,98
Legrand	893	900	+ 0,78	+ 19,04
Legrand ADP	588	592	+ 0,68	+ 20,31
Legris indust.	214	213	- 0,46	+ 58,62
Locindus	778	781	+ 0,38	- 5,90
L'Oreal	1932	1955	+ 1,19	+ 64,05
LVMH Moet Vuitton	1422	1436	+ 0,98	+ 40,78
Lyonnaise Eaux	464	467	+ 0,64	- 8,95
Marine Wendel	480	475,10	- 1,02	+ 32,70
Metaleurop	44,50	43	- 3,37	- 5,28
Metrologie Inter.	15	16	+ 6,66	+ 19,40
Michelin	274	273,50	- 0,18	+ 40,04
Moulinex	122	123	+ 0,81	+ 83,58
Nord-Est	129,50	130	+ 0,38	+ 14,63
Nordon (Ny)	347,20	350	+ 0,80	+ 11,46
NRJ #	651	657	+ 0,92	+ 32,99
OLIPAR	81	81,05	+ 0,06	- 74,82
Paribas	342,60	342,20	- 0,11	+ 27,44
Pathe	1230	1243	+ 1,05	—
Pechiney	209,60	212	+ 1,14	+ 24,85
Pernod-Ricard	284,70	285,20	+ 0,17	+ 2,47
Peugeot	592	589	- 0,50	- 8,82
Pinault-Prin.Red.	2060	2065	+ 0,24	+ 131,36
Plastic-Omn.(Ly)	418	418	—	+ 24,40
Primagaz	597	610	+ 2,17	+ 56,81
Promodes	1450	1463	+ 0,89	+ 27,10
Publicis	451	452	+ 0,22	+ 56,40
Remy Cointreau	144,90	146,60	+ 1,17	- 6,02
Renault	111	110,10	- 0,81	- 21,91
Rexel	1567	1570	+ 0,19	+ 19,34
Rhone Poulenc A	178	177,60	- 0,22	+ 69,38
Rochette (La)	25,80	25,15	- 2,51	- 23,67
Roussel Uclaf	1527	1527	—	+ 88,97
Rue Imperiale(Ly)	4950	4950	—	+ 48,18
Sade (Ny)	182	180	- 1,09	+ 3,38
Sagem SA	3194	3175	- 0,59	+ 15,45
Saint-Gobain	738	741	+ 0,40	+ 38,76
Saint-Louis	1270	1290	+ 1,57	- 0,76
Salomon (Ly)	446	449	+ 0,67	+ 57,54
Salvepar (Ny)	403	400	- 0,74	+ 27,38
Sanofi	510	520	+ 1,96	+ 65,65
Sat	1545	1522	- 1,48	- 14,68
Saupiquet (Ns)	719	729	+ 1,39	+ 18,53
Schneider SA	235,50	237	+ 0,63	+ 41,57
SCOR	*184*	*183,70*	*- 0,16*	+ 20,06
S.E.B.	1009	1009	—	+ 68,57
Sefimeg	380	375,10	- 1,28	+ 15,41
SEITA	215	213,80	- 0,55	+ 20,45
Selectibanque	71,30	72	+ 0,98	- 28,07
SFIM	*1001*	*1005*	*+ 0,39*	+ 18,23
SGE	105,30	109	+ 3,51	+ 1,39
Sidel	352	358,90	+ 1,96	+ 5,92
Simco	451	451	—	- 3,01
S.I.T.A.	1093	1103	+ 0,91	+ 28,40
Skis Rossignol	143	140	- 2,09	+ 25,68
Sligos	680	661	- 2,79	+ 63,61
Societe Generale	567	567	—	- 6,28
Sodexho	2825	2871	+ 1,62	+ 99,37
Sommer-Allibert	157	157	—	+ 20,86
Sophia	190	192	+ 1,05	- 7,24
Spir Communication	491	489	- 0,40	+ 8,90
Strafor Facom	360,10	365,50	+ 1,49	+ 40,03
Suez	219,20	220	+ 0,36	+ 8,91
Synthelabo	561	561	—	+ 82,35
Technip	487	488,50	+ 0,30	+ 44,96
Thomson-CSF	168,40	169	+ 0,35	+ 54,90
Total	420,80	421	+ 0,04	+ 27,38
U.A.P. (EX OPE)	130	130	—	—
UFB Locabail	476	475,60	- 0,08	+ 18,60
UIC	19,50	20,50	+ 5,12	- 53,08
UIF	417,50	426	+ 2,03	+ 0,47
UIS	174	175	+ 0,57	+ 34,61
Unibail	513	511	- 0,38	- 0,98
Union Assur.Fdal	*620*	*612*	*- 1,29*	+ 4,61
Usinor Sacilor	75,80	75	- 1,05	+ 15,83
Valeo	321	319,10	- 0,59	+ 40,69
Vallourec	278	274,50	- 1,25	+ 57,75
Via Banque	154,50	166	+ 7,44	+ 11,48
Worms & Cie	316	313	- 0,94	+ 35,38
Zodiac ex.dt divid	1589	1590	+ 0,06	+ 108,31
Elf Gabon	1320	1342	+ 1,66	+ 56,22

VALEURS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours	% + -	% variation 31/12 (1)
ABN Amro Hol.#	335,10	339	+ 1,16	+ 53,39
Adecco S.A.	1297	1300	+ 0,23	—
Adidas AG #	457,90	459	+ 0,24	+ 79,29
American Express	294,10	304	+ 3,36	+ 49,75
Anglo American #	285,90	286	+ 0,03	- 3,78
Amgold #	391,90	430	+ 9,72	+ 11,88
Arjo Wiggins App	15,20	15,40	+ 1,31	+ 18
A.T.T. #	226	230	+ 1,76	+ 1,19
Banco Santander #	329,80	324,10	- 1,72	+ 36,86
Barrick Gold #	151,50	150,20	- 0,85	+ 17,98
B.A.S.F. #	200	199,50	- 0,25	+ 81,36
Bayer #	207,90	212	+ 1,97	+ 62,45
Cordiant PLC	*8,35*	*8,55*	*+ 2,39*	+ 27,61
Crown Cork ord.#	280	282	+ 0,71	—
Crown Cork PF CV#	260	—	—	—
Daimler Benz #	352,80	358,90	+ 1,72	+ 44,33
De Beers #	155	150,40	- 2,96	+ 2,38
Deutsche Bank #	*238,10*	*241,60*	*+ 1,46*	+ 3,24
Dresdner Bank #	151,50	154,50	+ 1,96	+ 17,75
Driefontein #	56,80	56,85	+ 0,08	- 7,56
Du Pont Nemours #	503	500	- 0,59	+ 46,92
Eastman Kodak #	428	430,50	+ 0,58	+ 30,45
East Rand #	*1,87*	*1,82*	- 2,67	- 30
Echo Bay Mines #	36,10	35,10	- 2,77	- 29,87
Electrolux #	291	295	+ 1,37	+ 46,76
Ericsson #	159	158,90	- 0,06	+ 67,26
Ford Motor #	168,10	166,90	- 0,71	+ 19,12
Freegold #	38,85	38,60	- 0,64	+ 3,48
Gencor Limited #	18,20	18,65	+ 2,47	+ 9,70
General Elect. #	550	540	- 1,81	+ 50
General Motors #	291,80	290,30	- 0,51	+ 19,36
Gle Belgique #	391	391	—	- 2,25
Grd Metropolitan	40	40,65	+ 1,62	+ 13,86
Guinness Plc #	38,95	39,55	+ 1,54	+ 11,72
Hanson Plc	7,20	7,25	+ 0,69	- 18,35
Harmony Gold #	41,20	40,55	- 1,57	- 6,13
Hitachi #	47,25	48,35	+ 2,32	- 3,30
Hoechst #	238,10	240,30	+ 0,92	+ 80,94
I.B.M #	812	811	- 0,12	+ 85,15
I.C.I #	67,30	67,70	+ 0,59	+ 19,82
Ito Yokado #	230	230	—	- 24,34
Matsushita #	85	84,90	- 0,11	+ 7,60
Mc Donald's #	243,20	242,90	- 0,12	+ 10
Merck and Co #	426,10	425,20	- 0,21	+ 31,43
Mitsubishi Corp.#	54	53	- 1,85	- 11,66
Mobil Corporat.#	652	646	- 0,92	+ 16,39
Morgan J.P. #	520	520	—	+ 35,41
Nestle SA Nom. #	5630	5620	- 0,17	+ 3,30
Nipp. MeatPacker #	67	65,90	- 1,64	- 10,34
Nokia A	297	299,50	+ 0,84	+ 57,63
Norsk Hydro #	274,90	282,40	+ 2,72	+ 38,36
Petrofina #	1660	1670	+ 0,60	+ 9,86
Philip Morris #	593	593	—	+ 35,32
Philips N.V #	211	210	- 0,47	+ 19,58
Placer Dome Inc #	118,50	117,20	- 1,09	+ 0,77
Procter Gamble #	574	574	—	+ 40
Quilmes	293	295	+ 0,68	+ 37,20
Randfontein #	26,15	26,60	+ 1,72	- 19,14
Rhone Poul.Rorer #	409	404	- 1,22	+ 57,68
Royal Dutch #	903	906	+ 0,33	+ 32,26
R T Z #	81,10	83,10	+ 2,46	+ 18,71
Sega Enterprises	182	—	—	- 30
Saint-Helena #	31	29,60	- 4,51	+ 11,27
Schlumberger #	551	545	- 1,08	+ 61,14
SGS Thomson Micro.	358,50	363,40	+ 1,36	+ 93,81
Shell Transport #	86,50	88,65	+ 2,48	+ 40,04
Siemens #	242,40	242,90	+ 0,20	- 9,09
Sony Corp. #	341,20	343	+ 0,52	+ 16,66
Sumitomo Bank #	76	75	- 1,31	- 29,24
T.D.K #	340,90	341,70	+ 0,23	+ 36,13
Telefonica #	121,60	121	- 0,49	+ 80,32
Toshiba #	31,80	32,30	+ 1,57	- 17,17
Unilever #	910	914	+ 0,43	+ 33,62
United Technol. #	351	357,40	+ 1,82	+ 56,41
Vaal Reefs #	342	345	+ 0,87	+ 7,47
Volkswagen A.G #	2154	2180	+ 1,20	+ 33,25
Volvo (act.B) #	*108,20*	—	—	+ 26,87
Western Deep #	160,40	162,50	+ 1,30	+ 1,37
Yamanouchi #	103	106,90	+ 3,78	+ 4,80
Zambia Copper	6,20	6,15	- 0,80	+ 255,49

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché.

DERNIÈRE COLONNE (1) :
Lundi daté mardi : % variation 31/12
Mardi daté mercredi : montant du coupon
Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon
Jeudi daté vendredi : compensation
Vendredi daté samedi : nominal

COMPTANT

Une sélection Cours relevés à 12 h 30
LUNDI 30 DÉCEMBRE

OBLIGATIONS	% du nom.	% du coupon
BFCE 9% 91-02	119	[illegible]
CEPME 8,5% 88-97CA	102	[illegible]
CEPME 9% 89-99 CA#	112,39	[illegible]
CEPME 9% 92-06 TSR	—	[illegible]
CFD 9,7% 90-03 CB	123,50	[illegible]
CFD 8,6% 92-05 CB	119,50	[illegible]
CFF 10% 88-98 CA#	110,35	[illegible]
CFF 9% 88-97 CA#	103,79	[illegible]
CFF 10,25%90-01CB#	120,25	[illegible]
CLF 8,9% 88-00 CA#	114,40	[illegible]
CLF 9%88-93/98 CA#	*105,80*	[illegible]
CNA 9% 4/92-07	121,85	[illegible]
CRH 8,6% 92/94-03	117,41	[illegible]
CRH 8,5% 10/87-88#	109,75	[illegible]
EDF 8,6% 88-89 CA#	112,79	[illegible]
EDF 8,6% 92-04 #	*119,16*	[illegible]
Emp.Etat 6%93-97 #	101,34	[illegible]
Finansder 9%91-06#	123	[illegible]
Finansd.8,6%92-02#	116,50	[illegible]
Floral9,75% 90-99#	113,76	[illegible]
OAT 8,5% 87-97CA#	102,31	[illegible]
OAT 88-98 TME CA#	101,99	[illegible]
OAT 9/85-98 TRA	—	[illegible]
OAT 9,50%88-98 CA#	108,57	[illegible]
OAT TMB 87/99 CA#	99,91	[illegible]
OAT 8,125% 89-99 #	109,93	[illegible]
OAT 8,50%90/00 CA#	113,30	[illegible]
OAT 85/00 TRA CA#	107,34	[illegible]
OAT 10%5/85-00 CA#	118,34	[illegible]
OAT 89-01 TME CA#	105,54	[illegible]
OAT 8,5% 87-02 CA#	118,13	[illegible]
OAT 8,50% 89-19 #	122,65	[illegible]
OAT 8,50%92-23 CA#	—	[illegible]
SNCF 8,8% 87-94CA	109,40	[illegible]
Lyon.Eaux 6,5%90CV	971,50	[illegible]

ACTIONS FRANÇAISES		Cours précéd.	Derniers cours
Arbel		120	116,10
Baccarat (Ny)		440	440
Bains C.Monaco		491,90	490
Bque Transatlantl.	◆	132	132
B.N.P.Intercont.		452,50	457
Bidermann Ind.	◆	110	110
B T P (la cie)	◆	7,60	7,60
Centenaire Blanzy		392	392
Champex (Ny)		26,40	[illegible]
CIC Un.Euro.CIP		300	[illegible]
C.I.T.R.A.M. (B)	◆	2121	2121
Concorde-Ass Risq		890	[illegible]
Continental Ass.Ly		400,10	419
Darblay		415	415
Didot Bottin		680	[illegible]
Eaux Bassin Vichy	◆	3620	[illegible]
Ecia		814	[illegible]
Ent.Mag. Paris	◆	*1165*	1165
Fichet Bauche		73,30	[illegible]
Fidei		32,50	[illegible]
Finalens	◆	345,10	349,10
F.I.P.P.		279	281,10
Fonciere (Cie)		*500*	499
Fonciere Euris		230	230
Fonc. Lyonnaise #		590	579
Foncina #		470	470
Francarep		270	280
France I.A.R.D.		1006	1006
France S.A.	◆	1150	1150
From. Paul-Renard	◆	2050	2050
Gevelot		971	955
G.T.I (Transport)		180	180
Immobail		101	100
Immobanque		615	613
Locamion (Ly)		568	487,50
Lucia	◆	59	59
Monoprix		205	201
Metal Deploye	◆	402	402
Mors #		9,40	9,50
Navigation (Nle)		80	80
Optorg		285	289
Paluel-Marmont		222	222
Exa.Clairefont(Ny)		1050	1050
Parfinance		219	217,50
Paris Orleans		240,50	240,10
Piper Heidsieck	◆	1720	1720
Promodes (CI)		935	935
PSB Industries Ly		335	335
Rhin Moselle(Ny)	◆	1700	1700
Rougier #		298	302
Saga	◆	90	90
Salins du Midi	◆	440	440
Silic		745	744
S.I.P.H.	◆	180,20	180,20
Sofal	◆	29,50	29,50
Sofragi		4250	4250
Taittinger		1465	1465
Tour Eiffel	◆	232	232
Vicat		420	413
Finaxa		280	279
Gaillard (M)	◆	1450	1450
Givaudan-Lavirotte	◆	1024	1024
Grd Bazar Lyon(Ly)		178	180
Gd Moul.Strasbourg	◆	1509	1509
Immeubl.Lyon(Ly)#		470	455
L.Bouillet (Ly)		310	313
Lloyd Continental		7310	7300
Lordex (Ny)	◆	18	18
Mag.Lyon Gerl.(Ly)	◆	148	148
Matussiere Forest.		58,50	60
Moncey Financiere		2480	2500
M.R.M. (Ly)		140,70	140
Part-Dieu(Fin)(Ly)		109,90	107
Poliet		*475*	475
Sabeton (Ly)		721	720
Samse (Ly)		833	834
Sechilienne (Ly)		1000	1000
Tanneries Fce (Ny)	◆	312,90	312,90
Union Gle Nord(Li)		*182*	176

ACTIONS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours
Bayer.Vereins Bank	235	235
Commerzbank AG	128	131,50
Fiat Ord	15,05	15
Gevaert	335	335
Gold Fields South	133	133
Kubota Corp	23,30	23,30
Montedison act.ep.	10,05	10,05
Olympus Optical	46	44,05
Robeco	428,60	430
Rodamco N.V.	148,70	148,80
Rolinco	446,10	448,50
Sema Group Plc	97,50	93
Solvay SA	3101	2968

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché; *o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite;* ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SECOND MARCHÉ

Une sélection Cours relevés à 12 h 30
LUNDI 30 DÉCEMBRE

VALEURS		Cours précéd.	Derniers cours
Acial (Ns) #		38,20	[illegible]
AFE #		425	[illegible]
Aigle #		173	[illegible]
Albert S.A (Ns)	◆	*97*	[illegible]
Altran Techno. #		1677	[illegible]
Montaignes P.Gest		1695	[illegible]
Assystem #		396	[illegible]
Bque Picardie (Li)	◆	600	[illegible]
Bque Tarneaud(B)#		241,10	[illegible]
Bque Vernes		99	[illegible]
Beneteau #		603	[illegible]
B I M P		68	[illegible]
Boiron (Ly) #		635	[illegible]
Boisset (Ly)#		252	[illegible]
But S.A.		302	[illegible]
Cardif SA		736	[illegible]
C.E.E #		178	[illegible]
Cermex (Ly)	◆	370,30	[illegible]
CFPI #		357	[illegible]
Change Bourse (M)		262	[illegible]
Christ.Dalloz #		1900	[illegible]
CNIM CA#		192	[illegible]
Codetour		271,10	[illegible]
Comp.Euro.Tele-CET		425	[illegible]
Conflandey S.A.		239,20	[illegible]
C.A.Haute Normand.		329	[illegible]
C.A. Paris IDF		774	[illegible]
C.A.Ile & Vilaine		345	[illegible]
C.A.Morbihan (Ns)		327,10	[illegible]
C.A.du Nord (Li)		494	[illegible]
C.A. Oise CCI		273	[illegible]
Creeks	◆	21,75	[illegible]
Devanlay		498	[illegible]
Devernois (Ly)		530	[illegible]
Ducros Serv.Rapide		55	[illegible]
Adecco Trav.Tem.Ly		*409*	[illegible]
Europ.Extinc.(Ly)#		318,50	[illegible]
Europ Propulsion		625	[illegible]
Expand s.a		307	[illegible]
Factorem		696	[illegible]
Faiveley #		300,50	[illegible]
Finacor		70	[illegible]
Fininfo		550	[illegible]
Fructivie		633	[illegible]
Gautier France #		234	[illegible]
Gel 2000		*69,95*	[illegible]
GFI Industries #		705	714
Girodet (Ly) #		27	27
GLM S.A.		300	300
Grandoptic.Photo #		832	830
Gpe Guillin # Ly		164	[illegible]
Kindy #		154	[illegible]
Guerbet		271	275
Hermes Internat.1#		1450	[illegible]
Hurel Dubois		534	[illegible]
ICBT Groupe #		196,10	199,40
I.C.C.		103,70	[illegible]
Idianova		70,20	[illegible]
Int. Computer #		105	108
IPBM		*63,70*	64
M6-Metropole TV		412	415
Manitou #		570	570
Manutan		500	500
Marie Brizard #		998	[illegible]
Maxi-Livres/Profr.		172	173
Mecelec (Ly)		65	66
MGI Coutier		225,10	[illegible]
Monneret Jouet Ly#		75	78
Naf-Naf #		58	58,20
NSC Schlum. Ny		*560*	[illegible]
Onet #		918	920
Paul Predault #		187	[illegible]
P.C.W.	◆	19	[illegible]
Petit Boy #		79,95	79,95
Phyto-Lierac		*285*	290
Pochet	◆	895	895
Poujoulat Ets (Ns)		217,80	214
Radiall #		510	510
Rallye(Cathiard)Ly		206	205
Robertet #		1030	1000
Rouleau-Guichard		315	330,70
Securidev #		80,50	80,50
Smoby (Ly)#		526	525
Sofco (Ly)		34,30	34,60
Softbus	◆	364	368
Sogepag #	◆	140,10	140,10
Sogeparc (Fin)		835	838
Sopra		368	365
Steph.Kelian #		*65*	65
Sylea		542	531
Teisseire-France		167	172
TF1-1		492	508
Thermador Hold(Ly)		251	251
Trouvay Cauvin #		*104*	105
Unilog		549	533
Union Fin.France		585	580
Viel et Cie #		127,90	127,90
Vilmorin et Cie #		419,90	420,50
Virbac		620	624

NOUVEAU MARCHÉ

Cours relevés à 12 h 30
LUNDI 30 DÉCEMBRE

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Appligene Oncor	77	77
Coil	165	169
Electronique D2	459	462,50
FDM Pharma n.	204	204
Genset	239,80	242
High Co.	162	170
Infonie	129,90	129,50
Joliez-Regol	88,50	88
Mille Amis	110,20	112
Picogiga	162	162
Proxidis	31,75	32
Stelax	4,20	4,19

HORS-COTE

Une sélection. Cours relevés à 12 h 30
LUNDI 30 DÉCEMBRE

VALEURS		Cours précéd.	Derniers cours
Eridania-Beghin CI.	◆	687	687
Crédit Gén.Ind.	◆	21,10	21,10
Générale Occidentale	◆	64,35	70,75
Mumm	◆	1300	1300
Ste lecteurs du Monde	◆	195	195

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ◆ cours précédent; ■ coupon detaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SICAV et FCP

Une sélection
Cours de clôture le 27 décembre

VALEURS		Émission Frais incl.	Rachat net
AGIPI			
Agipi Ambition (Axa)		123,52	[illegible]
BANQUES POPULAIRES			
Valorg	◆	2488,62	[illegible]
BANQUE TRANSATLANTIQUE			
Arbitr. Court Terme	◇	9606,92	[illegible]
Arbitr. Première		9608,66	[illegible]
Arbitr. Sécurité	◇	17630,32	[illegible]
BNP			
Antigone Trésorerie		*870908*	[illegible]
Natio Court Terme		13990	[illegible]
Natio Court Terme2		379867	[illegible]
Natio Epargne		2258,62	[illegible]
Natio Ep. Capital C/D		16585,03	[illegible]
Natio Ep. Croissance		*2520,29*	[illegible]
Natio Ep. Obligations		228,11	[illegible]
Natio Epargne Retraite		146,91	[illegible]
Natio Epargne Trésor		11066,62	[illegible]
Natio Epargne Valeur		599,47	[illegible]
Natio France Index		1231,77	[illegible]
Natio Immobilier		1283,63	[illegible]
Natio Inter		1961,88	[illegible]
Natio Monétaire C/D		5413,41	[illegible]
Natio Opportunités		164,58	[illegible]
Natio Patrimoine		1516,12	[illegible]
Natio Perspectives		1323,37	[illegible]
Natio Placements C/D		77683,92	[illegible]
Natio Revenus		1118,63	[illegible]
Natio Sécurité		11302,35	[illegible]
Natio Valeurs		1150,99	[illegible]
BRED BANQUE POPULAIRE			
Monedien		90949,70	[illegible]
Oblig. tres caté.		250,86	[illegible]
CDC GESTION			
Livret Bourse Inv. D	◇	694,51	[illegible]
Le Livret Portefeuille D	◇	927,88	[illegible]
SICAV MULTI-PROMOTEURS			
Nord Sud Dévelop. C/D	◆	2317,13	[illegible]
Patrimoine Retraite C	◇	306,99	[illegible]
Sicav Associations C	◇	2395,67	[illegible]
CDC TRÉSOR			
Fonsicav C	◇	19350,81	[illegible]
Mutual. dépôts Sicav C	◇	18997,08	[illegible]
CAISSE D'EPARGNE			
Ecur. Actions Futur D	◇	232,51	[illegible]
Ecur. Capicourt C	◇	229,90	[illegible]
Ecur. Capitalisation C	◇	241,27	[illegible]
Ecur. Distrimonétaire D.	◇	10440,36	[illegible]
Ecur. Expansion C	◇	81673,12	[illegible]
Ecur. Géovaleurs C	◇	3009,89	[illegible]
Ecur. Investis. D	◇	190,24	[illegible]
Ecur. Monépremière	◇	11159,45	[illegible]
Ecur. Monétaire C	◇	12882,49	[illegible]
Ecur. Monétaire D	◇	12268,93	[illegible]
Ecur. Trésorerie C/D	◇	316,65	316,65
Ecur. Trimestriel D	◇	2015,33	1999,34
Eparcourt-Sicav D	◇	198,27	198,27
Géoptim C	◇	12342,33	[illegible]
Géoptim D	◇	12011,51	[illegible]
Horizon C	◇	1844,51	[illegible]
Prévoyance Ecur. D	◇	104,64	[illegible]
Fonds communs de placements			
Ecur. Capipremière C	◇	11764,39	[illegible]
Ecur. Sécuripremière C	◇	11769,46	[illegible]
Ecur. Sensipremière C	◇	12704,54	[illegible]
CRÉDIT AGRICOLE — CNCA			
Amplia	◇	117966,96	117966,96
Atout Amérique		150,77	[illegible]
Atout Asie		97,80	[illegible]
Atout Futur C		658,53	[illegible]
Atout Futur D		619,92	[illegible]
Coexis		1920,45	[illegible]
Dieze		1971,39	[illegible]
Elicash	◇	935644,47	[illegible]
Epargne-Unie		181,65	[illegible]
Eurodyn		2043,11	[illegible]
Indicia	◆	1402,30	[illegible]
Moné.JC	◇	11799,56	11799,56
Moné.JD	◇	11424,46	11424,46
Oblifutur		529,38	[illegible]
Oraction		1754,05	[illegible]
Revenu-Vert		1231,76	[illegible]
Sévéa	◆	110,18	[illegible]
Synthésis		17339,29	[illegible]
Uni Foncier		1279,95	[illegible]
Uni France		723,40	[illegible]
Uni Garantie C		1833,55	[illegible]
Uni Garantie D		1490,80	[illegible]
Uni-Régions		1575,40	[illegible]
Univar C	◇	305,68	305,68
Univar D	◇	299,87	[illegible]
Univers Actions		200,37	195,48
Univers-Obligations		232,13	227,80
CIC BANQUES			
Francic		604,56	595,63
Francic Pierre		122,50	118,93
Francic Régions		1699	1649,51
CIC PARIS			
Cicamonde		1381,29	1341,06
Converticic		363,45	358,08
Ecocic		1501,90	1458,16
Oblicic Mondial		3527,99	3425,05
Oblicic Régions		1195,07	1177,41
Rentacic		168,66	166,17
CRÉDIT LYONNAIS			
Eurco Solidarité		1345,92	1332,59
Lion 20000 C		16960,89	16960,89
Lion 20000 D		16270,03	16270,03
Lion Association		11600,67	11600,67
Lion Plus		1509,66	1480,06
Lion Trésor		2484,62	2460,02
Oblilion		1958,16	1938,77
Sicav 5000		632,95	620,54
Slivafrance		1066,65	1045,74
Slivam		512,42	502,37
Slivarente		240,73	236,01
Slivinter		631,50	619,12
Trilion		5263,76	5196,21
CRÉDIT MUTUEL FINANCE			
Avenir Alizes		2217,26	2173,78
Créd.Mut.Mid.Act.Fr.		138,26	134,56
Créd.Mut.Ep.Cour.T.		901,15	901,15
Créd.Mut.Ep.Ind.C		115,74	112,64
Créd.Mut.Ep.J		22662,34	22662,34
Créd.Mut.Ep.long.T.		250,64	243,93
Créd.Mut.Ep.Monde		1341,10	1305,21
Créd.Mut.Ep.Oblig.		1824,34	1788,57
Créd.Mut.Ep.Quatre		1112,31	1090,50
LCF E. DE ROTHSCHILD BANQUE			
Asie 2000		752,64	720,23
Saint-Honoré Capital		19193,98	18634,93
St-Honoré March. Emer.		667,10	638,37
St-Honoré Pacifique		698,03	667,97
LEGAL & GENERAL BANK			
Sécuritaux	◇	1812,81	1812,81
Stratégie Actions		990,76	952,65
Stratégie Rendement		1897,13	1837,41
LA POSTE			
Amplitude Monde C	◇	847,75	827,07
Amplitude Monde D	◇	825,85	805,71
Amplitude Europe C/D	◇	124,97	121,92
Elanciel D	◇	147,06	143,47
Emergence Poste D	◇	120,78	117,83
Géobilys C	◇	646,99	637,43
Géobilys D	◇	617,52	608,39
Intensys C	◇	116,40	116,23
Intensys D	◇	111,46	111,29
Latitude C	◇	146,67	146,67
Latitude D	◇	137,99	137,99
Oblitys D	◇	612,48	603,43
Plénitude D	◇	173,16	168,94
Poste Gestion C	◇	43931,73	43931,73
Revenus Trimestr. D	◇	5308,10	5255,54
Solstice D	◇	2358,58	2352,70
Thésora C	◇	957,31	947,83
Thésora D	◇	871,38	862,75
SOCIETE GENERALE			
Actimonétaire C		37512,40	37512,40
Actimonétaire D		30545,41	30545,41
Cadence 1 D		1088,20	1077,43
Cadence 2 D		1074,98	1064,34
Cadence 3 D		1062,94	1052,42
Capimonétaire C		405,68	405,27
Capimonétaire D		376,93	376,55
Sogeoblig C		8969,44	8880,63
Interoblig C		6907,73	6839,34
Intersélection France D		623,97	611,74
S.G. France opport. C		1767,62	1732,96
S.G. France opport. D		1704,58	1671,16
Sogenfrance C		1559,33	1528,75
Sogenfrance D		1439,08	1410,86
Sogépargne D		306,20	303,17
Soginter C		1914,48	1876,94
Fonds communs de placements			
Favor D	◆	1288,53	1263,26
Sogeliance D	◆	1695,55	1678,76
Sogenfrance Tempo D	◆	156,88	156,88

SYMBOLES
◇ *cours du jour;* ◆ *cours précédent.*

INFORMATIQUE Les programmeurs des années 50 étaient loin d'imaginer que leur travail survivrait à l'an 2000. Afin de ménager les mémoires limitées des ordinateurs de l'époque, ils ont désigné les années par leurs deux derniers chiffres. ● CETTE SIMPLIFICATION était en fait une véritable bombe à retardement. S'ils ont été maintes fois enrichis, les programmes des grands systèmes informatiques sont toujours en service. ● DES MODIFICATIONS lourdes et très coûteuses seront nécessaires afin d'éviter que chaque calcul intégrant des dates à partir de l'an 2000 introduise des erreurs systématiques. ● DES PERTURBATIONS considérables interviendront dans de nombreux domaines de l'économie et de la vie pratique si ces aménagements ne sont pas effectués. ● LE PASSAGE à la monnaie européenne, l'euro, durant cette période vient compliquer encore le travail des informaticiens.

Les ordinateurs trébuchent à l'orée du troisième millénaire

La plupart des logiciels ne reconnaissent des années que les deux derniers chiffres. Faute de corrections, longues et coûteuses, ils passeront de 1999 à... 1900, semant un gigantesque désordre dans tous les secteurs

L'AN 2000 n'existe pas pour bon nombre d'ordinateurs. Au 31 décembre 1999 après minuit, leur horloge devrait... revenir automatiquement à 1900. C'est que de nombreux logiciels utilisent un codage des dates sur deux chiffres au lieu de quatre. Il ne s'agit pas là d'un attachement sentimental de l'informatique au siècle qui l'a vu naître, mais bien d'un bogue. Mineur en apparence, le problème peut avoir des conséquences catastrophiques. Si les programmeurs ne l'ont pas résolu dans trente-six mois, l'informatique terminera le siècle avec un zéro pointé. En tout cas le coût pour les administrations et les entreprises sera énorme.

Certes, par rapport aux autres, qui agissent souvent par surprise, ce bogue présente l'avantage d'être bien connu. Il impose, en revanche, une correction qui ne peut souffrir le moindre délai. Le 1er janvier 2000 à 0 heure, les effets de ce refus obstiné de changer de siècle se feront pleinement sentir. De nombreuses alertes auront lieu auparavant. Dès maintenant, certains ordinateurs commencent à manipuler des dates excédant le seuil fatidique. Il suffit, par exemple, qu'ils aient à effectuer une soustraction entre l'an 2000 et 1997 pour obtenir moins 97 au lieu de 3 ans. De quoi perturber gravement les calculs d'échéances de prêt bancaire et de contrat d'assurance, le décompte d'ancienneté sur une feuille de paye ; ou semer la pagaille dans les inscriptions aux universités... La British Computer Society (BCS) estime que 30 % des programmes utilisés dans les administrations, organismes et entreprises seront affectés d'ici à la fin de l'année 1997. Selon la BCS, le bogue toucherait 2 % des lignes de codes de 80 % des programmes utilisés dans le monde. Soit, pour chaque entreprise, plusieurs millions de lignes à vérifier. Cela ne poserait pas grand problème s'il suffisait de les corriger automatiquement. La difficulté première réside dans le repérage des bogues, qui s'apparente à la recherche d'une aiguille dans une meule de foin.



Au cours des quarante dernières années, des centaines de milliers de programmeurs ont écrit des millions de programmes. Les plus anciens sont partis à la retraite ou ont disparu. Les documentations se sont égarées ou n'ont jamais existé. Et, depuis leur conception initiale, de multiples modifications sont venues perfectionner les logiciels tout en les compliquant. Très souvent, l'historique de ces ajouts n'a pas été tenu à jour avec la rigueur nécessaire. *« L'informatique est encore une discipline plus artistique qu'industrielle »*, soulignent certains experts.

Les premiers ordinateurs disposaient d'une puissance de calcul limitée, en particulier à cause de la faible capacité de leurs mémoires électroniques. Les programmeurs cherchaient donc à alléger le plus possible les logiciels et la complexité des calculs qu'ils engendraient. D'où le choix d'un format de date à deux chiffres : 45 pour 1945, 99 pour 1999. A l'époque, aucun informaticien ne pouvait imaginer que le produit de leur travail franchirait le seuil mythique de l'an 2000. A la vitesse d'évolution de l'informatique, quelques dizaines d'années valent des siècles. Leur raisonnement ne peut donc être incriminé.

C'était compter sans l'inertie de certaines entreprises, la lenteur des investissements et de la modernisation des équipements ainsi que, sans doute, les coupes claires dans les budgets informatiques liées aux crises économiques successives. Toujours est-il que bon nombre de ces logiciels écrits sur mesure pour gérer la comptabilité, la facturation ou la paye sont toujours en service. Toutes les générations et tous les types de machines, des ordinateurs centraux aux PC en passant par les mini-ordinateurs, sont concernées.

ÉVITER LA CATASTROPHE

Dans trois ans à peine, la bombe explosera chez ceux qui n'auront pas pris toutes les précautions nécessaires pour la désamorcer. Les dégâts affecteront d'abord les informaticiens eux-mêmes. Les licences d'utilisation de certains programmes se trouveront prématurément périmées. Les sauvegardes de fichiers ne fonctionneront plus tandis que certaines données seront brutalement effacées. Des messages électroniques se perdront dans la nuit des temps. Les droits d'accès seront brusquement révoqués, ce qui rendra inutilisables tous les programmes et les fichiers qu'ils sont censés protéger contre les intrus.

Très rapidement, le grand public pourrait subir les contrecoups de ce sinistre. Aujourd'hui, plus personne n'échappe à l'informatique, même pour les actes les plus ordinaires de la vie quotidienne. En France, pas moins de 200 000 entreprises sont informatisées, selon Daniel Giraudeau, consultant principal chez IBM France. *« Il s'agit d'éviter une grande dépression dans les années 2000-2005 »*, explique ce dernier. On imagine des transports ferroviaires perturbés, des réservations sur les compagnies aériennes bloquées, des péages autoroutiers récalcitrants, des distributeurs de billets de banque en panne, des salaires non versés, des clients non livrés.

« De quoi engendrer une chute libre de la Bourse », prévient Daniel Giraudeau. Rien de moins qu'un retour aux années 30. D'autant que certains informaticiens à l'esprit pervers ou fragile pourraient ajouter à la confusion en injectant dans les systèmes quelques *« virus an 2000 »*. Un risque pris au sérieux comme une menace terroriste. Il semble en effet que cette date magique suscite des envies malsaines. Certains pirates auraient ainsi programmé des virus afin qu'ils « explosent » le 1er janvier 2000, une date souvent confondue à tort avec celle du changement de millénaire (qui est, en fait, le 1er janvier 2001).

Si cette dernière menace relève d'un autre type de précaution, celle liée au codage à deux chiffres impose une série de mesures préventives bien identifiées. A l'instant fatidique, les entreprises qui n'auront pas corrigé leurs logiciels ne pourront s'en prendre qu'à elles-mêmes. Le plus grand risque réside en fait dans une sous-estimation du délai nécessaire pour réaliser un tel travail. Et de son coût.

Pour les entreprises de taille importante, les trois années qui restent ne sont pas de trop. En France, Daniel Giraudeau estime que seulement 2 % à 3 % des entreprises se sont concrètement attelées à la tâche. Pour lui, le problème majeur réside dans les dizaines de milliers de PME qui emploient peu d'informaticiens et qui *« pourraient découvrir tardivement le problème »*. Et de rappeler qu'elles représentent *« plus de 50 % de l'industrie nationale »*. De quoi, à elles seules, paralyser bon nombre d'activités.

Michel Alberganti

Des milliers de milliards de francs

Le coût de l'adaptation au passage à l'an 2000 du parc mondial des ordinateurs pourrait atteindre 500 milliards de dollars (2 500 milliards de francs), selon les estimations du Gartner Group citées par Platinium Technology. IBM avance une fourchette plus large de 500 milliards à 5 000 milliards de francs. Des budgets de 250 millions à 450 millions de francs pour les grosses entreprises sont évoqués par les experts. Selon le Gartner Group, une société de taille moyenne disposant de 8 000 logiciels dépensera entre 18 millions et 21 millions de francs pour passer à l'année à 4 chiffres. Daniel Giradeau, consultant chez IBM France, estime la facture à 80 milliards de francs pour le parc français. *« La valeur des logiciels utilisés en France atteint 308 milliards de francs et 10 % d'entre eux sont touchés par le changement de format de date »*, précise-t-il. Selon lui, la charge de travail correspondante représente *« de quoi employer 50 800 personnes pendant trois ans »*. Soit 15 % de l'effectif des informaticiens français...

Les Américains prêchent la bonne parole en France

TROISIÈME CAMPUS des Etats-Unis par la taille, l'université d'Etat d'Arizona accueille 40 000 étudiants. *« Une erreur de calcul sur les dates à partir de l'an 2000 perturberait les admissions, des inscriptions, les relevés de notes, les bourses, les diplômes et l'ensemble de la vie universitaire »*, explique Kathy Bernhart, responsable du projet « An 2000 », qui doit y corriger l'ensemble du *« système d'information des étudiants »*. Le travail, engagé en avril 1994, devrait être achevé en décembre 1998. Au total, l'opération coûtera 6 millions de dollars (30 millions de francs) à l'établisement pour environ 58 000 heures de travail. Pour une telle somme, on peut se demander s'il ne valait pas mieux réécrire entièrement les programmes concernés. Mais Kathy Bernhart répond qu'une telle tâche représente dix années de travail. En 1994, il était donc déjà trop tard...

Les chiffres annoncés par les entreprises qui se sont lancées dans l'aventure surprennent par leur ampleur. Ainsi, Federal Express, spécialiste de la livraison rapide de colis, exploite 24 000 programmes écrits dans le langage Cobol, totalisant 97 millions de lignes de codes. Ce changement représente environ 73 000 heures de travail, soit un coût estimé à 300 millions de francs... Une dépense que l'entreprise est loin de dissimuler honteusement. Elle insiste, au contraire, sur le fait *« qu'elle met tout en œuvre pour être opérationnelle en l'an 2000 »*. Aux Etats-Unis, ce problème est pris très au sérieux. Sur Internet, les sites qui traitent du sujet abondent. L'un de ceux qui lui sont entièrement dédiés publie une liste de 99 sociétés informatiques américaines offrant leurs services dans ce domaine. Parmi elles, Platinium Technology estime qu'aux Etats-Unis 15 % des sociétés ont déjà résolu le problème. En 1996, cette société a conclu un accord de distribution exclusif du logiciel d'analyse SystemVision, mis au point par la société Adpac et utilisé, par exemple, par l'université d'Arizona.

RÉVISION COMPLÈTE

Forte de l'expérience acquise sur son marché intérieur, Platinium s'attaque aujourd'hui à la France en agitant la sonnette d'alarme. Le 4 décembre, l'entreprise a rassemblé douze responsables de grands comptes à Paris, pour leur dispenser la bonne parole. Avec quelques chiffres alarmants à l'appui, comme l'estimation du cabinet d'études Gartner Group indiquant que 50 % des grands comptes dans le monde n'auront pas effectué les travaux nécessaires avant l'an 2000.

Mais toutes les entreprises nationales ne vivent pas dans l'inconscience totale du drame qui se prépare. Ainsi, la banque Crédit industriel et commercial (CIC) vient-elle d'achever la phase de préparation de son projet « An 2000 » amorcé en 1995. L'étape d'application commencera au début de l'année 1997. Catherine Leprettre, responsable du projet au CIC, explique que les analyses de la charge de travail conduisent à compter *« un jour-homme de travail par programme »*. Et la banque ne compte pas moins de 16 000 logiciels... Même si elle se refuse à en chiffrer le coût, on peut l'estimer à plusieurs dizaines de millions de francs.

Ces sommes ne seront peut-être pas dépensées en pure perte. *« L'expérience "An 2000" sera réutilisable pour d'autres migrations de masse, comme celle de l'introduction de la monnaie européenne, l'euro »*, qui, elle aussi, exigera une révision complète des programmes, affirme Catherine Leprettre. De fait, certaines méthodes d'analyse (études d'impact, cartographie...) seront communes aux deux projets. Mais les techniques informatiques d'intervention diffèrent. Nul doute que ces deux chocs auront au moins le mérite de contraindre les informaticiens à établir un véritable inventaire de leurs logiciels. Ce qui leur permettra d'entrer dans le XXIe siècle en ayant apuré cinquante années d'informatique débridée.

M. Al.

★ http ://www. year2000. com
★ http ://www. cardinal. com/midrange/year2000/year2000. html

Le revers numérique de la monnaie européenne

UN DEUXIÈME casse-tête va compliquer la tâche des informaticiens, au moment précis où ils s'échineront à faire passer le cap de l'an 2000 à leurs machines : l'irruption de la nouvelle monnaie européenne. Le 1er janvier 1999, l'euro deviendra, en effet, une monnaie à part entière avec une parité fixe par rapport aux monnaies de l'Union monétaire. Il sera utilisé sur les marchés financiers ou de change, pour les émissions d'emprunts d'Etat. Les entreprises devront adapter tous leurs systèmes informatiques à cette nouvelle devise. Une opération aussi ardue que celle du passage à l'an 2000 et, sans doute, largement aussi chère. Selon certaines estimations, il pourrait en coûter 10 à 12 milliards d'euros aux banques européennes (*Le Monde* du 5 mars).

Pour les transactions de la vie courante, l'euro ne se substituera au franc – sinon dans les mœurs du moins dans les systèmes de gestion – que le 1er janvier 2002. Certaines entreprises pourront profiter de la période probatoire de cette période de transition de trois ans pour s'adapter, mais ce ne sera pas le cas de tout le monde, loin de là. On admettra sans doute, en 1999, qu'un garagiste facture des pièces détachées en euros et des heures en francs. Mais on acceptera moins bien que la Sécurité sociale ou qu'une grande banque bloque les comptes de ses clients pour cause de saturation de son ordinateur par la prolifération des divisions par 7 ou 6,5. Sans parler des distributeurs automatiques de billets qui pourraient débiter 200 euros quand ils fournissent un « Montesquieu ».

Les banques, suivies de près par les assurances, seront aux premières loges et supporteront les plus forts coûts d'adaptation. Environ 60 % de ces derniers seront consacrés aux évolutions des systèmes informatiques. Les ordinateurs actuels n'ont pas connu le passage des anciens aux nouveaux francs. Leur capacité à se convertir à la future monnaie européenne reste donc inconnue.

DOUBLE RÉFÉRENCE

On sait néanmoins que les problèmes techniques posés, surtout durant la période de transition, ne sont pas simples. Pendant ces trois années, l'euro ne se comportera pas comme une monnaie ordinaire : il doublera le franc, obligeant ainsi les programmes informatiques à gérer deux devises de référence au lieu d'une seule.

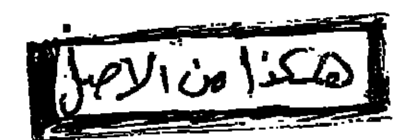
Les spécialistes, qui définiront les mécanismes de conversion, devront prévoir les passages du franc à l'euro et inversement, en tenant compte des problèmes d'arrondis... La complexité de la manœuvre proviendra à la fois de l'accumulation de ces problèmes techniques et de la nécessité de traiter toutes les applications informatiques en même temps ou presque. Les difficultés seront, néanmoins, de nature fonctionnelle (mise en œuvre de règles, de processus) plutôt que technique.

La majorité des entreprises et la totalité des banques n'ont pas attendu ces constats pour engager leurs travaux. Les études s'appuient sur les textes officiels et sur les réflexions des groupes interprofessionnels ou interbancaires pour définir des solutions juridiques ou techniques. Mais l'environnement réglementaire comporte encore de nombreuses zones d'ombre. Dans quelle monnaie tenir la comptabilité ? *Quid* des historiques et comptes de report ?... Cette situation rend aléatoire le démarrage de certains projets informatiques. Des solutions sont encore à rechercher avec les pouvoirs publics ou auprès des autorités communautaires afin de faciliter les transitions.

Si l'administration fixe les règles, elle doit aussi modifier ses propres systèmes. Les notes du ministère des finances confirment que des réflexions ont été lancées. En attendant leurs conclusions, les directions informatiques s'exercent à l'emploi des outils *« d'analyse d'impact »*, très prisés à l'heure actuelle. Il s'agit d'identifier les programmes trop anciens pour être adaptés, de choisir les méthodes de conversion des autres systèmes et d'estimer les charges de travail correspondantes. Ces dernières toucheront à la fois les concepteurs, les experts techniques et les réalisateurs.

Les dépenses à engager sont telles qu'elles risquent de repousser à des jours meilleurs les autres projets informatiques. Les banques, qui engagent actuellement les investissements lourds de leur budget 1997, consacrent l'essentiel de leurs ressources informatiques au passage à l'euro. Cette transition apportera néanmoins une valeur ajoutée réelle. La revue complète des systèmes d'information facilitera leur maîtrise ultérieure. La refonte des systèmes fera appel à de nouvelles techniques (client-serveur, objets...) et de nouveaux outils informatiques. De quoi rénover la technologie et motiver les informaticiens.

Stéphane Crosmarie



Raphaël Dinelli raconte son naufrage et son sauvetage miraculeux dans le Vendée Globe

A bord d'« Aqua-Quorum », le navigateur a envoyé une série de fax durant le week-end

« *Je suis l'homme le plus heureux car je suis en vie.* » Samedi 28 décembre, Raphaël Dinelli a envoyé son premier témoignage sur l'aventure qu'il venait de vivre. Après avoir connu une grave avarie, mercredi 25 décembre, le navigateur, qui courait en marge du Vendée Globe, avait été repêché vendredi 27 décembre, vers 0 h 30 (heure française) par le Britannique Pete Goss.

« *MES PREMIERS MOTS arrivent avec du retard car mon état physique est très mauvais,* explique Raphaël Dinelli dans un fax reçu, samedi 28 décembre, par Philippe Jeantot, patron du Vendée Globe. *Pete* [Goss, qui a repêché le naufragé] *me porte à bout de bras pour me déplacer, manger, faire ma toilette. Mes mains commencent juste à se décontracter et il m'est encore difficile de taper sur le clavier.* » « *J'ai lutté contre la mort pendant de très longues heures*, explique le benjamin de la course autour du monde, qui récupère doucement à bord d'*Aqua-Quorum. Je suis content car Pete pense fortement que mes pieds sont sauvés.* »

En plusieurs fax, envoyés tout au long du week-end, Raphaël Dinelli a ensuite raconté son naufrage. En voici de larges extraits :

« Le scénario a donc commencé dans la nuit *[NDLR : du 24 au 25 décembre]* avec un vent qui n'arrêtait pas de monter. J'ai travaillé sur le pont jusqu'au matin pour finir à sec de toile. Vers 6 heures *[temps universel, soit sept heures en France]*, je venais juste d'affaler le tourmentin *[une voile utilisée par gros temps]* et pris quelques minutes de repos pour envoyer un fax sur la situation, indiquant que par deux fois déjà le bateau était parti en vrac et que, même à sec de toile, je venais de m'apercevoir, au speedomètre, qu'il y avait des surfs très rapides (...) avec des rafales à plus de 70 noeuds *[130 kilomètres à l'heure]*. (...) Soudain, le bateau est parti en surf, sans doute sur une vague exceptionnelle (...). En quelques secondes, [le speedomètre] affichait vingt-six noeuds et, dans la foulée, au bas de la vague, avec une force terrible, le bateau s'est complètement retourné.

» (...) Je mis un bref instant pour réaliser ce qui venait de m'arriver et vérifier si j'étais encore entier. Je me suis aperçu que, dans le chavirement, le mât s'était brisé dans sa partie basse, avait perforé la coque et s'était logé dans la soute à voiles. Le bateau ne pouvait pas se redresser tant que le mât était encore coincé à la verticale dans le bateau. Sous la force des vagues, il a commencé son va-et-vient, fracassant à chaque fois une partie du pont et arrachant très vite le panneau de la soute. (...)

» Le bateau à l'envers, le problème était la voie d'eau, de plus en plus importante. Avec mes six cloisons étanches, j'étais très confiant. J'en ai profité pour enfiler ma combinaison de survie, remplir un sac étanche de nourriture, d'eau, des balises Argos et de tout le matériel de survie nécessaire. Ensuite, j'ai eu le contrecoup et un gros coup de barre (...).

» Le constat n'était pas très rassurant. (...) L'eau commençait à s'infiltrer très sérieusement dans la soute arrière. Après avoir fait le tour, j'ai fermé tous les hublots et me suis retranché dans le carré principal avec tout le matériel nécessaire. Catastrophe ! Les hublots du roof (...) s'étaient fissurés et l'eau montait de plus en plus, à une vitesse effrayante. (...)

» Je commençais à me demander si le bateau se retournerait ou pas. Je ne pouvais plus sortir, puisque le niveau de l'eau était trop haut. J'ai déclenché mes deux balises *[de détresse]* à l'intérieur, en sachant forcément que le signal ne passerait pas la coque. J'étais condamné à espérer que le bateau se redresse. La perspective de la mort commençait à apparaître dans mon esprit, mais je luttais fortement contre cette menace. Au bout de trois heures, le mât s'est enfin libéré de la coque et, sous l'effet de la houle, le bateau s'est redressé.

» *Sur le pont, j'ai déclenché ma* première balise. J'ai fixé la deuxième sur le balcon opposé et la troisième sur ma poitrine afin de surveiller le signal. *J'ai sorti le radeau de survie* et, après l'avoir gonflé, je l'ai attaché avec son bout sur deux ponts différents. J'y ai installé tout le matériel car le bateau était aux trois quarts plein d'eau.

» Il y avait trop d'eau à l'intérieur pour pouvoir y séjourner. J'étais obligé de rester à l'extérieur, accroché à mon harnais. Chaque vague recouvrait le pont, qui était au ras de l'eau, et je devais me tenir debout pour ne pas être emporté. Enfin, au petit jour, un avion (...) m'a largué un canot de survie (...) Cela m'a quand même motivé pour garder le moral d'autant que je devais aussi lutter contre le froid qui m'envahissait doucement. L'attente m'a paru interminable. (...)

» La nuit commençait à tomber. J'ai été obligé d'enlever mes moufles pour fermer le radeau. (...) Ces opérations étaient très longues et douloureuses à cause de mes mains gelées. J'avais trop soif (...) mais impossible de boire plus de deux gorgées : j'avais les lèvres complètement irritées par le sel. (...) Je n'en pouvais plus (...). Je vis deux albatros *juste au-dessus de moi. (...) Ils se* sont d'abord jetés sur l'ancre flottante, pensant que c'était bon à manger puis sur la balise du radeau. Je criais, je leur balançais de l'eau sur la tête. (...) Au bout d'une heure, ils ont fini par s'éloigner et j'ai abandonné la veille épuisante en équilibre sur le boudin. (...) La souffrance commençait à devenir insupportable. Je ne pouvais plus bouger aucun membre sans avoir des crampes interminables. Il fallait quand même que je mange pour espérer passer la nuit. L'estomac complètement fermé, je m'enfilais des lasagnes bien fraîches. (...)

» Mon dernier combat était de ne jamais fermer les yeux. J'étais persuadé que je ne les rouvrirais jamais. (...) Le jour commençait à se lever quand de nouveau *le bruit* sourd de l'avion me surprit. (...) Puis sur tribord, j'aperçois enfin *Aqua-Quorum.* »

Patrick de Radiguès renonce

Le skipper belge Patrick de Radiguès *(Afibel)* a mis le cap vers Fremantle (Australie), où il veut procéder à une escale technique en raison de problèmes électriques. L'ancien champion motocycliste, déjà privé de radar *(Le Monde* du 25 décembre), est obligé de barrer très souvent, faute d'énergie pour alimenter les pilotes automatiques. Il a perdu une éolienne qui lui servait à recharger ses batteries, et son moteur – autre moyen de générer de l'électricité – connaît également des problèmes.

Patrick de Radiguès, qui souffre aussi du manque de sommeil, est le quatrième concurrent, depuis le début de la course, à être ainsi mis automatiquement hors course, car le règlement du Vendée Globe ne tolère ni escale, ni assistance. Isabelle Autissier *(PRB)*, Thierry Dubois *(Pour-Amnesty-International)* et Yves Parlier *(Aquitaine-Innovations)* ont été disqualifiés de cette manière, après des arrêts au Cap pour Autissier et Dubois, et à Fremantle pour Parlier.

■ **Le record de la course Sydney-Hobart a été battu dimanche** 29 décembre. A 3 h 7, le *Morning-Glory*, un splendide maxi de 80 pieds, a coupé la ligne d'arrivée devant le petit port de Tasmanie, battant le record détenu depuis 1975 par le maxi-ketch américain *Kialoa*. Il fallait arriver avant 3 h 36 pour recevoir le prix exceptionnel de 300 000 dollars australiens (environ 1,2 million de francs). Immatriculé au club allemand de Kiel, le bateau, barré par le Néo-Zélandais Russel Coutts, avait à son bord vingt équipiers de cinq nationalités différentes. (*Corres.*)

Avec sa victoire à Bormio, Luc Alphand consolide sa suprématie en descente

Patricia Chauvet deuxième du slalom de Semmering

« *JE SUIS un père heureux et un skieur heureux.* » La veille de la descente de Bormio, Luc Alphand affichait sa bonne humeur et le bonheur d'une vie bien remplie, entre la compétition et son foyer. Avec une confiance affirmée depuis quelques jours, le Français a gagné la descente de Bormio, dimanche 29 décembre, consolidant encore son avance au classement de la Coupe du monde de descente dont il est le dernier vainqueur. Il a aussi, une nouvelle fois, dominé les Autrichiens, qui ont « mis le frein à main » après un début de saison en trombe. Vainqueur et deuxième vendredi 20 et samedi 21 décembre dans les deux descentes de Val Gardena, Luc Alphand devient l'homme à battre... sur toutes les neiges.

Après la douceur de Val Gardena, le Français s'est imposé sur les pentes verglacées de la Stelvio de Bormio transformée en patinoire par la vague de froid qui sévit en Europe. A Bormio, le thermomètre affichait moins 15 degrés. Quand cinq concurrents, sur les dix partis avant lui, n'ont pu venir à bout de la piste, Luc s'est consciencieusement tiré du dévers et de bosses devenues « en béton ».

En retard sur le temps intermédiaire de Josef Strobl à mi-parcours, il a réalisé un vrai sans-fautes dans le bas, prenant plus d'une seconde à l'Autrichien. « *Quand j'ai su que cinq coureurs étaient sortis, je me suis dit qu'il valait mieux faire attention à ne pas tomber et être classé plutôt que quitter la course,* a expliqué Alphand. *Après les grosses difficultés, tout s'est très bien passé. C'est une belle journée, une belle course.* »

En dominant la Stelvio et ses adversaires d'alors, Luc Alphand avait gagné la Coupe du monde de descente en 1995. A trente et un ans, il s'y affirme comme le skieur de vitesse du moment et en constante progression, de Val Gardena où il a apprivoisé les parties de glisse à Bormio où il a usé de la force et d'une maîtrise technique pour rester dans les lignes. Ironie, Luc Alphand avait entamé la saison en doutant de lui et de son rang puisque une fracture de fatigue à la cheville – sous l'astragale – l'avait tenu éloigné des premiers entraînements d'automne pendant un mois. Malgré cela, il avait été sixième à Val-d'Isère lors de la première descente de la saison (celle de Whistler Mountain au Canada ayant été annulée), il avait commencé la Coupe du monde en homme peu tranquille.

PREMIÈRE POUR COMPAGNONI

Adrien Duvillard, lui, reste à peu près dans le sillage de Luc Alphand en terminant douzième. Blessé au genou en 1994, disparu dans les profondeurs des classements en 1995-1996, il apparaît comme un compagnon solide d'Alphand au sein de l'équipe de France de descente. Celle-ci est encore une fois privée de Nicolas Burtin, qui revenait à la compétition après deux ans de convalescence. Mais une blessure au genou vendredi lors d'une chute à l'entraînement l'a privé de compétition.

Tout comme Luc Alphand, Patricia Chauvet affiche une jolie forme à un mois des championnats du monde de Sestrières. Dimanche, la vice-championne du monde de slalom s'est adjugé la deuxième place du deuxième slalom de Semmering (Autriche). Déjà troisième du slalom de Crans-Montana, samedi 21 décembre, elle s'immisce parmi les protagonistes d'une saison passionnante dans la discipline, avec la Néo-Zélandaise Claudia Riegler, troisième samedi et dimanche, et la Suédoise Pernilla Wiberg, première samedi, quatrième dimanche.

La vedette du week-end s'appelle Deborah Compagnoni. Deuxième, samedi, l'Italienne, championne olympique et championne du monde de slalom géant, a gagné, dimanche le premier slalom de sa carrière, ajoutant une nouvelle corde à ses talents. Elle s'est exclamée : « *Je n'ai pas de problème de santé et je finis par croire que je vais courir une saison du début jusqu'à la fin ce qui ne m'est pas arrivé bien souvent dans ma carrière. J'en suis très heureuse.* »

Bénédicte Mathieu

DÉPÊCHES

■ ***FOOTBALL : l'attaquant Cyrille* Pouget a été prêté** pour six mois au Paris - Saint-Germain par le Servette de Genève. Agé de vingt-quatre ans, trois fois sélectionné en équipe de France, il jouait la saison dernière à Metz, avant de signer un contrat de trois ans avec le club genevois.

■ **Le gardien de but de Saint-Etienne, Grégory Coupet,** a signé un contrat de quatre ans et demi, vendredi 27 décembre, avec l'Olympique lyonnais. Son recrutement, à titre de joker, fait suite à l'incident entre Jean-Luc Sassus et Pascal Olmetta (*Le Monde* du 27 décembre).

■ **BOXE : *Salim Medjkoune*** a perdu à la première reprise, dimanche 29 décembre à Clermont-Ferrand, son titre de champion d'Europe des super-coq, face au Bulgare Martin Krastev.

■ **OMNISPORTS : Marie-José Pérec, double championne olympique** du 200 et 400 mètres, a été désignée, lundi 30 décembre, « *champion des champions* » français pour 1996 par un jury composé de journalistes du quotidien *L'Equipe*. La veille, les téléspectateurs de France 2-France 3, dans l'émission « Les Trophées des sports », avaient, eux, plébiscité Jeannie Longo.

■ **TENNIS : Monica Seles a déclaré forfait pour le tournoi de Sydney** qui se dispute du 5 au 11 janvier et dont elle est tenante du titre. Souffrant d'une fracture à l'annulaire droit contractée lors d'un match exhibition il y a une semaine, l'Américaine espère pouvoir défendre son titre aux Internationaux d'Australie, du 13 au 26 janvier.

■ **RUGBY : l'ancien international français Thierry Lacroix** a signé un contrat estimé à plus de 2 millions de francs avec le club londonien des Harlequins, où il retrouvera deux anciens coéquipiers du XV tricolore, Laurent Cabannes et Laurent Benezech. Agé de vingt-neuf ans, le Dacquois, qui avait été le meilleur buteur de la Coupe du monde de 1995, jouait depuis avec la province sud-africaine du Natal. – (*Reuter.*)

A Houilles, le Marocain El Hassan Lahssini chasse sur les terres de son compatriote Khalid Skah

AVANT LE DÉPART, le tenant du titre, Khalid Skah, avait prévenu l'organisateur de la corrida de Houilles : « *Gare aux outsiders !* » Skah, double champion du monde de cross (1990 et 1991) et champion olympique 1992 du 10 000 mètres, destitué puis rétabli dans sa gloire, a toujours plus d'un tour dans son sac. Forfait pour cause de méforme, le septuple vainqueur de l'épreuve, citoyen d'honneur de la ville, n'était pas simplement venu à Houilles pour jouer les VIP. « *J'aurais aimé courir ici, mais je suis trop habitué à gagner... Bah, ça me motivera pour une revanche* », lâchait-il sans la moindre amertume. Tout en jaugeant discrètement ses rivaux habituels, Khalid comptait secrètement sur son jeune compatriote El Hassan Lahssini pour leur rappeler que les rues de la petite ville des Yvelines sont devenues une chasse gardée marocaine.

A l'arrivée, vingt-huit minutes et vingt secondes plus tard, Skah jubilait. Souvent accusé de laisser ses rivaux s'essouffler juste devant lui avant de porter l'estocade, il s'amusait qu'un Marocain quasi inconnu remporte sa première victoire internationale de la même manière. S'alignant à Houilles pour la première fois, le filiforme jeune homme de vingt-deux ans pouvait même arguer de sa méconnaissance du parcours de 10 kilomètres. Il a laissé les Kényans le guider à travers le dédale glacé, avant de souffler sans complexe la victoire à Tom Nyariki, cinquième sur 5 000 mètres aux Jeux olympiques d'Atlanta.

Auréolé de son succès du cross du *Figaro*, dimanche 22 décembre, Nyariki, épaulé par John Kosgei, s'est élancé, comme prévu, à un train d'enfer. Cet excès de confiance lui a coûté la première place, à quelques centaines de mètres de la ligne d'arrivée. Avec pour tout palmarès une quatrième place sur 5 000 mètres au meeting de Berlin, à la fin du mois d'août, et une septième place à la finale du Grand Prix IAAF à Milan, en septembre, Lahssini gardait un profil bas juste sur ses talons. « *Au cinquième kilomètre, je me sentais bien,* a-t-il expliqué timidement, *mais la course sur route n'étant pas ma spécialité, j'ai préféré rester derrière. Au dernier kilomètre, j'ai su que je pouvais battre Nyariki au finish. Le plus dur, vraiment, c'était le froid.* »

> Le filiforme jeune homme de vingt-deux ans a soufflé sans complexe la victoire au Kényan Tom Nyariki, cinquième sur 5 000 mètres aux Jeux d'Atlanta

Installé à Alès (Gard) depuis un an, El Hassan Lahssini côtoie dans son club à l'entraînement Thierry Pantel et Cédric Dehouck, les Français membres de l'équipe vice-championne d'Europe de cross. Lui vise l'une des places très convoitées de l'équipe nationale marocaine. Il se prépare d'ailleurs à rallier pour quelque temps la performante structure fédérale marocaine de demi-fond. « *A cause du ramadan,* explique-t-il, *de la préparation des championnats du monde indoor à Bercy* (7-9 mars) *et de celle du mondial de cross* (à Turin le 23 mars). » Il espère bien retrouver Skah à l'une de ces occasions.

Khalid n'a pas encore fait son choix. Très affecté par le décès, le 26 octobre, d'un père chéri gravement malade, il accuse un sérieux retard dans sa préparation. « *Depuis février, j'ai passé tout mon temps au Maroc, avec la famille,* explique l'athlète, d'ordinaire basé en Norvège, pays d'origine de son épouse et de ses deux jeunes enfants. *La tristesse de tous et l'évocation permanente des souvenirs sont très dures pour le psychisme. Mon entraînement s'en est ressenti. Je n'ai fait les Jeux d'Atlanta que par devoir envers la fédération et les sponsors* (7e sur 10 000 mètres). *En ce moment, je suis un peu nomade. J'aviserai et j'annoncerai mon programme suivant ma forme après mon stage de janvier en altitude à Albuquerque* (Nouveau-Mexique). »

Malgré ses propos en demi-teinte, Skah annonce, à bientôt trente ans, « *de grands projets* » : un titre olympique sur marathon en 2000. « *Mais je ne monterai sur cette distance qu'en 1999, pour rester frais et ne pas me laisser déborder par l'appétit des sponsors. Avant, il y a l'or* – a priori sur 10 000 mètres – *aux championnats du monde d'Athènes cet été. 1997 devrait être une des meilleures années de ma carrière, dédiée à la mémoire de mon père.* » El Hassan Lahssini, lui aussi, rêve : de « *devenir, comme Skah, champion olympique* ». Mais, à Houilles, son idole s'est bien gardée de lui prodiguer le moindre conseil. « *Quand on gagne ici, c'est qu'on était déjà fort avant* », sourit le rusé Khalid qui a juré de remporter dix fois l'épreuve ovilloise, sa course fétiche. Il y compte désormais un sérieux rival supplémentaire.

Patricia Jolly

RÉSULTATS

FOOTBALL

Championnat d'Angleterre
Vingtième journée

Arsenal-Aston Villa	2-2
Manchester United-Leeds	1-0
Everton-Wimbledon	1-3
Newcastle-Tottenham	7-1
Chelsea-Sheffield	2-2
Coventry-Middlesbrough	3-0
Derby-Blackburn	0-0
Leicester-Nottingham	2-2
West Ham-Sunderland	2-0
Southampton-Liverpool	0-1

Classement : 1. Liverpool, 42 pts ; 2. Manchester United, Arsenal et Wimbledon, 37 ; 5. Newcastle et Aston Villa, 34 ; 7. Chelsea, 32 ; 8. Everton, Sheffield Wednesday et Tottenham, 28 ; 11. Derby, Leicester et Sunderland, 23 ; 14. Coventry et Leeds United, 22 ; 16. West Ham, 21 ; 17. Middlesbrough, 18 ; 18. Blackburn Rovers, 17 ; 19. Southampton, 16 ; 20. Nottingham Forest, 14.

SKI ALPIN

Premier slalom féminin de Semmering
1. P. Wiberg (Suè.) 1 min 42 s 76 ; 2. D. Compagnoni (Ita.) 1 min 43 s 88 ; 3. A. Wachter (Aut.) 1 min 43 s 94 .

Deuxième slalom féminin de Semmering
1. D. Compagnoni (Ita.) 1 min 42 s 94 ; 2. P. Chauvet (Fra.) 1 min 43 s 99 ; 3. C. Riegler (N-Z) 1 min 44 s 65 .

Classement de la Coupe du monde de slalom : 1. P. Wiberg (Suè.), 310 pts ; 2. C. Riegler (N-Z), 289 ; 3. D. Compagnoni (Ita.), 220 ; 4. P. Chauvet (Fra.), 206.

Descente masculine de Bormio
1. L. Alphand (Fra.) 2 min 00 s 51 ; 2. W. Besse (Sui.) 2 min 00 s 72 ; 3. K. Ghedina (Ita.) 2 min 01 s 18 .

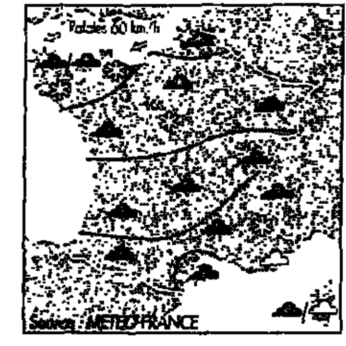
Classement général de la Coupe du monde : 1. H. Knauss (Aut.), 421 pts ; 2. L. Alphand (Fra.), 352 ; 3. M. von Gruenigen (Sui.), 331.

Du froid et des chutes de neige

L'AIR FROID d'origine scandinave continue à recouvrir la France. Il sera plus chargé en humidité que les jours précédents, et le baromètre sera plus bas ; en conséquence, le ciel sera nettement plus nuageux, avec parfois de petites chutes de neige. Dans les Côtes-d'Armor, le Cotentin et la Basse-Normandie, le temps, froid, sera très changeant, alternant courtes averses de neige et éclaircies. Plus au nord, en Haute-Normandie et dans le Nord-Pas-de-Calais, le soleil se faufilera de temps en temps entre les nuages. Des Pays de la Loire à l'Alsace en passant par le Bassin Parisien, le ciel sera très nuageux, et il neigera un petit peu par intermittence. Un peu plus au sud – des Charentes au Jura en passant par l'Auvergne – les nuages laisseront place de temps à autre au soleil ; les nuages prendront toutefois le dessus en fin de journée dans les Charentes et dans le Poitou. Dans les régions du sud-ouest et dans tout le quart sud-est, le ciel sera couvert la majeure partie de la journée, avec quelques flocons épars en début de matinée ; sur la Côte d'Azur et le littoral corse, les précipitations seront un peu plus soutenues, mais ce sera de la pluie, par endroits verglaçante dans l'intérieur du Var et des Alpes-Maritimes. Dans la montagne corse, il neigera encore, au-dessus de 700 puis 900 m d'altitude. Le nord de l'Aquitaine bénéficiera en revanche d'éclaircies, qui gagneront petit à petit vers le sud au cours de la journée. Quelques éclaircies reviendront également, mais en fin d'après-midi, dans la région lyonnaise. Le vent de nord-est sera sensible sur les côtes de Manche, avec des pointes jusqu'à 60 km/h. Dans le reste du pays, le vent sera plus faible, venant également du nord-est.

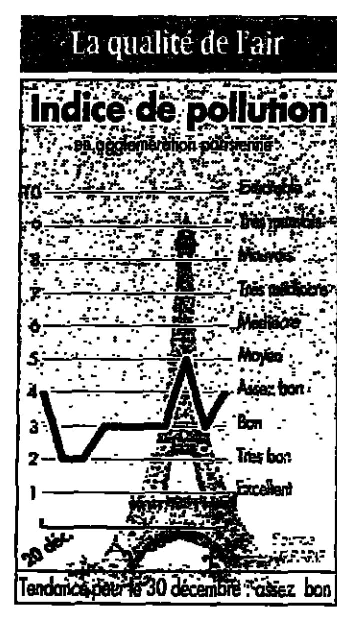
Les températures seront très froides sur l'ensemble du pays : les minimales seront, dans tout l'intérieur du pays, comprises entre – 5 et – 10 degrés, entre – 4 et 1 degré sur le littoral de la Manche et de l'Atlantique, et entre 0 et 4 sur les rives de la Méditerranée ; quant aux maximales, elles ne remonteront guère au-dessus de – 7 degrés dans le quart nord-est, – 3 dans les autre régions de la moitié nord, 2 degrés dans les zones littorales et la moitié sud, jusqu'à 7 ou 8 degrés sur les rives de la Méditerranée.

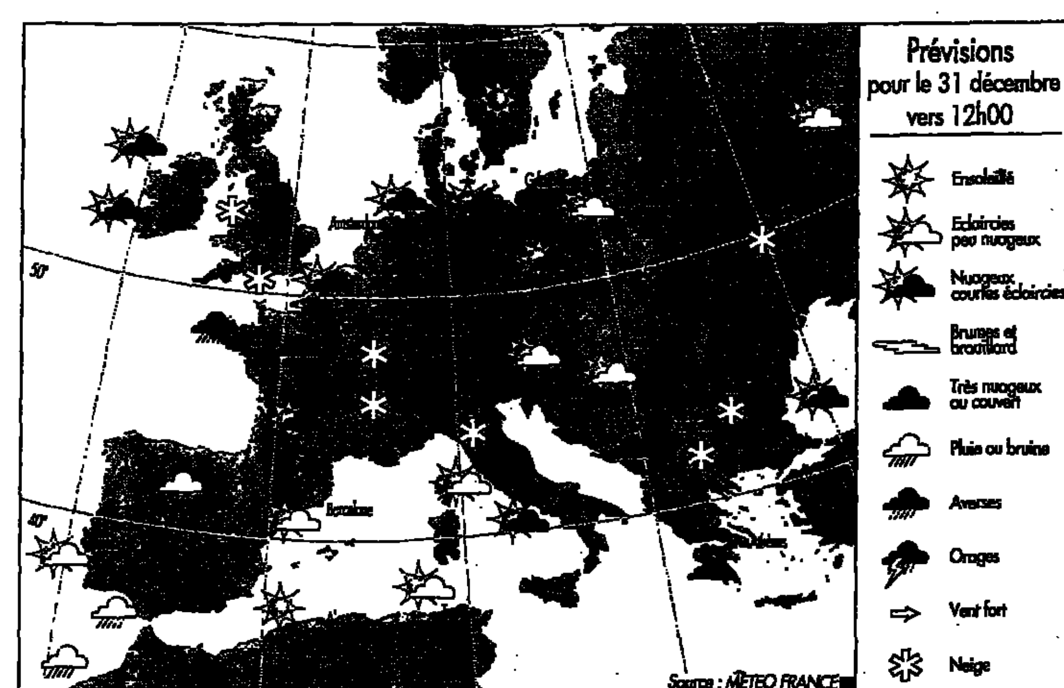
(Document établi avec le support technique spécial de Météo France.)



Prévisions pour le 31 décembre vers 12h00

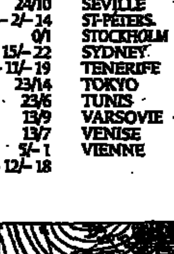
La qualité de l'air





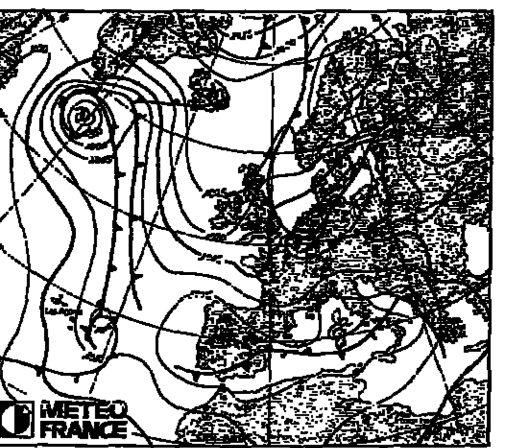






TEMPÉRATURES du 29 décembre maxima/minima

Ville	Max/Min
FRANCE	
AJACCIO	8/0
BIARRITZ	2/– 3
BORDEAUX	0/– 8
BOURGES	– 3/– 11
BREST	2/– 2
CAEN	– 1/– 5
CHERBOURG	3/0
CLERMONT-F.	– 5/– 12
DIJON	– 6/– 12
FORT-DE-FR.	29/21
GRENOBLE	– 2/– 4
LILLE	– 3/– 3
LIMOGES	– 1/– 9
LYON	– 5/– 9
MARSEILLE	3/– 5
NANCY	– 7/– 12
NANTES	– 5/– 9
NICE	6/0
PARIS	– 3/– 4
PAU	3/– 3
PERPIGNAN	3/– 4
POINTE-À-PIT.	30/23
RENNES	0/– 6
ST-DENIS RÉUNION	28/23
ST-ÉTIENNE	– 5/– 10
STRASBOURG	– 9/– 14
TOULOUSE	– 3/– 5
TOURS	– 6/– 10
ÉTRANGER	
ALGER	17/5
AMSTERDAM	4/– 1
ATHÈNES	10/10
BANGKOK	33/24
BARCELONE	8/5
BELGRADE	– 8/– 9
BERLIN	– 9/– 11
BOMBAY	34/19
BRASILIA	26/20
BRUXELLES	– 5/– 5
BUCAREST	– 6/– 17
BUDAPEST	– 7/– 13
BUENOS AIRES	32/19
CARACAS	29/19
CHICAGO	2/– 4
COPENHAGUE	2/– 2
DAKAR	25/21
DJAKARTA	31/24
DUBAI	25/14
DUBLIN	4/2
FRANCFORT	– 6/– 10
GENÈVE	– 5/– 6
HANOÏ	25/20
HELSINKI	– 5/– 9
HONGKONG	22/16
ISTANBUL	1/0
JÉRUSALEM	–/–
KIEV	– 14/– 16
KINSHASA	27/21
LE CAIRE	18/9
LIMA	25/19
LISBONNE	11/9
LONDRES	3/2
LOS ANGELES	17/13
LUXEMBOURG	– 6/– 8
MADRID	4/2
MARRAKECH	15/7
MEXICO	24/10
MILAN	– 2/– 14
MONTRÉAL	0/1
MOSCOU	– 15/– 22
MUNICH	– 11/– 19
NAIROBI	23/14
NEW DELHI	23/6
NEW YORK	13/9
PALMA DE M.	13/7
PÉKIN	5/– 1
PRAGUE	– 12/– 18
PRETORIA	28/19
RABAT	17/10
RIO DE JAN.	29/22
ROME	8/– 4
SAN FRANC.	16/13
SANTIAGO	28/16
SÉVILLE	16/10
ST-PÉTERS.	– 5/– 11
STOCKHOLM	0/– 6
SYDNEY	21/18
TENERIFE	21/17
TOKYO	11/2
TUNIS	18/8
VARSOVIE	– 13/– 21
VENISE	0/– 9
VIENNE	– 9/– 16



Situation le 30 décembre, à 0 heure, temps universel



Prévisions pour le 1er janvier, à 0 heure, temps universel

IL Y A 50 ANS DANS *Le Monde*

Fouettés en public

DES ÉPISODES paraissant surgir des aventures d'Arsène Lupin viennent d'avoir pour théâtre la Palestine. Deux jeunes terroristes juifs avaient été il y a dix jours condamnés à la peine du fouet. L'organisation clandestine Irgoun Zwaï Leumi, à laquelle appartenaient les condamnés, annonça, par voie d'affiches et par radio, que, si les sentences étaient exécutées, la *« résistance traiterait les Britanniques de la même façon »*. Les autorités anglaises passant outre, l'Irgoun a mis à exécution ses menaces.

Hier dimanche, à Nathaniya, cinq hommes armés enlevaient dans le hall d'un grand hôtel un commandant de la 6e division de parachutistes. Dépouillé de ses vêtements, l'officier supérieur reçut dix-huit coups de fouet et put se traîner, en sous-vêtement, jusqu'à son hôtel.

Simultanément, à Tel-Aviv, deux sergents britanniques étaient enlevés en pleine rue, conduits au parc zoologique et, là, fouettés devant la foule des visiteurs que maintenaient en respect quatre hommes armés de mitraillettes. Finalement, les terroristes abandonnèrent leurs victimes attachées à des arbres. Enfin, à Richon-Zion, un autre sergent était fouetté en public.

Cette fois, la mesure est comble : un commandant et trois sous-officiers britanniques fouettés en public et abandonnés dévêtus.

Il est peu probable que la Grande-Bretagne avale l'affront sans réagir. Sa réaction pourra revêtir des formes diverses, être directe ou indirecte, mais il est fatal qu'au-delà des terroristes qu'elle entend punir elle frappera également l'ensemble de la communauté juive qui désapprouve l'action des terroristes. Le conflit en Palestine entre dans le sinistre cycle des représailles.

(31 décembre 1946.)

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 6984

SOS Jeux de mots : 3615 LEMONDE, tapez SOS (2,23 F/min).

HORIZONTALEMENT

I. Des chaussons pour les Belges. – II. Un tout petit os. – III. Cria comme une bécasse. – IV. Extrait de « Cinna ». Cri d'un homme bien trempé. – V. Un saint pour les Norvégiens. Démonstratif. – VI. Pouvait exprimer un embarras. – VII. D'une bonne famille. Traîne beaucoup la patte. – VIII. N'ont pas leur compte d'électrons. Presque la dernière, chez les Grecs. – IX. Pronom. Donc préservée de l'oxydation. – X. Empêchent le jus de se répandre. – XI. Le sujet conscient. Préfixe. Fleuve.

VERTICALEMENT

1. Est évidemment le contraire d'une maison de poupée. – 2. Un vague sujet. Une personne. Eut des loisirs. – 3. Mot pour indiquer qu'on a fait un emprunt. Ne resta pas longtemps capitale. Une victime de la jalousie. – 4. Rougissent quand on les fait passer à la casserole. – 5. Peut être assimilé au petit coin. Pronom. – 6. Petit, c'est un court circuit. A servi pour faire la bombe. – 7. Une tendance artistique, au siècle dernier. – 8. Se fait secouer par les garçons. Les Prussiens y furent battus. – 9. Une tribu de haute Galilée. Lettre de l'étranger.

SOLUTION DU N° 6983

HORIZONTALEMENT

I. Troyens. Balance. – II. Ranimable. Rial. – III. Usine. Aa. Scia. – IV. Tertullien. – V. Taon. Lé. Jeûne. – VI. Ermite. Est. Dé. – VII. Sialagogue. Noël. – VIII. An. Pâmé. Dingo. – IX. Crinoline. Gê. – X. Epient. Isabelle. – XI. Evoé ! Vorace. – XII. Ennui. Délita. Lô. – XIII. Son. Sol. Entrain. – XVI. Kief. Ive. Eut. On. – XV. Ir. Idéalisé. Ane.

VERTICALEMENT

1. Truites. Téléski. – 2. Ras. Aria. Noir. – 3. Oniromancienne. – 4. Yin. Nil. Revu. Fi. – 5. Emet. Tapinois. – 6. Na. Elégante. Oie. – 7. Sbire. Omo. Diva. – 8. Gélive. El. – 9. Beaujeu. Isolé. – 10. Alèse. Narines. – 11. Lut. Débattue. – 12. Arsin. Ni. Ecart. – 13. Nicée. Ongle. – 14. Caïn. Dégel. Lion. – 15. Ela. Mélo. Etonné.

Guy Brouty

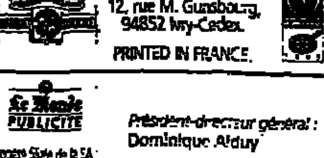
LES SERVICES DU *Monde*

Le Monde	01-42-17-20-00
Télématique	3615 code LE MONDE
CompuServe : Adresse Internet : http://www.lemonde.fr	GO LEMONDE
Documentation sur minitel	3617 LMDOC ou : 08-36-29-04-56
LE MONDE sur CD_ROM	01-44-08-78-30
Index et microfilms :	01-42-17-29-33
Films à Paris et en province : 08-36-68-03-78 ou 3615 LE MONDE (2,23 F/min)	

Le Monde est édité par la SA Le Monde, société anonyme avec directoire et conseil de surveillance.

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration.

Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437. ISSN : 0395-2037



Imprimerie du Monde : 12, rue M. Gunsbourg, 94852 Ivry-Cedex.

PRINTED IN FRANCE.

Le Monde PUBLICITÉ — Société filiale de la SA Le Monde et de Médias et Régies Europe SA [illegible]

Président-directeur général : Dominique Alduy
Directeur général : Gérard Morax

133, avenue des Champs-Elysées 75409 Paris Cedex 08
Tél. : 01-44-43-76-00 ; fax : 01-44-43-77-30

LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **FRANCE.** La SNCF vient de lancer, à l'intention des passagers qui effectuent de nombreux déplacements professionnels en première classe, la carte Euraffaires. Avec cette carte, ils peuvent, en cas de modification de leur emploi du temps, échanger jusqu'au dernier moment leur billet TGV première classe sur toutes les destinations TGV nationales et avoir accès librement aux espaces Euraffaires installés dans neuf grandes gares : Bordeaux, Nantes, Dijon, Lyon Part-Dieu, Metz, Nancy, Paris-Est, Paris-Gare de Lyon, Paris-Montparnasse.

■ **ISRAËL.** La compagnie d'Etat israélienne de transports Egged menace de suspendre sa liaison quotidienne Tel Aviv-Le Caire par autocar, estimant qu'*« elle n'est pas rentable »* en raison du manque de passagers (une dizaine en moyenne par jour). La ligne, d'une grande importance symbolique, a été inaugurée il y a quinze ans après la signature en 1979 du traité de paix entre Israël et l'Egypte. – *(AFP.)*

■ **ROISSY.** En raison de la nouvelle apparition au Gabon de la fièvre hémorragique d'Ebola, un contrôle sanitaire a été mis en place à l'aéroport parisien de Roissy-Charles-de-Gaulle à l'arrivée de tous les vols en provenance de Libreville. – *(AFP.)*

JEUX

LOTO

1er JANVIER

Services ouverts ou fermés

■ **Presse :** les quotidiens paraîtront normalement mercredi 1er janvier.

■ **Bureaux de poste :** ils seront fermés mardi après-midi 31 décembre et mercredi 1er janvier.

■ **Banques :** elles seront fermées du mardi 31 décembre à partir de 15 heures au jeudi matin 2 janvier.

■ **Grands magasins :** ils seront fermés.

■ **Assurance-maladie, assurance vieillesse, allocations familiales :** les centres d'accueil seront fermés au public du mardi après-midi 31 décembre au jeudi 2 janvier à 8 h 30.

■ **Archives nationales :** le Caran et le Musée de l'histoire de France seront fermés.

■ **Bibliothèque nationale** (rue de Richelieu) : les salles de lecture seront fermées. Le Musée des médailles et l'exposition « Tous les savoirs du monde » seront ouverts.

■ **Bibliothèque François-Mitterrand :** les salles de lecture seront fermées.

■ **Hôtel national des Invalides :** les musées de l'Hôtel national des Invalides – Armée, Dôme royal (Tombeau de l'Empereur), Plans-Reliefs – et l'église Saint-Louis seront fermés.

■ **Institut de France :** l'Institut sera fermé. Le château de Chantilly, le domaine de Chaalis (en face de la Mer de sable), le château de Langeais (Indre-et-Loire) et le château de Kerylos (à Beaulieu-sur-Mer) seront ouverts.

■ **Musées :** mardi 31 décembre, la plupart des musées nationaux seront fermés. Seront ouverts, à Paris, le Musée Jean-Jacques Henner, le Musée d'Orsay et le Musée Rodin ; en région parisienne, le Musée des châteaux de Versailles et de Trianon ; en province, le Musée du château de Pau, le Musée Magnin à Dijon et le Musée de la Maison Bonaparte à Ajaccio. Mercredi 1er janvier, la plupart des musées nationaux seront fermés. Seuls seront ouverts, à Paris, le Musée des arts d'Afrique et d'Océanie et les Galeries du Grand Palais ; en province, le Musée de la Maison Bonaparte à Ajaccio et les Musées de l'Ile-d'Aix.

Le Centre Georges-Pompidou et la Cité des Sciences seront ouverts le 1er janvier. Le Palais de la découverte sera ouvert le 31 décembre et fermé le 1er janvier.

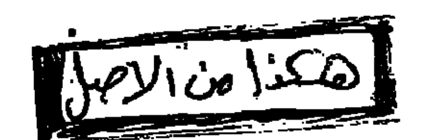
PARIS EN VISITE

Mercredi 1er janvier

■ **MARAIS :** hôtels, jardins et place des Vosges (50 F), 15 heures, sortie du métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

■ **MONTMARTRE** (50 F), 15 h 30, en haut du funiculaire sortie côté gauche (Claude Marti).

■ **L'ÎLE DE LA CITÉ** (50 F), 17 h 30, sortie du métro Cité (La Parisienne).



CHANSON Depuis son hospitalisation, le 19 décembre, dans une clinique de la capitale pour un œdème pulmonaire, beaucoup s'attendaient à la disparition de l'une des chanteuses françaises les plus inspirées et les plus influentes de ce siècle. ● AUTEUR de plus de six cents mélodies interprétées par des chanteurs de premier plan, comme Maurice Chevalier, Jean Sablon ou Yves Montand, Mireille deviendra tardivement l'interprète de ses propres airs, très souvent composés sur les paroles de Jean Nohain. Tous deux imposeront, dès l'entre-deux-guerres, un style piquant et léger, contrepoint d'une époque sombre. ● LE PETIT CONSERVATOIRE de la chanson, que Mireille a créé en 1954, sera la première école de variétés en France, fréquentée par plus de 80 000 élèves dont les plus célèbres seront Françoise Hardy, Michel Berger, Colette Magny, Hugues Aufray ou Alain Souchon...

Mireille, un piano et le soleil pour témoins

La chanteuse française, dont les mélodies ont fait le tour du monde, est morte le dimanche 29 décembre dans une clinique parisienne des suites d'un œdème pulmonaire. Elle était âgée de quatre-vingt-dix ans

MIREILLE HARTUCH est née à Paris, le 30 septembre 1906, d'un père polonais et d'une mère britannique (l'une de ses grands-mères est russe) qui décide de l'installer devant un piano dès l'âge de trois ans. Du côté maternel, sa famille est une tribu d'artistes, chanteurs, danseurs de claquettes... Pendant la Grande Guerre, fuyant Paris avec sa mère, elle est remarquée par Francis Planté, qui entend par hasard cette jeune pianiste à peine âgée de dix ans. Le maître, l'un des plus illustres pianistes de son temps, qui avait été l'ami de Rossini et de Liszt, offre de prendre en charge son éducation musicale. Mireille étudiera au Conservatoire national supérieur de musique de Paris.

A quatorze ans, elle doit renoncer à l'espoir de devenir concertiste : ses mains sont trop petites pour plaquer une octave. Elle se tourne vers le théâtre. Firmin Gémier, alors directeur de l'Odéon, lui confie le rôle de Chérubin dans *Le Mariage de Figaro*, de Beaumarchais, puis lui fait jouer Puck dans *Le Songe d'une nuit d'été*, de Shakespeare. Il déclare à Mireille Hartuch que *« son prénom suffira »*. Lorsque Gémier cherche dans la troupe quelqu'un qui serait capable d'exécuter une courte intervention musicale, elle se propose et découvre qu'elle peut improviser au clavier. C'est le début d'une longue et prolifique carrière, plus de six cents titres composés, d'*Un petit chemin* à *Une demoiselle sur une balançoire* en passant par *Le Pot au lait*.

Sa brève carrière théâtrale en fera la partenaire de Jean Gabin dans *Flossie*, une opérette montée aux Bouffes-Parisiens. Le cinéma la demande aussi. Dans *Les Vingt-Huit Jours de Clairette*, elle incarne un petit soldat. Plus tard, à Hollywood, elle tournera un court métrage avec Buster Keaton, puis *Le Procès de Mary Dungan*, avec Charles Boyer.

C'est toujours à l'Odéon que le décorateur Claude Legrand (futur Claude Dauphin) la présente à son frère, avocat, poète contrarié, parolier en mal de partition. Son nom ? Jean Nohain. Elle a vingt-deux ans, lui vingt-huit. En 1928, ils écrivent leur première « opérette américaine », *Fouchtra*. Raoul Breton, un éditeur d'avant-garde, la publie. Il sera aussi celui de Charles Trénet et de Maurice Chevalier. Mireille part pour Londres, elle s'y produit au Café de Paris, un night-club chic du West End. Elle s'embarque ensuite pour Broadway, où elle joue Manon la Crevette, le rôle-titre de *Better Sweet*, une opérette de Noel Coward montée au Ziegfeld Theater. A Hollywood, elle compose beaucoup de musiques de films. Elle y rencontre Cole Porter et George Gershwin.

En 1931, Raoul Breton extrait *Couchés dans le foin* de l'opérette *Fouchtra* et fait enregister cette chanson par Pills et Tabet. Succès foudroyant. La France entière s'éprend de cet univers ensoleillé aux rythmes syncopés. Mireille et Jean Nohain viennent d'ouvrir une brèche par où s'engouffrent Charles Trénet et, à sa suite, la nouvelle chanson française. Le paysage musical du temps oscille entre la vulgarité comique de Dranem ou de Georges Milton et le drame réaliste incarné par Damia, Fréhel et autres « pierreuses» ». Le nouveau style lancé par Mireille, contrepoint à une atmosphère de crise, semble s'imposer comme une manière de fuite devant la réalité pour la génération des années 30.

Retour des Etats-Unis, Mireille est engagée pendant deux ans au Théâtre du Palais-Royal. Elle trouve également le temps de composer une foule de chansons, toujours sur les paroles de Jean Nohain. En quatuor avec Pills, Tabet et Jean Sablon, elle enregistre une série d'opérettes formatées pour le disque. *Le Vieux Château*, *C'est un jardinier qui boite*, *Les Trois Gendarmes* sont autant d'histoires racontées en chansons. Les plus grands interprètes contribuent à populariser la production Mireille-Nohain : Maurice Chevalier interprète dès 1928 *Quand un vicomte* ; Jean Sablon obtient son premier succès avec *Puisque vous partez en voyage* ; Dranem crée une chanson pour enfants, *Papa n'a pas voulu*...


FOURNIER-SYGMA

JEANLOUP SIEFF

En 1934, cédant à l'insistance de ses amis qui souhaitent la voir interpréter seule ses chansons, Mireille enregistre en solo, passe en vedette à l'ABC, à l'Alhambra, à Bobino... Derrière son piano blanc, elle module ses airs d'une voix acide et pointue qui porte loin car sa diction est parfaite. Sacha Guitry lui décoche l'un de ses compliments : *« Elle a la chance de ne pas être desservie par une grande voix. »*

UNE VOIX ACIDE ET POINTUE

En 1936, elle épouse Emmanuel Berl, l'auteur de *Mort de la morale bourgeoise* et de *Sylvia*, rédacteur en chef et éditorialiste de la revue *Marianne*. L'écrivain forcera la décision de sa compagne en annonçant leur mariage par un gros titre à la « une » de *Paris-Soir*... Elle vivra quarante ans avec celui qu'elle appelait *« Théodore »* ou *« mon Voltaire »*. Mireille affirmait n'avoir jamais rien lu de Berl et ne rien comprendre à ses interminables conversations avec Malraux. Coquetterie d'une fantaisiste qui a donné à toute une génération un sentiment de liberté. Charles Trénet le reconnaissait volontiers : *« J'ai eu la chance de venir à une époque où, grâce à Mireille et à Jean Nohain, une véritable révolution avait déjà bouleversé la chanson française, où l'on ne croyait plus qu'un artiste de music-hall est tenu de ne débiter que des couplets idiots. Je suis venu après ces deux pionniers. »*

La seconde guerre mondiale fait taire Mireille, provisoirement. Elle se réfugie en Corrèze avec Berl, et le couple cache Malraux. La chanteuse participe au fonctionnement d'un réseau de résistance et se rend à Vichy auprès de Laval pour éviter le massacre d'un maquis. Grâce à son intervention, les troupes allemandes attaquèrent un maquis factice, vidés de ses maquisards.

Après-guerre, Yves Montand crée *Une demoiselle sur une balançoire* et *Le Carrosse*. La musique écrite par Mireille n'est pas bâtie selon des schémas préétablis mais colle étroitement au texte, rompant en cela avec les rengaines traditionnelles. Le tempo n'hésite pas à faire de discrets emprunts au jazz. Les paroles évoquent une réalité ni sombre ni accablante, des êtres simples, un quotidien léger, une nature fraîche et imprévue qui correspondent aux préoccupations du public.

En 1954, Mireille fonde le Petit Conservatoire de la chanson, qui allait rapidement devenir une institution fréquentée au fil des ans par plus de 80 000 élèves mais aussi des millions d'auditeurs de radio, puis autant de téléspectateurs dans les années 60... C'est le moment aussi des débuts de Colargol : l'ours chantant – *« en fa, en sol »* – est le héros de livres-disques pour enfants. Mireille crée les musiques des chansons, qui empruntent aussi bien au tango qu'au rock. Le succès viendra avec l'adaption télévisée, pour laquelle Mireille et Colargol chanteront en duo. Dans la foulée sort un album, *Mireille chante Mireille*, reprenant les succès de sa carrière. En 1969, le Théâtre Gramont crée *Popaul et Juliette*, un *« vélodrame lyrique »* d'André Maheux sur des refrains de Mireille. Cette farce gentille et franchouillarde conte une amourette entre un champion cycliste et une accordéoniste. L'entreprise est sympathique, mais on qualifie le livret de trop ingénu, et les mélodies sont jugées trop empreintes de la nostalgie d'un temps révolu.

Pourtant, Mireille reste obstinément active. A l'occasion de la fermeture provisoire du Petit Conservatoire, en 1975, Michel Berger la pousse à enregistrer à nouveau. Elle signe en 1976 un disque, *Mireille aujourd'hui*. A soixante-dix ans, la chanteuse renoue avec la scène et enchaîne Bobino, la Cour des miracles, le Printemps de Bourges...

« LE MONDE DU BONHEUR »

Vient le temps des bonneurs et des célébrations. Elle est plusieurs fois décorée : chevalier de la Légion d'honneur, officier de l'ordre national du Mérite, commandeur des Arts et des Lettres. Georges Brassens lui rend hommage en 1977 en la présentant en première partie de son spectacle à Bobino. En 1980, elle fête à la Sacem ses cinquantes années de chanson. L'année suivante, Robert Laffont publie ses Mémoires, *Avec le soleil pour témoin*. Elle y parle avec amour de Berl, de ses débuts dans le spectacle, de ce demi-siècle pendant lequel le monde entier a fredonné ses mélodies.

Mireille tourne son premier clip à quatre-vingt-six ans sous la direction de Richard Joffo, à l'occasion de la sortie de *Toutes les chansons*, un disque enregistré à la fin de 1991 avec des élèves du Petit Conservatoire. En mai 1995, Mireille crée un ultime spectacle au Théâtre national de Chaillot avant de se produire au Théâtre de la Potinière. Cette année-là, elle publie *Génération Mireille*, aux Editions N° 1, qui réunit ses souvenirs du Petit Conservatoire et l'intégrale de ses chansons.

Sa carrière aura été placée sous le signe de la fantaisie et de la joie de vivre, à tel point que l'essayiste Pierre Berger écrira : *« La chanson de Mireille évoquait le monde du bonheur (...). Jamais on n'avait osé friser au petit fer le gentil et merveilleux quotidien de la vie. Le bonheur, vous dis-je ! »*

Véronique Mortaigne

★ **Discographie :** ***Ah ! Que c'est long deux jours !*, 1 CD PolyGram 8366 452. *Les Chansons de Mireille et de Jean Nohain : Couchés dans le foin*, 1 CD EMI 253 688-2.**

« Ce sont toujours les élèves qui m'apprennent »

Rue de l'Université, au cœur du Paris de 1954, Mireille décide d'installer son Petit Conservatoire de la chanson. Un peu plus tard, les sessions seront diffusées à la radio et à la télévision. C'est la première tentative d'enseignement organisé de la chanson en France. 80 000 élèves bénéficieront de son enseignement ; beaucoup resteront anonymes, d'autres deviendront célèbres. Françoise Hardy, Colette Magny, Hugues Aufray, Hervé Christiani y feront leurs débuts. Mireille se souvenait avec passion de cette période de sa vie : *« Deux fois par semaine, ils sont cinquante à venir, à se placer comme ils peuvent, à échanger des musiques, des chansons. Ce sont toujours les élèves qui m'apprennent. Je n'ai jamais rien enseigné à personne. Le charme ou la gouaille, ça ne s'inculque pas. Ce que je peux faire, c'est aider, détecter, parler. »* Elle n'hésitera pas à transformer, parfois, son Petit Conservatoire en annexe de SOS-Amitié.

Les réactions

■ **ALAIN JUPPÉ**, premier ministre : *« Avec Mireille, c'est une part merveilleuse de l'histoire de la chanson et donc de la culture française qui nous revient en mémoire. Ce sont les airs que l'on fredonne en pensant aux épis mûrs, à la joie de l'été, aux amours de jeunesse. C'est le Petit Conservatoire de la chanson, école et pépinière de plusieurs générations de voix françaises. Ce sont le sourire, le charme et la présence indicibles d'une grande dame si pleine d'affection et de tendresse. Emmanuel Berl, son mari, avait l'habitude de dire que les hommes et les femmes sont faits pour communiquer, entre eux, par l'amour et l'amitié. Par-delà les années, et au-delà de la vie même, c'est ce message que Mireille nous laisse à jamais et qui la rend, pour toujours, vivante en nos cœurs. »*

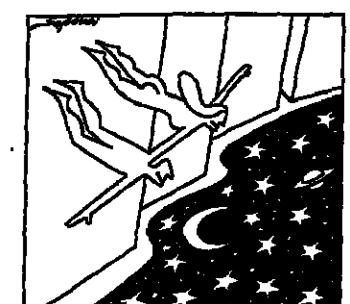
■ **PHILIPPE DOUSTE-BLAZY**, ministre de la culture : *« Mireille nous laisse un style en héritage, comme un clin d'œil malicieux qui traduit l'esprit et la vie de la chanson française. Avec Mireille disparaît l'une des ambassadrices de la chanson, de la culture, du charme de notre pays. Avec une musique pleine de liberté et de gaieté, une écriture magique et un tempo incomparable, elle a bercé des générations d'amoureux de la chanson. »*

■ **FRANÇOISE HARDY** : *« Nous déjeunions très régulièrement ensemble. Elle était toujours dynamique. Il fallait tout lui raconter (...). Elle était très intéressée et donnait des conseils avisés avec beaucoup d'humour. Un humour et une fraîcheur que l'on retrouve dans sa musique. »*

■ **PASCAL SEVRAN** : *« Mireille a inventé la chanson française moderne grâce à un sens de la mélodie exceptionnel. Elle savait ce qu'était la musique, une notion qui semble s'être singulièrement perdue... Elle y a apporté le swing. Avant elle, la chanson mélo faisait le trottoir. Elle a mis un parfum d'écologie dans ses chansons. Elle avait beaucoup de rigueur, un sens aigu du music-hall et avait su créer une vraie fraternité autour de la chanson. »*

« La Douceur de vivre »,

Le chef-d'œuvre de Federico Fellini qui révéla Marcello Mastroianni est ressorti à Paris



LA DOLCE VITA, sorti en 1960, en France, sous le titre *La Douceur de vivre*, était par hasard ressorti en salle juste avant la mort de Marcello Mastroianni. Il n'aurait pas fallu un si triste événement pour attirer l'attention sur un tel film. Tout comme, en son temps, il fut absurde qu'une bonne part de son succès soit dû au scandale créé par une Eglise conservatrice et timorée et des bien-pensants à la vue basse. Nul n'ignore la scène d'anthologie entre Mastroianni et Anita Ekberg dans la fontaine de Trevi, beaucoup se souviennent du trouble délire de la *party* finale, de l'épilogue somptueux et mélancolique sur la plage. Mais *La Dolce Vita*, au-delà de l'évocation endiablée et baroque des folles nuits romaines, était bien davantage. Aux côtés du journaliste-témoin, sur les chantiers de construction des grands ensembles, dans les palais d'une noblesse déchue, aux côtés d'un intellectuel suicidaire, dans la folie d'une parade mystico-publicitaire, ce film à la construction audacieuse et complexe prenait en écharpe une beaucoup plus vaste représentation d'un pays et d'une époque à un tournant de l'Histoire que bien peu ont saisi avec autant d'exactitude, de lyrisme et de désespoir sans complaisance.

★ Grand Action, 5, rue des Ecoles, Paris 5e. Mo Cardinal Lemoine et Jussieu. Tous les jours, à 17 h 45 et 21 heures. Tél. : 01-43-29-44-40. 30 F et 40 F.

UNE SOIRÉE À PARIS

« Cyclo », de Tran Anh Hung
Ultime rendez-vous de l'année consacré aux indépendants au République et organisé par l'Agence du cinéma indépendant pour sa diffusion (ACID). Michel Deville et Nina Companeez présentent *Cyclo*, du Vietnamien Tran Anh Hung, réalisé en 1995. A Ho Chi Minh Ville, un jeune homme est cyclo. Pour rembourser le vol de son outil de travail, il est pris dans l'engrenage du monde du crime. En avant-programme : *Paulo et son frère*, de Jean-Philippe Labadie.
Cinéma Le République, 18, rue du Faubourg-du-Temple, Paris 11e. Mo République. 20 h 30, le 30. Tél. : 01-42-74-10-47. 30 F.

Bex'Tet
Le Bex'Tet (un quintette) de l'organiste Emmanuel Bex n'a que des atouts : le saxophoniste Guillaume Naturel, le batteur Olivier Renne, Jérôme Barde à la guitare et Guillaume Kervel aux steel drums, ces percussions originaires de Trinidad. Quant à Bex, il est à placer parmi les plus chaleureux organistes du jazz.
Sunset, 60, rue des Lombards, Paris 1er. Mo Châtelet. 22 heures, les 30 et 31. Tél. : 01-40-26-46-60. De 80 F à 150 F.

Mambomania
Le réveillon au New Morning sera « grand et dansant » avec cet orchestre de quinze musiciens, chanteurs et chanteuses qui fait revivre les standards de la salsa, du mambo ou du cha-cha-cha dans la tradition avec le souci de la revigorer. Quand les solistes y vont de leurs pas de danse, le spectacle se pare de paillettes, sans vulgarité.
New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, Paris 10e. Mo Château-d'Eau. A partir de 22 h30, le 31. Tél. : 01-45-23-56-39. 250 F.

MUSIQUE

Une sélection de concerts classique, jazz, chanson et musiques du monde à Paris et en Ile-de-France

CLASSIQUE

Porgy and Bess
de Gershwin. Terry Cook, Alvy Powell (Porgy), Marquita Lister, Isabelle Kabatu (Bess), Jeffrey LaVar, Lester Lynch (Crown), Angela Simpson (Serena), Kimberly Jones (Clara), Ann Duquesnay (Maria), Larry Marshall (Sportin' Life), Chœur du Houston Grand Opera, Orchestre lyrique de Paris, John DeMain (direction), Tazewell Thompson (mise en scène), Stephen Terrell (chorégraphie).
Opéra-Bastille, place de la Bastille, Paris 11e. Mo Bastille. 19 h 30, les 30 et 31 décembre et les 2 et 3 janvier 1997 ; 14 heures et 20 heures, le 4 janvier ; 15 heures, le 5 janvier. Tél. : 01-44-73-13-00. De 55 F à 450 F.

Solistes de la Capella du musée du Kremlin
Chants orthodoxes russes de Noël.
Eglise Saint-Louis-en-l'Ile, 19, rue Saint-Louis-en-l'Ile, Paris 4e. Mo Pont-Marie. 20 h 45, les 30 et 31 ; 17 heures, le 1er janvier 1997. Tél. : 01-44-62-70-90. Location Fnac, Virgin. De 75 F à 120 F.

Monsieur Choufleuri, Le Mariage aux lanternes
d'Offenbach. Frédéric Goncalvès (M. Choufleuri), Jaël Azzaretti (Ernestine), François-Nicolas Geslot (Babylas, Guillot), Patricia Fernandez (Peterman, Denise), Nicolas Testé (Balandard), Karine Ohanyan (Mme Balandard), Barbara Morihien (Fanchette), Alain Ménard (flûte), Philippe Costarini (clarinette), Jean-Charles Capon (violoncelle), Ariane Jacob, Graham Lilly (piano), Sylvia Kurz (mise en scène).
Opéra-Comique. Salle Favart, 5, rue Favart, Paris 2e. Mo Richelieu-Drouot. 16 heures et 21 heures, le 31. Tél. : 01-42-44-45-46. De 35 F à 250 F.

Chœur antique d'Europe
Chants de voeux pour la Terre entière.
Eglise Saint-Merri, 76, rue de la Verrerie, Paris 4e. Mo Hotel-de-Ville. 20 h 30, le 31. Tél. : 01-42-71-93-93. Entrée libre.

Blandine Verlet (clavecin), Elena Andreyev (violoncelle), Gilbert Bezzina (violon)
Œuvres de Bach.
Eglise des Billettes, 24, rue des Archives, Paris 4e. Mo Hôtel-de-Ville. 17 heures, le 1er janvier 1997. Tél. : 01-44-62-70-90. Location Fnac, Virgin. De 60 F à 90 F.

Orchestre français des jeunes
Mendelssohn : *Les Hébrides*. Prokofiev : *Concerto pour violon et orchestre no 1*. Beethoven : *Symphonie no 4*. Richard Strauss : *Le Chevalier à la rose, suite*. Raphaël Oleg (violon), Marek Janowski (direction).
Cité de la Musique, 221, avenue Jean-Jaurès, Paris 19e. Mo Porte-de-Pantin. 20 heures, le 2 janvier 1997. Tél. : 01-44-84-44-84. 75 F.

Blandine Verlet (clavecin)
Bach : *Variations goldberg*.
Eglise des Billettes, 24, rue des Archives, Paris 4e. Mo Hôtel-de-Ville. 20 h 45, le 2 janvier 1997. Tél. : 01-44-62-70-90. Location Fnac, Virgin. De 60 F à 90 F.

Blandine Verlet (clavecin), Freddy Eschelberger (orgue)
Œuvres de Bach.
Eglise des Billettes, 24, rue des Archives, Paris 4e. Mo Hôtel-de-Ville. 20 h 45, le 3 janvier 1997. Tél. : 01-44-62-70-90. Location Fnac, Virgin. De 60 F à 90 F.

Augustin Dumay (violon), Maria Joao Pires (piano)
Beethoven : *Sonates pour violon et piano op. 12 no 3, 23 et 96.*
Théâtre des Champs-Elysées, 15, avenue Montaigne, Paris 8e. Mo Alma-Marceau. 11 heures, le 5 janvier 1997. Tél. : 01-49-52-50-50. 100 F.

Finale du concours des grands amateurs de piano
Maison de Radio-France, 116, avenue du Président-Kennedy, Paris 16e. Mo Passy. 14 h 30, le 5 janvier 1997. Tél. : 01-42-30-15-16. 80 F.

JAZZ

Rosa King et Upside Down
Au duc des Lombards, 42, rue des Lombards, Paris 1er. Mo Châtelet. 22 heures, les 30 et 31. Tél. : 01-42-33-22-88. De 70 F à 100 F.

Vivian Reed
Jazz Club Lionel-Hampton, 81, boulevard Gouvion-Saint-Cyr, Paris 17e. Mo Porte-Maillot. 22 h 30, 30 décembre au 11 janvier 1997. Relâche dimanche. Tél. : 01-40-68-30-42. 130 F.

Caribbean Soul Singers
Eglise Saint-Germain-des-Prés, 3, place Saint-Germain-des-Prés, Paris 6e. Mo Saint-Germain-des-Prés. 20 h 30, le 31. Tél. : 01-42-50-96-18. Location Fnac. De 80 F à 150 F.

The Gospel Chords Singers
Eglise Saint-Julien-le-Pauvre, 1, rue Saint-Julien-le-Pauvre, Paris 5e. Mo Saint-Michel. 17 heures, le 1er janvier 1997. Tél. : 01-42-77-65-65. Location Fnac, Virgin. De 90 F à 150 F.

Tiacoh Sadia Band
Au duc des Lombards, 42, rue des Lombards, Paris 1er. Mo Châtelet. 22 heures, le 2 janvier 1997. Tél. : 01-42-33-22-88. De 70 F à 100 F.

Philip Catherine, Emmanuel Bex, Aldo Romano
Sunset, 60, rue des Lombards, Paris 1er. Mo Châtelet. 22 heures, les 2, 3 et 4 janvier 1997. Tél. : 01-40-26-46-60. 80 F.

Ludovic de Preissac Trio
Alliance Jazz Club (Latitudes Saint-Germain), 7, rue Saint-Benoît, Paris 6e. Mo Saint-Germain-des-Prés. 22 h 30, le 2 janvier 1997. Tél. : 01-42-60-23-02. De 80 F à 120 F.

Simon Goubert Quintet
Au duc des Lombards, 42, rue des Lombards. Paris 1er. Mo Châtelet. 22 heures, les 3 et 4 janvier 1997. Tél. : 01-42-33-22-88. De 70 F à 100 F.

François Biensan Septet
Alliance Jazz Club (Latitudes Saint-Germain), 7, rue Saint-Benoît, Paris 6e. Mo Saint-Germain-des-Prés. 22 h 30, les 3 et 4 janvier 1997. Tél. : 01-42-60-23-02. De 80 F à 120 F.

Johnny Mars
Neuilly (92). Quai du Blues, 17, boulevard Vital-Bouhot. 22 h 30, le 31. Tél. : 01-46-24-22-00. De 80 F à 100 F.

ROCK

Handi Scott
Slow Club, 130, rue de Rivoli, Paris 1er. Mo Châtelet, Pont-Neuf. 22 heures, les 2, 3 et 4 janvier 1997. Tél. : 01-42-33-84-30. De 60 F à 75 F.

Ziggy Buddy Band
Ris-Orangis (91). Le Plan, rue Rory-Gallagher. 23 heures, le 31. Tél. : 01-69-43-03-03.

CHANSON

Alain Auranche
Ailleurs, 13, rue Beausire, Paris 4e. Mo Bastille. 20 h 30, le 30. Tél. : 01-44-59-82-82. De 30 F à 80 F.

Maurice Baquet
La Pépinière Opéra, 7, rue Louis-le-Grand, Paris 2e. Mo Opéra. 21 heures, le 30. Tél. : 01-42-61-44-16. 100 F.

Black and Blue
Châtelet, 1, place du Châtelet, Paris 1er. Mo Châtelet. 20 h 30, le 31 décembre et les 2 et 3 janvier 1997 ; 14 h 30 et 18 h 30, les 1er et 5 janvier ; 16 heures et 20 h 30, le 4 janvier. Tél. : 01-40-28-28-40. De 50 F à 290 F.

Juliette
Auditorium Saint-Germain, 4, rue Félibien, Paris 6e. Mo Odéon. 20 h 30, le 31. Tél. : 01-43-25-92-00. 150 F.

Le Quatuor
Théâtre du Palais-Royal, 38, rue Montpensier, Paris 1er. Mo Palais-Royal, Bourse. 20 h 30, le 31 décembre et les 1er, 2, 3 et 4 janvier 1997 ; 15 h 30, le 5 janvier. Tél. : 01-42-97-59-81. De 70 F à 230 F.

Yves Uzureau
Bobino, 20, rue de la Gaîté, Paris 14e. Mo Gaîté. 20 h 30, le 31 décembre et les 1er, 2, 3 et 4 janvier 1997 ; 15 heures, le 5 janvier. Tél. : 01-43-27-75-75. Location Fnac, Virgin. 130 F.

Les DéSAXés
Nouveau Théâtre Mouffetard, 73, rue Mouffetard, Paris 5e. Mo Monge. 20 h 45, le 31. Tél. : 01-43-31-11-99. De 65 F à 130 F.

Souingue !
L'Européen, 3, rue Biot, Paris 17e. Mo Place-de-Clichy. 21 heures, le 31 décembre et les 2, 3 et 4 janvier 1997 ; 17 heures, le 5 janvier. Tél. : 01-43-87-97-13. Location Fnac, Virgin. 130 F.

Zaniboni
Tourtour, 20, rue Quincampoix, Paris 4e. Mo Châtelet. 22 h 15, les 1er, 2, 3 et 4 janvier 1997. Tél. : 01-48-87-82-48. De 70 F à 90 F.

30e anniversaire du Hootenanny
Commémoration du « Hootenanny » créé par Lionel Rocheman, il y a trente ans, à l'American Center de Paris et coopté ensuite devant le succès par l'Olympia. Au programme : Alan Stivell, Steve Waring, Claude Lemesle, Jean-Jacques Milteau, Manuel Rocheman Trio, Martial et Claudia Solal...
Olympia, 28, boulevard des Capucines, Paris 8e. Mo Opéra, Madeleine. 20 h 30, le 5 janvier 1997. Tél. : 01-47-42-25-49. 120 F.

MUSIQUES DU MONDE

L'Orient Express Moving Schnorers
Théâtre international de langue française, 221, avenue Jean-Jaurès, Paris 19e. Mo Porte-de-Pantin. 20 h 30, les 30 et 31. Tél. : 01-40-03-93-95.

Missal, Senor Holmes
Guinguette Pirate, quai de la Gare, Paris 13e. Mo Quai-de-la-Gare. 21 heures, le 31. Tél. : 01-47-97-22-22. 150 F.

Tao Ravao
Guinguette Pirate, quai de la Gare, Paris 13e. Mo Quai-de-la-Gare. 21 heures, le 2 janvier 1997. Tél. : 01-47-97-22-22. Entrée libre.

Hariprasad Chaurasia
Cité de la Musique, 221, avenue Jean-Jaurès, Paris 19e. Mo Porte-de-Pantin. 16 h 30, le 4 janvier 1997 ; 15 heures, le 5 janvier. Tél. : 01-44-84-44-84. 75 F.

Jaojoby
Guinguette Pirate, quai de la Gare, Paris 13e. Mo Quai-de-la-Gare. 21 heures, le 4 janvier 1997. Tél. : 01-47-97-22-22. 30 F.

Anon Egeland, Tom Rustad
Espace B, 16, rue Barbanegre, Paris 19e. Mo Corentin-Cariou. 15 heures, le 5 janvier 1997. Tél. : 01-40-35-28-44. 95 F.

DANSE

Une sélection à Paris et en Ile-de-France

Casse-noisette
Elisabeth Maurin. Véronique Doisneau. Ghislaine Fallou : *Clara. Yann Bridard. Kader Belarbi.* Manuel Legris : *Drosselmeyer. Laure Muret. Clairemarie Osta.* Miteki Kudo : *Louisa. Ballet de l'Opéra de Paris. Maîtrise des Hauts-de-Seine. Orchestre de l'Opéra de Paris.* Victor Fédorov : direction. Rudolf Noureev : *chorégraphie.*
Opéra de Paris. Place de l'Opéra, Paris 9e. Mo Opéra. 19 h 30, les 30 et 31. Tél. : 01-44-73-13-00. De 30 F à 380 F.

Ballet Antonio Canales
Gitano, Fiesta Flamenca.
Théâtre des Champs-Elysées, 15, avenue Montaigne, Paris 8e. Mo Alma-Marceau. 20 h 30, les 30 et 31. Tél. : 01-49-52-50-50. De 60 F à 330 F.

Sur l'air de Malbrough
François Verret : *mise en scène.*
Grande Halle de la Villette, 211, avenue Jean-Jaurès, Paris 19e. Mo Porte-de-Pantin. 20 h 30, le 31 décembre et les 1er, 2, 3, 4, 7, 8, 9, 10 et 11 janvier 1997 ; 16 heures, le 5 janvier. Tél. : 01-40-03-75-75. 100 F.

Compagnie Rick Odums
Sketches of Miles.
Herblay (95). Centre culturel, place de la Halle. 20 h 45, le 4 janvier 1997. Tél. : 01-39-97-40-30. 70 F.

CINÉMA

NOUVEAUX FILMS

COUP DE LUNE
Film italien d'Alberto Simone, avec Tcheky Karyo, Nino Manfredi, Isabelle Pasco (1 h 22).
VO : Espace Saint-Michel, 5e (01-44-07-20-49).

DE ESO NO SE HABLA
Film italo-argentin de Maria Luisa Bemberg, avec Marcello Mastroianni, Luisana Brando, Alejandra Podesta, Betina Blum (1 h 42).
VO : Gaumont les Halles, dolby, 1er (01-40-39-99-40 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Impérial, 2e (01-47-70-33-88 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Latina, 4e (01-42-78-47-86) ; 14-Juillet Hautefeuille, 6e (01-46-33-79-38) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (01-43-26-58-00).

DESTINÉE
Film indien de Shaji N. Karun, avec Aswani, Sarath, Praseetha, Hari Das (2 h 14).
VO : Racine Odéon, 6e (01-43-26-19-68 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Le Balzac, 8e (01-45-61-10-60).

ENTRE CHIENS ET CHATS
Film américain de Michael Lehmann, avec Uma Thurman, Janeane Carofalo, Ben Chaplin, James Fox (1 h 42).
VO : Gaumont les Halles, dolby, 1er (01-40-39-99-40 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (01-43-25-59-83 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (01-43-59-19-08 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet Bastille, dolby, 11e (01-43-57-90-81 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Gobelins Rodin, dolby, 13e (01-47-07-55-88 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Sept Parnassiens, dolby, 14e (01-43-20-32-20) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (01-45-75-79-79) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 01-40-30-20-10).

LE FANTÔME DU BENGALE
Film américain de Simon Wincer, avec Billy Zane, Kristy Swanson, Treat Williams, Catherine Zeta Jones, James Remar (1 h 40).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; George-V, 8e.
VF : Rex, dolby, 2e (01-39-17-10-00) ; Paramount Opéra, dolby, 9e (01-47-42-56-31 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, dolby, 12e ; Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13e (01-47-07-55-88 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (01-43-27-84-50 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Convention, dolby, 15e ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 01-40-30-20-10) ; Le Gambetta, dolby, 20e (01-46-36-10-96 ; réservation : 01-40-30-20-10).

QUAND LES ÉTOILES RENCONTRENT LA MER
Film franco-malgache de Raymond Rajaonarivelo, avec Jean Rabenjamina, Rondro Rasoanaivo, Joseph Ranizafilahy (1 h 27).
14-Juillet Beaubourg, 3e (01-42-77-14-55) ; Espace Saint-Michel, 5e (01-44-07-20-49).

LA SEPTIÈME DEMEURE
Film franco-italo-hongro-polonais de Marta Metzaros, avec Maia Morgenstern, Elide Melli, Adriana Asti, Jan Nowicki, Giovanni Capalbo (1 h 50).
VO : Action Christine, dolby, 6e (01-43-29-11-30).

UN ÉTÉ A LA GOULETTE
Film franco-tunisien de Férid Boughedir, avec Claudia Cardinale, Michel Boujenah, Gamil Ratib, Mustapha Adouani.
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; 14-Juillet Hautefeuille, 6e (01-46-33-79-38) ; Elysées Lincoln, 8e (01-43-59-36-14) ; Le Balzac, 8e (01-45-61-10-60) ; UGC Opéra, dolby, 9e ; UGC Lyon Bastille, 12e ; Escurial, dolby, 13e (01-47-07-28-04 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Mistral, 14e (01-39-17-10-00 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Sept Parnassiens, dolby, 14e (01-43-20-32-20) ; 14 Juillet-sur-Seine, dolby, 19e (réservation : 01-40-30-20-10).

EXCLUSIVITÉS

ANNA, ANNA
de Greti Kläy et Jürgen Brauer,
avec Lea Hürlimann, Wanda Hürlimann, Ilona Schulze.
Suisse (1 h 16).
VF : L'Entrepôt, 14e (01-45-43-41-63).

AU LOIN S'EN VONT LES NUAGES
de Aki Kaurismäki,
avec Kati Outinen, Kari Vaananen, Elina Salo, Sakari Kuosmanen, Markku Peltola, Matti Onnismaa.
Finlandais (1 h 36).
VO : Lucernaire, 6e (01-45-44-57-34) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (01-43-26-48-18) ; Denfert, dolby, 14e (01-43-21-41-01 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Saint-Lambert, 15e (01-45-32-91-68).

LES AVEUX DE L'INNOCENT
de Jean-Pierre Améris,
avec Bruno Putzulu, Elisabeth Depardieu, Jean-François Stévenin, Michèle Laroque, Julia Maraval.
Français (1 h 30).
VO : Epée de Bois, 5e (01-43-37-57-47) ; Le République, 11e (01-48-05-51-33).

LES BOULUGRES
de Jean Hurtado,
dessin animé français (1 h 10).
Reflet Médicis II, 5e (01-43-54-42-34).

LES CENDRES DU TEMPS
de Wong Kar-wai,
avec Leslie Cheung, Tony Leung Kar-Fai, Brigitte Lin Ching-Hsia, Charlie Young, Tony Leung Chiu-Wai, Maggie Cheung.
Hong Kong (1 h 31).
Les Trois Luxembourg, 6e (01-46-33-97-77 ; réservation : 01-40-30-20-10).

DANS LA MÊLÉE
de Gianni Zanasi,
avec Lorenzo Viaconzi, Andrea Proietti, Emiliano Cipolletti, Marco Adamo, Valentina Sora.
Italien (1 h 28).
VO : Latina, 4e (01-42-78-47-86).

DET, UNE PETITE FILLE
de Abolfazl Jalili,
avec Hossein Saki, Zinab Barbondi, Mahmoud Zadsar.
Iranien (1 h 26).
VO : 14-Juillet Parnasse, 6e (01-43-26-58-00).

FOR EVER MOZART
de Jean-Luc Godard,
avec Madeleine Assas, Bérangère Allaux, Ghalya Lacroix, Vicky Messica, Frédéric Pierrot, Harry Cleven.
Franco-suisse-allemand (1 h 20).
UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (01-42-22-87-23 ; réservation : 01-40-30-20-10).

GO NOW
de Michael Winterbottom,
avec Robert Carlyle, Juliet Aubrey, James Nesbitt, Sophie Okonedo, Berwick Kaler, Darren Tighe.
Britannique (1 h 26).
VO : Europa Panthéon (ex-Reflet Panthéon), 5e (01-43-54-15-04).

JUDE
de Michael Winterbottom,
avec Christopher Eccleston, Kate Winslet, Liam Cunningham, Rachel Griffiths, June Whitfield, Ross Colvin Turnbull.
Britannique (2 h 03).
VO : Gaumont les Halles, dolby, 1er (01-40-39-99-40 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Impérial, dolby, 2e (01-47-70-33-88 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Les Trois Luxembourg, 6e (01-46-33-97-77 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Champs-Elysées, dolby, 8e ; La Bastille, 11e (01-43-07-48-60) ; Gaumont Grand Ecran Italie, dolby, 13e (01-45-80-77-00 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Sept Parnassiens, dolby, 14e (01-43-20-32-20) ; Le Cinéma des cinéastes, 17e (01-53-42-40-20).

MICROCOSMOS, LE PEUPLE DE L'HERBE
de Claude Nuridsany,
Marie Perennou,
Français (1 h 15).
UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; Bretagne, dolby, 6e (01-39-17-10-00 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; L'Arlequin, dolby, 6e (01-45-44-28-80 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (01-43-59-19-08 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Triomphe, dolby, 8e ; Max Linder Panorama, THX, dolby, 9e (01-48-24-88-88 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Majestic Bastille, dolby, 11e (01-47-00-02-48 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Les Nation, dolby, 12e (01-43-43-04-67 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Grand Ecran Italie, dolby, 13e (01-45-80-77-00 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (01-48-28-42-27 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Maillot, 17e ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 01-40-30-20-10) ; 14 Juillet-sur-Seine, dolby, 19e (réservation : 01-40-30-20-10).

NOS FUNÉRAILLES (*)
de Abel Ferrara,
avec Christopher Walken, Chris Penn, Isabella Rossellini, Benicio Del Toro, Vincent Gallo, Paul Hipp.
Américain (1 h 39).
VO : Gaumont les Halles, dolby, 1er (01-40-39-99-40 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Impérial, dolby, 2e (01-47-70-33-88 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Danton, 6e ; UGC Rotonde, 6e ; Publicis Champs-Elysées, dolby, 8e (01-47-20-76-23 ; réservation : 01-40-30-20-10); 14-Juillet Bastille, 11e (01-43-57-90-81 ; réservation : 01-40-30-20-10).

PO DI SANGUI
de Flora Gomes,
avec Ramiro Naka, Edna Evora, Adama Kouyate, Bia Gomes, Dadu Cissé, Dulcenia Bidjanque.
Franco-guinéen-portugais-tunisien (1 h 30).
VO : Images d'ailleurs, 5e (01-45-87-18-09).

PORTRAIT DE FEMME
de Jane Campion,
avec Nicole Kidman, John Malkovich, Barbara Hershey, Mary-Louise Parker, Martin Donovan, Shelley Duvall.
Britannique (2 h 23).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; 14-Juillet Beaubourg, dolby, 3e (01-42-77-14-55) ; UGC Rotonde, dolby, 6e ; UGC Danton, 6e ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (01-43-59-19-08 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; George-V, dolby, 8e ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (01-47-70-33-88 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; La Bastille, dolby, 11e (01-43-07-48-60) ; Les Nation, dolby, 12e (01-43-43-04-67 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Escurial, dolby, 13e (01-47-07-28-04 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (01-43-27-84-50 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Bienvenüe Montparnasse, dolby, 15e (01-39-17-10-00 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Majestic Passy, dolby, 16e (01-42-24-46-24 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Maillot, 17e ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 01-40-30-20-10) ; 14 Juillet-sur-Seine, dolby, 19e (réservation : 01-40-30-20-10).

LA PROMESSE
de Jean-Pierre et Luc Dardenne,
avec Olivier Gourmet, Jérémie Renier, Assita Ouedraogo, Rasmane Ouedraogo.
Belge (1 h 33).
14-Juillet Beaubourg, dolby, 3e (01-42-77-14-55) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (01-43-26-48-18).

ROME DÉSOLÉE
de Vincent Dieutre,
Français (1 h 10).
VO : Studio des Ursulines, 5e (01-43-26-19-09).

RONDE DE FLICS À PÉKIN
de Ning Ying,
avec Li Zhanho, Wang Liangui, Zhao Zhiming, Liu Yingshu.
Chinois (1 h 42).
VO : Reflet Médicis II, 5e (01-43-54-42-34).

SALUT COUSIN !
de Merzak Allouache,
avec Gad Elmaleh, Mess Hattou, Magaly Berdy, Ann Gisel Glass, Jean Benguigui, Xavier Maly.
Franco-algérien-belge-luxembourgeois (1 h 43).
Espace Saint-Michel, 5e (01-44-07-20-49) ; Images d'ailleurs, 5e (01-45-87-18-09) ; Les Montparnos, 14e (01-39-17-10-00 ; réservation : 01-40-30-20-10).

LA SERVANTE AIMANTE
de Jean Douchet,
avec Catherine Hiegel, Jean-Yves Dubois, Alain Pralon, Claire Vernet, Nicolas Silberg.
Français (2 h 46).
Grand Action, 5e (01-43-29-44-40).

SURVIVING PICASSO
de James Ivory,
avec Anthony Hopkins, Natacha McElhone, Julianne Moore, Joss Ackland.
Américain (2 h 05).
VO : 14-Juillet Hautefeuille, 6e (01-46-33-79-38) ; Publicis Champs-Elysées, dolby, 8e (01-47-20-76-23 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (01-43-27-84-50 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Saint-Lambert, dolby, 15e (01-45-32-91-68) ; Studio 28, 18e (01-46-06-36-07 ; réservation : 01-40-30-20-10).

LE VIOLON DE ROTHSCHILD
de Edgardo Cozarinsky,
avec Sergueï Makovetsky, Dainius Kazlauskas, Tõnu Kark, Tarmo Männard, Tamara Solodnikova, Kaljo Kiisk.
Franco-suisse-finlandais-hongrois (1 h 41).
VO : 14-Juillet Beaubourg, dolby, 3e (01-42-77-14-55) ; Sept Parnassiens, 14e (01-43-20-32-20).

WALK THE WALK
de Robert Kramer,
avec Jacques Martial, Laure Duthilleul, Betsabée Haas, Eliane Boisgard, Jacqueline Bronner, Aline Pailler.
Français (1 h 12).
VO : Studio des Ursulines, 5e (01-43-26-19-09).

Y AURA-T-IL DE LA NEIGE A NOËL ?
de Sandrine Veysset,
avec Dominique Reymond, Daniel Duval, Jessica Martinez, Alexandre Roger, Xavier Colonna, Fanny Rochetin.
Français (1 h 30).
14-Juillet Beaubourg, dolby, 3e (01-42-77-14-55) ; Studio des Ursulines, 5e (01-43-26-19-09) ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (01-43-25-59-83 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Champs-Elysées, dolby, 8e (01-43-59-04-67 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Saint-Lazare-Pasquier, dolby, 8e (01-43-87-35-43 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (01-47-70-33-88 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet Bastille, 11e (01-43-57-90-81 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Gobelins Rodin, dolby, 13e (01-47-07-55-88 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (01-43-27-84-50 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (réservation : 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (01-45-75-79-79) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (01-48-28-42-27 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 01-40-30-20-10) ; 14 Juillet-sur-Seine, dolby, 19e (réservation : 01-40-30-20-10) ; Le Gambetta, dolby, 20e (01-46-36-10-96 ; réservation : 01-40-30-20-10).

ZONE FRANCHE
de Paul Vecchiali,
avec Jacques Le Carpentier, Jean-Marie Meshaka, Maryse Grob, des habitants.
Français (1 h 16).
Epée de Bois, 5e (01-43-37-57-47) ; Le Cinéma des cinéastes, 17e (01-53-42-40-20).

REPRISES

LA DOLCE VITA
de Federico Fellini,
avec Marcello Mastroianni, Anita Ekberg, Anouk Aimée, Magali Noël, Alain Cuny.
Italien, 1960, noir et blanc (2 h 40).
VO : Grand Action, 5e (01-43-29-44-40).

L'EXTRAVAGANT MONSIEUR CORY
de Blake Edwards,
avec Tony Curtis, Martha Hyers, Charles Bickford, Kathryn Grant, Louise Lorimer.
Américain, 1957 (1 h 30).
VO : Reflet Médicis, salle Louis-Jouvet, 5e (01-43-54-42-34).

(*) Films interdits aux moins de 12 ans.

LUNDI 30 DÉCEMBRE

TF 1

20.50

LES MORFALOUS ■
Film d'Henri Verneuil, avec Jean-Paul Belmondo, Jacques Villeret (1983, 110 min). 124030
Un film d'action spécialement conçu par et pour Belmondo, toujours fidèle à son image.

22.40

LE CASCADEUR
Téléfilm de Josée Dayan, avec Victor Lanoux, Sylvie Fennec. Le saut de la mort (110 min). 1939092
Un cascadeur professionnel dirige une société qui est au bord du dépôt de bilan. Pour la sauver, il est contraint d'accepter des cascades très dangereuses pour une production américaine...

0.30 Michel Sardou : Selon que vous serez, etc., etc. Documentaire (50 min). 2346431

1.20 et 2.20, 3.25, 4.25 TF 1 nuit. 1.30 Concert par le quintette de cuivre Magnifica. Concert (rediff.). 2.30 et 3.35, 4.35, 5.10 Histoires naturelles. Documentaire (rediff.). 5.05 Musique. Concert (5 min).

France 2

20.55

LE GRAND FEU
Téléfilm de Fabrizio Costa, avec Carol Alt, Philippe Caroit, Mathieu Carrière [1 et 2/2] (185 min). 41528547
En Italie, une comtesse rencontre un bel ingénieur, plusieurs fois dans la même journée. Troublée, elle finit par céder à la passion. Son mari apprend leur liaison, demande le divorce et obtient la garde de l'enfant. Elle lui avoue qu'elle est enceinte de son amant et part vivre à New York...

0.00 Journal, Bourse, Météo.
0.15 Le Voyage ■ ■
Film de Fernando E. Solanas, avec Walter Quiroz, Soledad Alfaro (1992, 135 min). 1595073
Voyage initiatique et dénonciation de la dictature et du sous-développement.

3.00 D'un soleil à l'autre. Magazine. Reprise France 3. 3.30 24 heures d'info. 3.35 Météo. 3.40 Le Corbusier. Documentaire. 4.40 Chip et Charly. Le portrait de Fafnir. 5.00 La Compète. Menaces (30 min).

France 3

20.50

LA DERNIÈRE SÉANCE
Soirée Alan Ladd.

20.55 La Brigade héroïque ■ ■
Film de Raoul Walsh, avec Alan Ladd (1954, 90 min). 950547
En 1877, au Canada, pour éviter le massacre de ses hommes par les Sioux, un sergent entre en rébellion contre son chef. Un film rare à la télévision.

22.25 Journal, Météo.
22.45 Dessins animés.
Screwy Quirrel : Lonesome Lenny, Big Heel Watha.
23.05 L'Or du Hollandais ■ ■
Film de Delmer Daves, avec Alan Ladd (1958, 90 min). 2902479
Un ancien détenu décide de récupérer dans une mine un chargement d'or qui lui appartenait.
0.35 Paris plumes.
Las Vegas - U.S.A.

1.30 Tex Avery (60 min). 1370832

Arte

20.45

AVANTI ! ■ ■
Film de Billy Wilder, avec Jack Lemmon, Juliet Mills (1972, v.f., 135 min). 674924
Un jeune PDG américain vient à Ischia, en Italie, rechercher le corps de son père décédé. Il découvre que celui-ci avait une maîtresse, morte en même temps que lui, et dont la fille va lui révéler certaines joies de l'existence. A déguster en v.o. lors de la rediffusion samedi 4.

23.00

FRITZ THE CAT ■ ■
Film d'animation de Ralph Bakshi (1972, v.o., 80 min). 873853
Le premier long métrage d'animation exclusivement pour adultes, d'après Robert Crumb. Un graphisme délirant, dévastateur.

0.20 Court-circuit : Cinq courts métrages de Jan Svankmajer.
Obscurité, lumière, obscurité (1989, 8 min)
Possibilités de dialogue (1982, 12 min)
Dans la cave (1983, 15 min)
Envies criminelles (1966, 10 min)
Dernier tour de magie de M. Schwarzwald et de M. Edgar (1964, 12 min). 1259238
1.15 Sissi, la valse des coeurs.
Téléfilm de Christoph Böll d'après le roman de Françoise Chandernagor (rediff., 90 min). 9570528

M 6

20.50

DEUX SUPER FLICS
Film d'E.B. Clucher, avec Terence Hill, Bud Spencer (1977, 110 min). 495030
Un épisode, trop souvent programmé à la télévision, des aventures ineptes du tandem italien.

22.40

MEURTRE À MARINE PARK
Téléfilm (○) de Paul Wendkos, avec Martin Sheen, Brendan Fraser (95 min). 2207672
Un couple tente de faire libérer son fils adoptif, un jeune marginal condamné à quinze ans de réclusion, pour un meurtre qu'il n'a pas commis.

0.15 Hongkong Connection. Série.
La triade du fleuve d'ivoire.

1.15 Jazz 6. Magazine. Hot Caribbean (Santa Lucia Jazz Festival 1993). 2.15 Best of Beatles. Sélection de clips des Beatles. 4.45 Préquenstar. Françoise Hardy (55 min).

Canal +

20.30

RICHARD AU PAYS DES LIVRES MAGIQUES ■
Film de Joe Johnston, Maurice Hunt, avec Macaulay Culkin (1991-1994, 75 min). 1320383
Ce film poético-fantastique invite à la lecture et au rêve.

21.45 Flash d'information.

21.50

▶ LA FILLE SEULE ■ ■
Film de Benoît Jacquot, avec Virginie Ledoyen, Benoît Magimel (1995, 90 min). 8707672
Le jour où elle débute au service en chambre d'un grand hôtel de la gare Saint-Lazare, une jeune fille annonce à son ami qu'elle est enceinte.

23.20 La Cérémonie ■ ■
Film de Claude Chabrol (1995, 109 min). 5822856
1.10 Douce France ■
Film de Malik Chibane (1995, 95 min). 5479877
2.45 Surprises (15 min).

Radio

France-Culture
20.00 Le Rythme et la Raison. Michel Butor [1/5].
20.30 Au pays des solitudes.
21.30 Fiction. Jeux de neige.
22.40 Toit ouvrant. Reportage sur l'exposition Face à l'Histoire, au Centre Pompidou et Couleur bleue, par Michel Butel.

0.05 Du jour au lendemain. Anne Coldefy-Faucard. 0.48 Musique : Les cinglés du music-hall. Journée du dimanche 8 avril 1945, avec Lily Fayol. 1.00 Les Nuits de France Culture (rediff.) Des gens très singuliers, avec Luis Ansa ; 1.59 Nuits magnétiques. Danielle Collobert ; 3.23 Nouveau répertoire dramatique. L'imbroglio, de Robert Pinget ; 3.55 Une vie, une oeuvre. Lucrèce. 5.20 Perspectives scientifiques. Biographie d'un désert, avec Pierre Rognon.

France-Musique
20.00 Concert. Les charmes de Paris. Philippe Cassard, piano. Œuvres de Wiener, Debussy, Hahn, Auric, Martinu, Sauguet, Hahn, Tansman, Mompou, Satie, Debussy, Durand.
22.25 Dépêche-notes.
22.30 Musique pluriel. Œuvres de Bortoli, Rütti.
23.07 Entre les lignes. Sylvie Mamy, pour son livre La musique à Venise et l'imaginaire français des Lumières.
0.00 La Rose des vents. Nuit Caraïbes, Cité de la Musique, le 15 juin 1996.

1.00 Les Nuits de France-Musique.

Radio-Classique
20.40 Les Soirées de Radio-Classique. Le violoncelliste Pieter Wispelwey. Sonate RV 44., de Vivaldi ; Sonatine pour violon et piano nº 1 D 384, de Schubert ; Concerto pour violoncelle en si m op. 104, de Dvorack ; Sonate pour violoncelle et piano nº 1 op. 5 nº 1, de Beethoven ; Suite pour violoncelle seul nº 2 en ré m op. 131 c nº 2, de Reger ; Pièce op. nº 2, de Davidov.

22.40 Les Soirées... (Suite). Œuvres d'Ortiz, Guerreo, De Morales, Flecha " l'ancien ", De Victoria. 0.00 Les Nuits de Radio-Classique.

Les soirées sur le câble et le satellite

TV 5
20.00 Thalassa. Mal de terre ; Les géants du lagon.
21.00 Enjeux le point. Le point : l'Alberta.
22.00 Journal (France 2).
22.35 Le Monde est à vous. (France 2 du 29/12/96).
0.05 Concert intimes. [1/2] Robert Charlebois (25 min). 14276816
0.30 Soir 3 (France 3).

Planète
20.35 L'Enfance violée : les victimes.
21.20 Portraits d'Alain Cavalier. L'accordeuse de piano.
21.35 Mary Lou Williams, la musique en tête.
22.35 Lourdes, de Bernadette aux pèlerinages de l'espérance.
23.25 Le Tour des ondes pour 100 ans de radio.

Paris Première
20.00 et 0.05 20 h Paris Première.
21.00 Casque d'Or ■ ■ ■
Film de Jacques Becker (1952, N., 100 min). 37532818
22.40 Amina aux Folies-Bergère.
Concert enregistré au théâtre des Folies-Bergère à Paris (1993) (85 min). 39145653

France Supervision
20.30 Jet Star.
21.20 La Colline qui marche.
22.10 La Chambre de verdure.
23.05 Handball.
0.35 Isanga.
1.25 Around jazz. Concert. John Scotfiled et Pat Metheny (60 min).

Ciné Cinéfil
20.30 Les Petites Cardinal ■
Film de Gilles Grangier (1950, N., 90 min). 5203059
22.00 La fièvre monte à El Pao ■
Film de Luis Buñuel (1959, N., 100 min). 3718276
23.40 Secrets ■
Film de Pierre Blanchar (1942, N., 95 min). 22210634

Ciné Cinémas
20.30 Riens du tout ■
Film de Cédric Klapisch (1992, 95 min). 3730498
22.05 Prince Vaillant ■ ■
Film de H. Hathaway (1954, v.o., 100 min). 35270127
23.45 Sodome et Gomorrhe ■
Film de Sergio Leone et Robert Aldrich (1961, 145 min). 45583585

Série Club
20.20 *Flipper, le dauphin.*
20.50 La Famille cigale.
21.40 L'Age en fleur. [1].
22.30 Au-delà du réel, l'aventure continue.
23.15 Le Temps des copains ■
Film de Robert Guez (1963, 90 min). 1024450

Canal Jimmy
21.30 New York Police Blues.
22.15 Chronique de la route.
22.20 Opération Phoenix
Film de Ferdinand Fairfax (1988, 100 min). 33898189
0.00 Vélo. [8] Spécial bicross.
0.25 Masters of Music.
Concert à Hyde Park, 1996 [2/2] (65 min). 25507821

Eurosport
18.00 et 0.00 Basket-ball. En direct. Eurostars. All-Stars Game européen à Istanbul (Turquie) (150 min). 1131127
20.30 Speedworld.
22.30 Sport.
23.00 Football. World Cup Legends. Les légendes de la Coupe du monde : 1re partie (60 min).

Les films sur les chaînes européennes

RTBF 1
20.10 Les Soldats de l'espérance. Film de Roger Spottiswoode (1993, 145 min), avec Matthew Modine. *Drame.*

RTL 9
20.30 L'amour ne s'achète pas. Film de Steve Rash (1989, 95 min), avec Patrick Dempsey. *Comédie.*
22.05 Le flic était presque parfait. Film de Michael Dinner (1986, 85 min), avec Judge Reinhold. *Comédie.*

TSR
20.05 Danse avec les loups. Film de Kevin Costner (1990, 190 min), avec Kevin Costner. *Aventures.*
0.35 La Belle et la Bête. Film de Jean Cocteau (1945, 95 min), avec Jean Marais. *Fantastique.*

MARDI 31 DÉCEMBRE

TF 1

12.50 A vrai dire.
13.00 Journal, Météo.
13.38 Femmes. Magazine.
13.40 Les Feux de l'amour. Feuilleton.
14.30 et 15.25 Côte Ouest. Série. Unique en son genre. Secrets.
16.10 Des copains en or. Jeu.
16.50 La Mini Fureur. Jeu.
17.25 Bandit contre bandit. Téléfilm de Hal Needham, avec Brian Bloom, Brian Krause (100 min). 9084238
19.05 Flipper, le dauphin. Série. Le trésor des pirates.
19.55 et 20.45 Météo.
20.00 Voeux du président de la République.
20.15 Journal, Tiercé.

20.50

C'EST PAS MOI, C'EST LUI
Film de Pierre Richard, avec Pierre Richard, Aldo Maccione (1979, 100 min). 604290
Un vaudeville bâclé dont la plupart des gags tombent à plat.

22.30

LA FUREUR
Divertissement présenté par Arthur. Equipe féminine : Véronika Loubry, Vanessa Demouy, Alexandra Bronkers, Charlotte Valandrey... Equipe masculine : André-Philippe Gagnon, Patrick Bosso, Joël Cantona, Laurent Petitguillaume... Variétés : Los Del Mar, Au bonheur des dames, Carrapicho, José Villamor... (140 min). 5753290

0.50 Crazy Horse. Jubilé show du 45e anniversaire 1951-1996.

1.55 Ballet. Le jardin secret – La voix des sables. 2.50 et 4.35, 5.10 Histoires naturelles. 3.45 Histoire des inventions. 5.00 Musique (10 min).

France 2

13.00 Journal.
13.50 Derrick. Série.
14.50 Le Renard. Série.
15.50 Tiercé. En direct de Vincennes.
16.05 La Chance aux chansons. [2/3] Fêtes viennoises.
17.10 Des chiffres et des lettres. Jeu.
17.35 Duellistes ■ ■
Film de Ridley Scott (1977, 105 min). 8684431
19.20 Bonne Nuit les petits. Dis-nous gros nounours.
19.25 et 2.20 Studio Gabriel. Invité : Inès Sastre.
20.00 Voeux du président de la République.
20.15 Journal, A cheval, Météo, Point route.

20.50

FAITES LA FÊTE
Divertissement présenté par Michel Drucker. *A la Saint-Sylvestre. Invités :* Céline Dion, Karen Mulder, Ophélie Winter, Khaled, Robert Charlebois, Dany Brillant, World Apart, les Choeurs de l'ex-Armée rouge... (145 min). 30099696

23.15

MEILLEURS VŒUX
Divertissement présenté par Michel Drucker. Invités : Alain Delon, Céline Dion, David Douillet, Patrick Dupond (70 min). 7702528

0.25 La Bohème.
Opéra de Giacomo Puccini, d'après l'oeuvre d'Henry Mürger, livret de Giuseppe Giacosa et Luigi Illica, mise en scène de Jonathan Miller. En simultané sur France Musique (115 min). 9323975

2.50 7e continent. Documentaire. 3.20 24 heures d'info. 3.30 Météo. 3.35 Chip et Charly. 4.00 Le Royaume du passage. (rediff., 90 min).

France 3

12.35 Journal.
13.30 Keno. Jeu.
13.35 Don Juan ■
Film de John Berry, avec Fernandel. (1956, 95 min). 2018431
15.10 Lucky Luke.
16.10 Secrets de famille.
16.40 Les Minikeums.
17.45 Je passe à la télé.
18.20 Questions pour un champion. Jeu.
18.50 Un livre, un jour. *L'Exil selon Julia,* de Gisèle Pineau.
18.55 Le 19-20 de l'information. 19.10 Journal régional.
20.00 Voeux du président de la République.
20.12 Météo.
20.17 Fa si la chanter. Jeu.
20.45 Tout le sport.

20.55

LE LION ET LE VENT ■
Film de John Milius, avec Sean Connery, Candice Bergen (1975, 115 min). 6831615
Film d'aventures et film politique qui visait l'intervention américaine au Vietnam. Opposition de la force et de la diplomatie.

22.50

PARIS PLUMES
Divertissement. *Lido : 50 ans de bravos !* (60 min). 8872752

23.50 Journal, Météo.
0.15 Hollywood, Hollywood ■
Film de Gene Kelly, avec Fred Astaire, Gene Kelly (1976, v.o., N. et couleurs, 115 min). 9318420
Histoire de la comédie musicale à la MGM, suite. Moins excitant que Il était une fois Hollywood mais tout de même délectable.

2.10 Tex Avery (65 min). 3022333

La Cinquième

12.00 ▶ Voyages aux pays des dieux. Documentaire. L'Egypte.
12.30 Défi. Le réveillon de l'espoir. 12.55 Attention santé. Le coeur et le froid. 13.30 Les Palaces. L'hôtel Peninsula à Hongkong. 14.00 Le Sel des Andes. 15.00 La Bibliothèque d'or de la TV. Le Secret des Flamands [1/4]. 16.00 Jeunesse. 16.00 La Bible. Joseph ; 16.30 Cellulo ; 17.25 Alf. 18.00 Le Monde des animaux. Hamadryas, les babouins d'Arabie saoudite.

Arte

19.00 Don Quichotte. Dessin animé. [17/39] La procession des pénitents.
19.30 7 1/2. Magazine.
20.00 Archimède. *La petite illusion* ; Saveurs et circonstances ; Ebriété ; Eurêka ; Champagne ; Musique (30 min). 2528
20.30 8 1/2 Journal.

20.40

▶ SOIRÉE THÉMATIQUE : LE ROI DE LA VALSE
La Saint-Sylvestre avec Johann Strauss.

20.45 La Dynastie des Strauss.
Téléfilm de Marvin J. Chomsky, avec Anthony Higgins, Stephen McGann. [1/6] (95 min). 542290
La saga d'une illustre famille de musiciens viennois sur fond d'histoire du XIXe siècle.
22.20 La Chauve-souris.
Opérette en trois actes d'après l'oeuvre de Johann Strauss, livret de Haffner et Genée. Avec l'Opéra de Vienne, mise en scène d'Otto Schenk, par l'Orchestre philharmonique de Vienne, dir. Karl Böhm, avec Gundula Janowitz, Eberhard Wächter (140 min). 32940493
0.40 On ne vit bien qu'en Russie : Johann Strauss à Saint-Pétersbourg.
Documentaire de Piotr Szalsza. Avec les danseurs du Ballet Kirov, l'Orchestre philharmonique de Saint-Pétersbourg, dir. Johannes Wildner. Chorégraphie de Nikolai Ostalzov (1996, 60 min). 1867604
1.40 La Petite Marchande d'allumettes ■ ■
Film de Jean Renoir et Jean Tedesco (1927-1928, N., muet, rediff., 30 min). 6148178
2.10 Cartoon Factory.
Dessins animés (rediff., 20 min).

M 6

12.25 La Petite maison dans la prairie. Série.
13.25 Skateboard kid. Téléfilm de L. Swerdlove (85 min). 5500509
14.50 Le Secret des deux orphelins. Téléfilm de D. Shebib, avec Charlton Heston (100 min). 7581696
16.30 L'Etalon noir. Série.
17.55 Faites comme chez vous. Best of.
18.25 Attila, fléau de Dieu ■
Film de Pietro Francisci, avec Anthony Quinn (1953, 89 min). 7877764
19.54 Six minutes d'information.
20.00 Voeux du président de la République.
20.10 Une nounou d'enfer. Série.
20.40 E = M 6 junior.

21.00

LES AVENTURES EXTRAORDINAIRES DE CERVANTÈS ■
Film de Vincent Sherman, avec Horst Buchholz, Gina Lollobrigida (1966, 125 min). 4779967
Scènes à grand spectacle mais la réalisation est impersonnelle.

23.05

LE TERRITOIRE DES LOUPS
Téléfilm de Catherine Cyran, avec Matt McCoy, Mark Paul Gosselaar (85 min). 1500035
Lors d'un stage de survie dans un parc naturel, le guide d'un groupe de cinq jeunes citadins se blesse gravement en tombant d'une falaise. Commence alors la véritable aventure...

0.30 Disco machine. Concert (125 min). 28869587

2.35 Dance Machine 8. 4.30 Zouk Machine. 5.00 Boulevard des clips (195 min).

Canal +

▶ En clair jusqu'à 13.30
12.24 Phenomena 3. Court métrage.
12.30 et 13.00 La Grande Famille.
12.55 Flash d'information.
13.30 Papa est un mirage. Téléfilm de Didier Grousset, avec Jacques Weber (95 min). 6540815
15.05 *24 heures. Magazine.*
16.05 Miracle sur la 34e rue
Film de Les Mayfield (1994, 110 min). 6933509
17.55 Hardly Boys in Hardly gold. Court métrage.
18.25 Wallace et Gromit. Court métrage.
▶ En clair jusqu'à 20.30
18.55 Flash info.
19.00 Décode pas Bunny.

20.30

RENDEZ-VOUS AVEC LE DESTIN
Film de Glenn Gordon Caron, avec Warren Beatty (1994, 105 min). 119737
Un ancien joueur de football et une jeune chanteuse, tous deux engagés par ailleurs, se rencontrent dans un avion.

22.15 Flash d'information.

22.20

UN HOMME PRESQUE PARFAIT ■
Film de Robert Benton, avec Paul Newman, Jessica Tandy (1994, v.o., 106 min). 4478141

0.07 Le Clip des voeux 97.
0.10 *L'Ile mystérieuse* ■
Film de Cy Enfield (1961, v.o., 100 min). 6574772
1.50 Tel est pris qui croyait prendre
Film de Ted Demme (1994, 95 min). 66861623
3.25 The Rock'n'roll Hall of Fame (rediff.).
5.25 L'Enfant des neiges ■
Film de Nicolas Vanier (1995, 80 min). 64057265

Radio

France-Culture
20.00 Le Rythme et la Raison. Michel Butor [2/5].
20.30 Archipel médecine.
21.32 Soirée exceptionnelle. Les Nuits magnétiques fêtent *la Saint-Sylvestre en direct.*

0.05 Du jour au lendemain. Avec Georges Haldas. 0.48 Musique : les cinglés du music-hall. Journée du dimanche 8 avril 1945, avec Roberte Marna et Victoria Marino. 1.00 *Les* Nuits de France-Culture (rediff.). L'équipe des Nuits, vous souhaite une bonne année 1997 : Art et Travail : Dramatique. Césarine Dietrich ; 2.34 *La Tribune des critiques.* Georges Sand ; 3.01 Miroir du comédien, avec Michaël Lonsdale ; 4.00 La Matinée des autres. L'Eden et après... ; 5.24 Agora : Françoise Grund et Chérif Khaznador ; *5.56 Lieux de mémoire :* L'almanach Vermot.

France-Musique
20.00 Voeux du président de la République.
20.10 Soirée de la Saint-Sylvestre. *22.00 Voeux du* président-directeur général Michel Boyon ; 22.05 En direct de la Halle Saint-Pierre à Paris. Ensemble Carpe Diem ; 0.30 Opéra (en simultané sur France 2). La Bohème de Puccini. Opéra en quatre tableaux, livret de Giuseppe Giacosa et Luigi Illica, d'après Henry Mürger, Leontina Vaduva : Mimi, Roberto Alagna : Rodolfo, Gwynne Geyer : Musetta, Jean-Luc Chaignaud : Marcello, Kristinn Sigmundsson : Colline, Franck Leguérinel : Schaunard, Carlos Feller : Alcindoro, Jules Bastin : Benoît. Choeur et Orchestre de l'Opéra national de Paris, dir. James Conlon.

3.00 Les Nuits de France-Musique.

Radio-Classique
20.40 *Les Soirées* de Radio-Classique. Soirée Spéciale Réveillon. Œuvres de Strauss, Straus, Lanner, Lehar, Waldteufel, Offenbach, Saint-Saëns, Rossini, Poulenc, Satie, Chabrier, Piazzola, Gardel...

0.00 Les Nuits de Radio-Classique.

Les soirées sur le câble et le satellite

TV 5
20.00 et 2.30 Spectacle du G7 à Lyon. Concert de clôture du sommet des chefs d'Etat et de gouvernements du G7. Invités : Lord Menuhin, Bob Dylan, Johnny Hallyday, Deep Forest, l'Orchestre national de Lyon, Big Soul (France 3 du 7/07/96).
21.00 et 1.30 Oba oba.
22.00 Journal (France 2).
22.35 Faites la fête. Soirée spéciale réveillon. Invitée : Céline Dion (France 2 du 31/12/96).
0.55 Journal (RTBF).

Planète
20.35 B2 : le vol de l'aile. [2/2].
21.25 Au coeur de la Provence.
22.10 C'était hier. [12/13] L'Europe des miracles.
23.10 L'Enfance violée : les victimes.
0.00 Portraits d'Alain Cavalier. L'accordeuse de piano.
0.10 Mary Lou Williams, la musique en tête (60 min).

Paris Première
21.00 La Nuit de la mode. Les Fashion and Music Awards 96.
0.05 Hollywood and the Strippers. Documentaire.
0.50 Symphony of swing. Documentaire.
1.55 La Bohème. Opéra de Puccini. Mise en scène de *Francesca Zambello. Dirigé* par Tiziano Severini. Enregistré à l'Opéra de San Francisco en 1989 (115 min). 95539587

France Supervision
20.30 Les Fils du vent. Documentaire (50 min). 78901257
21.20 La Seconde Surprise de l'amour. Théâtre (90 min). 99199054
22.50 Arriba de la bola. Documentaire.
0.20 Un siècle d'aviation civile. Magazine (50 min).

Ciné Cinéfil
20.30 Madame porte la culotte ■ ■
Film de George Cukor (1949, N., 100 min). 3708899
22.10 Le Pont vers le soleil ■
Film d'Etienne Périer (1960, N., 110 min). 44943677
0.00 Le Père *de la mariée* ■ ■
Film de Vincente Minnelli (1950, N., v.o., 95 min). 71518536

Ciné Cinémas
20.30 Greystoke ■ ■
Film de Hugh Hudson (1983, 130 min). 86103180
22.40 K2 ■
Film de Franc Roddam (1990, v.o., 110 min). 58672870
0.30 Gilbert Grape ■
Film de Lasse Hallström (1992, 115 min). 61612951

Série Club
20.30 et 0.45 Fame ■
Film d'Alan Parker (1979, 135 min). 3060561
22.45 Le Retour de l'homme qui valait 3 milliards et de Super Jaimie.
Téléfilm d'Alan J. Levi, avec Lee Majors, Lindsay Wagner. L'espion bionique (90 min). 738054

Canal Jimmy
21.00 Friends.
21.25 Le Fugitif.
22.15 Chronique de la route.
22.20 Star Trek : The Next Generation.
23.10 Minuit chez vous. Réveillon du 31-12-1973.
1.00 Nonante. Le jour de l'an.
1.55 Masters of Music. Concert [2/2] Hyde Park, 29 juin 1996 (65 min). 25866284

Eurosport
17.30 Patinage artistique. En direct. Le gala exhibition d'Oberstdorf (Allemagne) (150 min). 9818764
20.00 Aérobic - Fitness.
21.00 Boxe. Championnat WBC poids lourds-légers. Roy Jones Jr (EU) – Mike McCallum (Jam.).
22.00 Sport de force.
23.00 Football. Les légendes de la Coupe du monde : 2e partie (60 min).

Les films sur les chaînes européennes

RTBF 1
22.40 Le Silence des jambons. Film d'Ezio Greggio (1993, 80 min), avec Ezio Greggio. *Comédie.*

RTL 9
20.30 Roxanne. Film de Fred Schepisi (1987, 110 min), avec Steve Martin. *Comédie.*
22.20 Papa est un fantôme. Film de Sidney Poitier (1990, 85 min), avec Bill Cosby. *Comédie.*

TMC
20.35 Jusqu'au bout du rêve. Film de Phil Alden Robinson (1989, 105 min), avec Kevin Costner. *Fantastique.*

TSR
20.05 Sister Act. Film d'Emile Ardolino (1991, 100 min), avec Whoopi Goldberg. *Comédie.*
21.45 Les Bronzés font du ski. Film de Patrice Leconte (1979, 90 min), avec Josiane Balasko. *Comédie.*

Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi.
Signification des symboles :
▶ Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■ ■ Ne pas manquer.
■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique.
◆ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.



Le Monde

MARDI 31 DÉCEMBRE 1996

Israéliens et Palestiniens se montrent optimistes quant à l'aboutissement des négociations sur Hébron

Les deux parties n'ont plus qu'à régler des problèmes de sécurité concernant les 400 colons juifs établis dans la ville

« NOUS AVONS EU un entretien positif et constructif ce soir et nous avons réussi à faire progresser le processus de paix. » Le président de l'Autorité palestinienne, Yasser Arafat, était visiblement satisfait, dimanche 29 décembre au soir, après un entretien d'une heure et demie avec le ministre israélien de la défense, Itzhak Mordehaï. Les deux hommes ont tenté de faire progresser les négociations sur le redéploiement israélien dans la ville d'Hébron, en Cisjordanie.

« J'espère que d'ici demain soir nous pourrons résoudre les questions litigieuses. Alors, lorsque les choses seront plus claires, la route sera ouverte pour une rencontre entre le premier ministre, Benyamin Nétanyahou et le président Arafat », a indiqué M. Mordehaï. *« J'espère que le nouvel an, 1997, sera l'année du règlement de tous les problèmes non résolus »*, a renchéri M. Arafat lors d'une conférence de presse. *« Nous espérons que ma rencontre avec Son Excellence le premier ministre* [israélien] *aura lieu très vite. »* Cette surenchère à l'espoir est intervenue à quelques heures de l'arrivée en Israël, prévue lundi, du coordonnateur américain du processus de paix, Dennis Ross, qui, durant le week-end, a informé le président Bill Clinton de l'état d'avancement des pourparlers israélo-palestiniens.

D'après le porte-parole de M. Mordehaï, les deux parties vont *« tenter de tout boucler avant lundi soir. Alors, plus rien ne s'opposera à la signature »* de l'accord, a ajouté Avi Benayahou.

RÉOUVERTURE DE L'UNIVERSITÉ

La principale difficulté dans les négociations portait sur la sécurité au Caveau des Patriarches, où les Palestiniens considèrent que la présence de leur police est d'autant plus nécessaire à la sécurité des fidèles musulmans que vingt-neuf Palestiniens y ont été massacrés en 1994 par un colon juif. Aussi, réclament-ils une patrouille commune en ce lieu. Ils demandent aussi que l'Etat juif libère des prisonniers palestiniens à l'occasion de la signature de l'accord.

Israël de son côté demande des garanties supplémentaires pour la protection des quatre cents colons juifs établis dans la ville, qui compte 120 000 habitants arabes. Samedi, les autorités israéliennes ont néanmoins joué l'apaisement en rouvrant les portes de l'université d'Hébron, fermée depuis dix mois pour des raisons de sécurité. La tension demeure vive toutefois. Dimanche, quatre Palestiniens ont été appréhendés par la police après que deux cocktails Molotov eurent été lancés sur une maison habitée par des colons à Hébron. Il n'y a eu ni victime ni dégâts.

M. Arafat s'est rendu, dimanche, au Caire où il a rencontré le président Hosni Moubarak. Les ministres des affaires étrangères d'Egypte, de Syrie et de six monarchies pétrolières du golfe, réunis, dimanche, dans la capitale égyptienne, ont demandé aux Etats-Unis d'exercer des pressions financières sur l'Etat juif pour l'empêcher d'installer de nouveaux colons dans les territoires arabes occupés. – *(AFP, Reuter.)*

Grève générale en Israël contre la politique économique du gouvernement

JÉRUSALEM
de notre correspondant

Des pans importants de l'économie israélienne ont été paralysés, dimanche 29 décembre, pendant six heures, en particulier l'aéroport international Ben-Gourion, après l'appel impromptu à la grève, lancé en fin de matinée, en direct à la radio publique, par le président de la confédération syndicale Histadrout, Amir Peretz. Lundi, la grève s'est étendue, notamment, aux services de santé, aux autobus et aux ministères. Motivées par des coupes prévues par le gouvernement pour équilibrer le budget 1997, dont la suppression de l'abattement d'un demi-point d'imposition pour les femmes salariées, et par ses projets de privatisation, les grèves se sont brusquement étendues, en réaction à l'arrestation d'un responsable syndical.

Jeudi, la Histadrout avait appelé à la grève, à la société publique de télécommunications, Bezek, et dans les ports, pour protester contre des coupes budgétaires imposées aux employés, afin de compenser l'abandon d'autres restrictions. Les employeurs avaient répondu en exigeant – et en obtenant – des tribunaux des ordonnances en référé, interdisant ces grèves. Le secrétaire des syndicats professionnels de la Histadrout, Shlomo Shani, cité à comparaître pour avoir ignoré ces ordonnances, a été arrêté dimanche, après s'être caché pendant quarante-huit heures, alors qu'il participait à Haïfa à une manifestation de soutien à des grévistes.

D'UNE AMPLEUR INATTENDUE

Amir Peretz a aussitôt appelé tous les salariés à quitter leur poste de travail. Effet le plus visible et hautement symbolique de cet appel, tout trafic s'est peu après arrêté à l'aéroport Ben-Gourion, tandis que ses halls de départ étaient le théâtre d'invectives contre la Histadrout, de la part de voyageurs frustrés, et de disputes entre direction et employés. Une soixantaine de vols ont été annulés avant que n'intervienne, en fin d'après-midi, la libération de Shlomo Shani.

Dans les ports, les marchandises n'ont été ni chargées ni déchargées. Selon les milieux d'affaires, les dégâts causés par la grève sont de l'ordre de 50 à 100 millions de shekels *(83 à 166 millions de francs) par jour.*

Le premier ministre, Benyamin Nétanyahou, qui a sévèrement condamné une grève *« irresponsable et politique »* selon lui, se serait sans doute bien passé de l'ouverture de ce front social, dont l'ampleur a surpris, alors qu'il peine à calmer le déchaînement des « faucons », au sein de son gouvernement et de sa coalition, contre l'accord en gestation sur le redéploiement de Tsahal à Hébron. Les difficultés pour faire passer les coupes budgétaires étaient attendues à la Knesset, mais d'importantes concessions aux clientèles des partis de la coalition et le recours à des augmentations d'impôts indirects ont permis, dimanche, à la commission des finances d'adopter le projet de budget par neuf voix contre huit.

Face à un chef de gouvernement qui se présente volontiers comme partisan d'une politique économique thatchérienne, les mouvements de grève qui touchent Israël marquent l'émergence d'une nouvelle Histadrout. Libérée de ses responsabilités d'employeur – elle s'est débarrassée ces dernières années d'une bonne partie de ses participations dans les principales entreprises du pays –, la Histadrout peut désormais fonctionner comme une véritable structure de défense des intérêts professionnels de ses membres. Et ce, sans complexe à l'égard du Likoud, le parti de M. Nétanyahou : M. Peretz, député du Parti travailliste, a démenti qu'il s'agisse d'une grève politique en rappelant, dimanche soir, que *« tous les délégués syndicaux des ports et des aéroports sont membres du congrès du Likoud »*. – *(Intérim.)*

France Télécom se transforme en société anonyme

MARDI 31 DÉCEMBRE, France Télécom troquera le statut d'exploitant autonome de droit public, qu'il avait endossé voilà six ans, pour celui de société anonyme. Le décret approuvant ce nouveau statut a été publié au *Journal officiel* dimanche 29 décembre. Le premier conseil d'administration se tiendra mardi 31 décembre. A l'ordre du jour figure notamment la réélection de Michel Bon à la présidence du groupe.

Le texte précise que, si le capital de France Télécom, composé de 1 milliard d'actions de 25 francs chacune, pourra être *« augmenté, réduit ou amorti dans les conditions prévues par la loi »*, les modifications ne pourront *« avoir pour effet de faire perdre à l'Etat la majorité du capital social »*. Cette condition avait été mise en avant par le gouvernement afin d'atténuer l'hostilité des syndicats de France Télécom au changement de statut et à la privatisation partielle. Cette privatisation partielle devrait porter, dans une première étape, sur 20 % environ du capital.

Selon le décret paru au *JO*, le nouveau conseil d'administration de l'opérateur sera désormais encadré à la fois par un commissaire du gouvernement et par une mission de contrôle économique et financier. Le premier, qui siégera au conseil d'administration avec une voix consultative, devra veiller sur la politique générale et les orientations du groupe. La seconde, installée au siège de France Télécom, sera chargée de contrôler l'activité économique et la gestion financière des filiales majoritaires directes du groupe.

Ph. L. C.

La Bourse de Paris en hausse

LA BOURSE de Paris était en légère hausse, lundi, dans le sillage de Wall Street qui avait battu un nouveau record vendredi 27 décembre. L'indice CAC 40 a entamé la séance sur une progression de 0,44 % et gagnait 0,43 % en milieu de journée, à 2 316,04 points, dans un marché très calme en dépit de l'annonce, en début de matinée, d'une hausse du chômage en France en novembre. Le nombre de demandeurs d'emploi a augmenté de 0,7 %.

« Les gérants sont absents. Ils ne reviendront sur le marché que le 3 janvier », commentait un opérateur, pour qui le marché ne va plus beaucoup bouger au cours des prochains jours. Mais le volume des transactions était tout de même important et atteignait les 2 milliards de francs sur le marché à règlement mensuel en milieu de journée, en raison de nombreuses applications résultant d'habillages de bilans de fin d'année. Ces opérations portaient notamment sur des valeurs du CAC 40, dont Elf Aquitaine, Total et Carrefour.

Par ailleurs, la cotation de Bis était suspendue dans l'attente de la publication d'un communiqué. Pour les opérateurs, cette décision était liée au décès, dans la nuit de vendredi à samedi, du président et principal actionnaire du groupe, Laurent Negro.

VALEURS LES PLUS ACTIVES

SÉANCE, 12 h 30	30/12 Titres échangés	Capitalisation en KF
Elf Aquitaine	325664	154035636,70
Carrefour	42194	144776470
L'Oreal	71809	140137201
LVMH Moet Vuitton	97203	139143108
Total	238574	100479911,20
Alcatel Alsthom	205574	86975787,20
Eaux (Gle des)	134554	85902813
Societe Generale	144495	82482218
Rhone Poulenc A	463221	82128217,50
Axa	223715	73617556,40

BOURSE

TOUTE LA BOURSE EN DIRECT 3615 LEMONDE

Cours relevés le lundi 30 décembre, à 12 h 30 (Paris)

FERMETURE DES PLACES ASIATIQUES

Tokyo Nikkei	19369	+0,40	−2,55
Honk Kong index	13404,10	+0,47	+34,06

Tokyo. Nikkei sur 3 mois

OUVERTURE DES PLACES EUROPÉENNES

	Cours au 27/12	Var. en % 26/12	Var. en % fin 95
Paris CAC 40	2306,95	+0,14	+23,24
Londres FT 100	—	—	+5,91
Zurich	—	—	+20,21
Milan MIB 30	—	—	+19,87
Francfort Dax 30	2855,59	+0,35	+26,69
Bruxelles	—	—	+12,42
Suisse SBS	—	—	+3,73
Madrid Ibex 35	—	—	+37,48
Amsterdam CBS	—	—	+33,31

MARCHÉ DES CHANGES À PARIS

DEVISES	cours BDF 27/12	% 26/12	Achat	Vente
Allemagne (100 dm)	337,2700	−0,12	326	350
Écu	6,5075	+0,04	—	—
États-Unis (1 usd)	5,2530	+0,08	4,9500	5,5500
Belgique (100 F)	16,3685	−0,13	15,8200	16,9200
Pays-Bas (100 fl)	300,5000	−0,10	—	[illegible]
Italie (1000 lir.)	3,4315	−0,20	3,1900	3,6800
Danemark (100 krd)	88,1700	−0,12	82,2500	92,2500
Irlande (1 iep)	8,7570	+0,46	8,2800	9,1200
Gde-Bretagne (1 L)	8,8390	+0,48	8,3400	9,1900
Grèce (100 drach.)	2,1225	+0,02	1,8500	2,3500
Suède (100 krs)	76,3900	−0,12	71	81
Suisse (100 F)	389,2000	−0,39	378	402
Norvège (100 k)	81,1700	−0,02	74,5000	83,5000
Autriche (100 sch)	47,9240	−0,38	46,4500	49,5500
Espagne (100 pes.)	4,0040	−0,15	3,7200	4,3200
Portugal (100 esc.	3,3500	−0,15	2,9500	3,6500
Canada 1 dollar ca	3,8475	[illegible]	3,5500	4,1500
Japon (100 yens)	4,5508	−0,38	4,3800	4,7300

PARITÉS DU DOLLAR	30/12
FRANCFORT : USD/DM	1,5538
TOKYO : USD/Yens	115,4700

LES TAUX DE RÉFÉRENCE

TAUX 27/12	Taux jour le jour	Taux 10 ans
France	3,25	5,81
Allemagne	2,94	5,79
Grande-Bretagne	5,75	7,50
Italie	7,65	7,57
Japon	0,47	2,50
États-Unis	5,25	6,35

MATIF

Échéances 27/12	volume	dernier prix
NOTIONNEL 10 %		
Mars 97	18567	129,30
Juin 97	6	127,78
Sept. 97	2	125,68
Déc. 97	—	[illegible]

Tirage du *Monde* daté dimanche 29- Lundi 30 décembre 1996 : 525 120 exemplaires.

DÉPÊCHES

■ **BASQUES : cent soixante-dix personnes ont été interpellées,** samedi 28 décembre, à Paris, pour avoir tenté de manifester leur soutien aux militants basques détenus dans les prisons françaises, malgré l'interdiction préalable de ce rassemblement. Après s'être vu barrer le chemin du Palais de justice, les sympathisants nationalistes se sont regroupés sur le Pont-Neuf, où les policiers les ont interpellés. Ils ont tous été libérés en fin d'après-midi. Traditionnellement, une manifestation similaire est organisée chaque année. L'an dernier, des incidents avaient opposé manifestants et policiers devant la prison de la Santé.

■ **SANTÉ : une jeune femme de vingt-cinq ans est morte des suites d'une méningite** cérébro-spinale, samedi 28 décembre, à l'hôpital Saint-Roch de Nice. Le porte-parole de la préfecture des Alpes-Maritime a précisé que des mesures prophylactiques (traitements aux antibiotiques) avaient été prises pour protéger les proches et les parents de la victime, dont l'identité n'a pas été révélée.

■ **FAIT DIVERS : quatre membres d'une même famille ont été retrouvés tués par balles,** dimanche 29 décembre, dans une ferme isolée, à quelques kilomètres au sud de Pont-Saint-Esprit (Gard). Robert et Marie-Claude Marcvincent, ainsi que leurs deux enfants, viticulteurs au lieu dit « Pavillon », près de Saint-Alexandre, ont été vraisemblablement abattus à coups de fusil. Leur mort remonterait à au moins quatre jours. Les enquêteurs privilégient l'hypothèse d'un drame familial, comportant trois meutres et un suicide.

■ **CANNABIS : quelques 570 kilogrammes de résine de cannabis** ont été saisis à bord d'un poids-lourd immatriculé aux Pays-Bas, jeudi 26 décembre, près du poste frontière franco-espagnol du Perthus (Pyrénées-Orientales), a-t-on appris, lundi 30, auprès de la direction des douanes de Perpignan. La drogue était dissimulée dans la cabine du camion en provenance d'Espagne. Le conducteur, un ressortissant belge âgé de 39 ans, et son passager, un Néerlandais de 21 ans, ont été remis à la police judiciaire de Perpignan.